

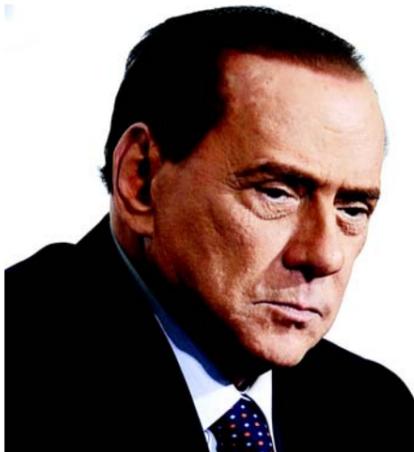
# TIMIMOUN: QUATRE MORTS DANS UNE COLLISION P.3

# Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

## Réunion du Conseil de sécurité

# GUÉGUERRE AU SEIN DE LA COALITION P.5



### SUPPLÉMENT ÉCONOMIE

Avec la collaboration de



P.9 à 14

## Guerre fossile, défaite radioactive



Les enjeux  
pétroliers  
de la guerre  
en Libye



Pétrole:  
le patron de  
la NOC libyenne  
prêche dans  
le désert



Tewfik Hasni,  
expert: «Les  
centrales nucléaires  
au Maghreb  
ne verront pas  
le jour !»



Algérie :  
le capital-risque  
démontre,  
presque,  
de zéro



Sociétés  
d'investissements :  
un large éventail  
d'intervention

Abderrahmane Dahmane, ancien conseiller  
de Sarkozy, au **Le Quotidien**

ENTRETIEN

## «L'UMP DE COPÉ, C'EST LA PESTE POUR LES MUSULMANS !»

P.4



## La Douane veut former sa propre élite



Z. Mehdaoui

Les Douanes algériennes et le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) ont signé, hier à Alger, une convention portant sur la recherche et la veille informationnelle, notamment en matière d'évolution de l'intelligence économique, la formation et l'organisation de manifestation scientifique. La convention, est-il noté dans un communiqué remis à la presse, s'inscrit dans le cadre «des objectifs visés par la nouvelle stratégie d'appui à la modernisation douanière (2011-2015) et la mise en œuvre des programmes nationaux de recherche (PNR) consacrés par le programme de développement quinquennal 2010-2014».

Les signataires de la convention prévoient ainsi de lancer quatre projets. Il s'agit notamment de «la mise en place du centre douanier de recherche et de documentation», «la création d'un mastère douane-logistique avec une reconnaissance internationale de l'Organisation mondiale des douanes» et «le projet de recherche (PNR) sur les conditions d'amélioration de la qualité de service». Ce dernier projet, explique-t-on, constitue une étape supplémentaire à l'effort de modernisation de l'administration des Douanes qui place l'entreprise et le consommateur au cœur de ce projet qualifié de «stratégique».

«Un groupe de travail composé de cadres des Douanes et de chercheurs du CREAD, a été mis en place pour identifier les besoins des usagers et consacrer le droit à l'information comme objectif principal de la stratégie de communication de la direction générale des Douanes», est-il également souligné. Le département de Bouderballa soutient, par ailleurs, que la direction générale des Douanes a entamé, dans le cadre de son programme de modernisation (2007-2010), une vaste opération de mise à niveau en matière de formation. Ainsi, ajoute-on, la formation initiale est passée de 500 à 1.600 candidats par année. Tout comme plus de 10.000 agents en exercice ont bénéficié de formation de mise à niveau entre l'année 2007 et 2010, pour un budget de 60 millions de DA. Les Douanes algériennes disposent de 7 écoles alors que 2 autres sont en cours de réalisation à Blida et à Batna. L'administration des Douanes veut aller encore plus loin et projette de former des élites. C'est ainsi, en collaboration

avec le ministère de l'Enseignement supérieur et des différents instituts et écoles de recherche, la direction générale des Douanes comptabilise aujourd'hui, quelque 73 douaniers inscrits en post-graduation (magister et doctorat) dont 21 doctorants en phase de finalisation, alors qu'une dizaine d'autres douaniers sont potentiellement inscrits en thèse de doctorat. A noter que parallèlement à la signature de la convention, un séminaire a été organisé hier à l'hôtel «El Djazaïr», par la direction des Douanes. Sous le thème : «La connaissance, catalyseur de l'excellence douanière», le séminaire a vu la participation et l'intervention de plusieurs responsables, des spécialistes ainsi que des chercheurs. On citera notamment le directeur général de la Douane, Mohamed Abdou Bouderballa, le directeur général de la Recherche scientifique et du Développement technologique (DGRSDT), le directeur du CREAD et Thomas Cantens, représentant l'Organisation mondiale de la douane. Le responsable de la DGRSDT a affirmé hier, lors de son intervention, que sur les 22.000 chercheurs dont dispose notre pays, seuls 2.000 sont enrôlés dans les centres de recherche, alors que l'Algérie, a-t-il précisé, a besoin de quelque 60.000 chercheurs.

### LES FRONTIÈRES AVEC LA LIBYE RENFORCÉES

La Douane algérienne a renforcé sa présence aux frontières terrestres avec la Libye. C'est ce qu'a indiqué hier Mohamed Abdou Bouderballa, directeur général de la Douane, en marge du séminaire organisé par son département, en collaboration avec le CREAD. Ce renforcement, a-t-il ajouté, vise à faire face aux éventuels réfugiés qui fuiraient la Libye. Interrogé par ailleurs, sur les délais de dédouanement dont se plaignent les opérateurs économiques, le responsable de la douane dira que le problème ne concerne pas seulement l'institution qu'il dirige. Bouderballa a affirmé cependant que les délais de dédouanement des marchandises seront réduits et ce, en concertation avec les autres services et département, à savoir notamment les ports, les services du Commerce extérieur et les services sanitaires. Enfin questionné sur les affaires de corruption au sein de la douane, Mohamed Abdou Bouderballa a affirmé que «la modernisation de la douane va aider dans la lutte contre la corruption».

## Dix jumelages entre des institutions algériennes et européennes

M. Aziza

Le Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A1) entre dans sa deuxième phase, après la signature hier de la convention de financement du P3A2 à Djenane El-Mithak.

Le premier conseiller de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Mme Agnès Guillaud, a affirmé que le budget accordé à cette deuxième phase P3A2 est de 30 millions d'euros, rappelant que l'UE avait consacré 10 millions d'euros pour la première phase du programme d'appui entre la période 2009-2011.

Un séminaire «de mi-parcours» a eu lieu hier à Djenane El-Mithak, en présence de tous les acteurs concernés par ce projet d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE, pour marquer une halte d'évaluation, définir et sai-

sir les nouveaux mécanismes pour la mise en œuvre du P3A2.

La deuxième phase du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'UE est prévue à partir du mois de janvier 2012, avec 10 actions de jumelage entre les administrations algériennes et européennes qui seront conclues. Ces jumelages concerneront les secteurs de l'énergie, la justice, la pêche et l'agriculture. Le but est de former davantage le personnel de nos administrations aux normes internationales, notamment européennes, sur la qualité et d'autres aspects réglementaires et juridiques afin d'assurer une zone de libre-échange gagnant-gagnant entre l'Algérie et les pays de l'Union européenne.

«Les fonctionnaires des pays européens séjourneront pendant 18 mois en Algérie pour transmettre leur savoir-faire et leur expérience au personnel des admi-

nistrations concernées», explique Mme Agnès Guillaud.

Faisant une évaluation sur ce qui a été fait depuis 2009 jusqu'à aujourd'hui, le directeur de l'UGP du P3A, et secrétaire général du ministère du Commerce, Aïssa Zelmati, a affirmé que plusieurs objectifs ont été atteints. Concrètement, souligne-t-il, «le Programme d'appui de l'Union européenne a apporté son soutien pour le lancement de 5 jumelages institutionnels entre l'Algérie et cinq pays membres de l'UE, soit la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et l'Espagne». Et d'ajouter que ces jumelages entre administrations algériennes et européennes ont concerné les secteurs des impôts, de l'évaluation de la conformité, de la qualité de l'eau, de la concurrence et de l'artisanat. A cela, s'ajoutent 24 missions d'assistance technique et d'échange d'informations avec l'organisation de 14 ateliers.

## ANALYSE

Kharroubi Habib

La poursuite des bombardements sur la Libye et l'accroissement de leur intensité ont suscité de vives réactions internationales, y compris au sein de la coalition, dont certains membres émettent désormais du doute sur la légalité des objectifs assignés à l'action internationale en Libye.

### Effets du double langage

La Ligue arabe, dont l'aval a été déterminant pour le vote par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 1973 autorisant une intervention militaire en Libye, est le premier acteur international à critiquer la tournure prise par cette intervention, en estimant «que les bombardements de la coalition s'écartaient du but qui est d'imposer une zone d'exclusion aérienne». Ce à quoi a fait écho l'Italie, dont le ministre des Affaires étrangères a déclaré que son pays «refuse que la coalition mène une guerre contre la Libye». Point de vue que l'Allemagne partage.

La Russie a quant à elle franchement désavoué l'intervention en cours en la qualifiant «d'opération qui rappelle les croisades». L'Inde et la Chine n'ont pas été en reste puisque les deux pays se sont prononcés pour son arrêt immédiat.

Toutes les prises de distances et condamnations qui se sont exprimées sur cette intervention n'ont pas apparemment perturbé l'axe Paris-Washington-Londres qui la mène selon la stratégie et les buts qu'il s'est fixés en ignorant ce tollé international.

Il n'empêche que, désormais, l'intervention internationale est entachée de suspicion, à telle enseigne que le secrétaire général de l'ONU, dont l'organisation est interpellée par les critiques et réserves, a dû inviter «la communauté internationale à parler d'une seule voix pour mettre en œuvre la résolution du Conseil de sécurité».

La cacophonie qui s'élève sur le bien-fondé ou non des opérations telles qu'elles sont menées par la coalition était prévisible, dès lors

que c'est le double langage et les non-dits qui ont prévalu au Conseil de sécurité sur le contenu de la résolution 1973. La France et la Grande-Bretagne ont fait le forcing en faveur de l'intervention internationale en faisant prévaloir la nécessité humanitaire, mais en cachant soigneusement la véritable intention qui est la leur, à savoir faire tomber El-Kadhafi et son régime. Les deux pays, approuvés en sous-main par les Etats-Unis, font ce qu'il faut pour atteindre cet objectif même avec le feu vert onusien qui ne le fixe nullement.

La zone d'exclusion aérienne sur la Libye instaurée, l'armée de Kadhafi stoppée dans ses offensives contre les insurgés, son potentiel militaire sérieusement éprouvé et ses lignes de communication et de ravitaillement pratiquement coupées, les bombardements que la coalition poursuit n'ont plus de justification, sinon celle d'en finir avec le dictateur et son régime.

Là aussi, l'axe Paris Washington et Londres est dans le double langage. D'un côté, il dément poursuivre cet objectif, de l'autre, ses opérations prouvent le contraire. Il est clair que cet axe ne veut pas du cessez-le-feu demandé par la résolution onusienne 1973. Ils sont en train de créer les conditions pour que cette exigence onusienne ne soit même plus possible à satisfaire par Muammar El-Kadhafi. Car, sans plus avoir d'armée un tant soit peu redoutée, le dictateur ne sera plus en situation de proposer quoi que ce soit aux insurgés.

Que les Etats qui ont fait ce calcul aient pris leurs aises avec le contenu de la résolution onusienne n'est pas pour surprendre, quand on sait la façon arbitraire qu'ils ont d'interpréter la légalité internationale. Ce qui est surprenant, ce sont les indignations a posteriori des Etats qui, sachant leurs calculs, leur ont accordé leur feu vert sans y mettre des conditions contraignantes.

Quant à la Ligue arabe, elle a été digne dans son traditionnel rôle de «danseuse du ventre».

## Skikda

### Un navire en difficulté secouru

A. Boudrouma

Un bateau en difficulté au large de Skikda a été ramené hier, jusqu'à la rade de Skikda, par un remorqueur de l'entrepr-

se portuaire de Skikda. En effet, en provenance de Tunisie, le «Wilson Hisum» battant pavillon les Barbades, avec 15 membres d'équipage à bord et une cargaison de sel de 3.880 tonnes, s'est

retrouvé en difficulté, au large de Skikda où il a commencé à dériver suite à une panne des machines. Actuellement le navire est dans l'attente de sa réparation pour poursuivre son voyage.

Tirage du N°4957  
129.979 exemp.

**Le Quotidien**  
D'ORAN  
Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
Directeur Général  
Directeur  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

**Direction - Administration**  
Rédaction centrale  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.32.63.09  
32.72.78 / 32.91.34  
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

**Fax Pub:** 041.32.69.06  
**Fax et Rédaction**  
041.32.51.36 / 32.69.06

**Imp.: Oran:** imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
**Alger:** SIMPRAL  
**Constantine:** S.I.E.  
**Quargla:** S.I.A.

**INTERNET:** <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

**Rédaction Algéroise** Tél.: 021.74.96.39 - Fax: 021.74.71.57  
**Rédaction Constantinoise** Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80

**Diffusion: Ouest:** SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31  
**Centre:** SEDOR - **Est:** SO.DI. PRESSE - **Sud:** TDS

**Les sections syndicales des trois entreprises publiques de récupération de l'Est, du Centre et de l'Ouest, se sont réunies hier à Alger pour discuter de la situation actuelle des travailleurs engendrée par l'application de l'article 43 de la loi de finances 2010 interdisant l'exportation des déchets ferreux, une disposition entrée en vigueur depuis le 29 novembre 2010.**

**Sit-in des ferrailleurs le 29 mars**

S. C.

Les trois sections syndicales ont décidé dans un premier temps d'organiser le 29 du mois en cours un sit-in de l'ensemble des travailleurs des trois entreprises devant le siège de la centrale syndicale UGTA et dans un regroupement le 5 avril des représentants syndicaux devant le siège de la présidence à El-Mouradia. Les syndicats justifient cette action de protestation par l'absence de réponse de la part de toutes les institutions interpellées jusque-là dont la présidence de la République, le Premier ministre, la centrale syndicale, la fédération et le directeur de la SGP Translob. Les trois représentants syndicaux notent dans une copie du procès-verbal de la réunion que d'autres séances de travail sont programmées en gardant l'espoir de voir les responsables se pencher sérieusement sur la situation que vivent des centaines de travailleurs qui pourront perdre leur emploi.

Ainsi, près de 4 mois après l'entrée en vigueur de cette mesure, la situation au niveau de l'entreprise de récupération de l'Ouest (ERO), au même titre que les deux

autres unités d'Alger et de Annaba, se caractérise par un arrêt de l'activité et dans les rangs du personnel, les perspectives sont aléatoires au vu du silence de la tutelle. Les partenaires sociaux des trois entreprises ont préconisé de geler cette disposition jusqu'à la réalisation d'unités de recyclage comme les aciéries, des unités qui font défaut. Cette proposition a été soumise au secrétaire général de la centrale syndicale UGTA qui à son tour devait la présenter au ministère de tutelle. Actuellement, comme l'a précisé le secrétaire général de la section syndicale de l'ERO, c'est l'expectative même si le personnel continue de percevoir le salaire, mais sans primes et qu'aucun plan de compression d'effectifs n'a été décidé. Mais cet état ne peut perdurer et en l'absence d'un plan de relance de l'activité, des difficultés sont à craindre comme c'est le cas pour l'entreprise de Annaba, où les travailleurs temporaires ont été remerciés ou encore pour l'entreprise d'Alger, dont les comptes bancaires ont été bloqués suite aux réclamations de plusieurs clients dont les commandes en déchets ferreux n'ont pas été satisfaites.

Alger

**Protestation de chercheurs du Commissariat à l'Energie atomique**

Près de 100 chercheurs permanents du Commissariat à l'Energie atomique ont organisé, hier à Alger, un sit-in pour revendiquer l'application du nouveau régime indemnitaire prévu par le décret exécutif n°250-10 du 10 octobre 2010.

Les chercheurs protestataires relevant des deux centres de Recherche nucléaire d'Alger et de Draria qui comptent plus de 200 chercheurs, ont indiqué que le nouveau régime indemnitaire a été appliqué aux différents centres de recherche à travers tout le territoire national, excepté aux centres relevant du Commissariat national à l'Energie atomique. Le décret exécutif n° 250-10 du 10 octobre 2010 complète le décret exécutif n°131-08 de mai 2008 relatif aux chercheurs permanents. Dans une déclaration à l'APS, M. Syad Menouar, enseignant-chercheur au Centre de recherche nucléaire d'Alger (CRNA) a appelé les parties concernées à accélérer l'application du nouveau régime indemnitaire prévu par le dé-

cret exécutif suscité au profit des chercheurs relevant du Commissariat avec effet rétroactif à partir de janvier 2008. Tous les chercheurs des centres relevant des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, ont bénéficié de cette mesure à l'exception des centres relevant du Commissariat national à l'Energie atomique, placé sous la tutelle du secteur de l'Energie et des Mines, a-t-il ajouté. M. Syad a également précisé que les chercheurs ont adressé, à plusieurs reprises, des correspondances au Commissariat à l'Energie atomique, mais ce dernier a demandé d'attendre la promulgation de son statut particulier prévu par l'article 28 d'un décret présidentiel promulgué en 1996. Les chercheurs protestataires ont saisi l'occasion de l'installation du Conseil d'Administration du Commissariat pour adresser une lettre à son président et lui faire part des préoccupations de cette frange de la société, a-t-il précisé.

**Agents pénitentiaires Adoption prochaine du régime indemnitaire**



Ph.: APS

Le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, M. Mokhtar Felioune, a annoncé hier à Alger que le régime indemnitaire des agents pénitentiaires sera adopté dans les tout prochains jours. Le décret exécutif du régime indemnitaire des agents pénitentiaires sera adopté dans les tout prochains jours, a précisé M. Felioune en marge de la cérémonie de signature d'une convention cadre entre son administration et le Haut commissariat pour le développement des steppes.

Le dossier relatif à ce décret exécutif a été finalisé par le ministère de la Justice, a-t-il ajouté. Il a souligné que la

commission spécialisée, qui comprend des membres du ministère des Finances, de la Fonction publique et des cadres, s'était attelée à l'élaboration d'un régime indemnitaire qui soit à la hauteur de l'effort consenti par le personnel pénitentiaire et de la difficulté de leur fonction.

Sans préciser le montant des indemnités fixées par la commission au profit des agents pénitentiaires, M. Felioune a indiqué que ces derniers «représentent des corps de sécurité car, outre leur travail administratif et éducatif, ils assument un travail sécuritaire». Evoquant la «difficulté» du travail des agents pénitentiaires qui sont confron-

tés à une catégorie particulière, le directeur général de l'administration pénitentiaire a souligné la nécessité pour ces agents de bénéficier d'un régime indemnitaire incitatif et équitable à même de les encourager à accomplir pleinement leurs missions. M. Felioune a, par ailleurs, précisé que l'examen du régime indemnitaire en question avait débuté il y a un mois et demi, rappelant que le statut particulier des agents pénitentiaires avait été adopté en 2008. Il existe 18.000 agents pénitentiaires à travers le territoire national, répartis sur 133 établissements pénitentiaires comptant près de 56.000 détenus.

**Raina Raïkoum**

Kamel Daoud

**L'Etat par lettres**

**C**ycle de rumeurs : on va dissoudre les chambres (ou pas). On va organiser des élections (ou pas). On va agréer de nouveaux partis (ou pas). Bouteflika, dans sa dernière lettre envoyée à des étudiants, a dit qu'il allait réformer (ou pas). Réformer quoi ? On a déjà un indice : cela ne se fera pas dans le dialogue mais dans le monologue : pour une éventuelle révision de la Constitution, le Régime ne va pas discuter avec ceux qui ne sont pas d'accord avec lui mais avec l'alliance présidentielle, c'est-à-dire le parti unique pluriel qui est d'accord avec lui-même avant lui. Continuons : au moment même où on promet d'ouvrir le système, on lance en orbite un code communal qui réduit le maire et donc le peuple qui l'élu à une photo de lointains oiseaux dans l'horizon. Un vrai code de l'indigénat pour ceux qui s'en souviennent. Et au moment même où le vent est à la liberté dans le monde, chez nous, on continue d'interdire les marches et on explique dès à présent qu'il est interdit, par la loi, aux pompiers de « parler à la presse ». Que peut dire un pompier à la presse de si stratégique mis à part le fait divers et le chiffre des sinistres ? Peut-être justement le chiffre du sinistre. Deux mois donc après la levée des vents de changement dans le monde arabe, on reste sur le constat national : il n'y pas de projet réel de changement. On ne sait pas quoi faire ni comment le

faire. On appelle Belkhadem et Cie pour avoir un avis différent et on comprend vite qu'ils ne peuvent pas en

avoir, par essence, par définition, par fonction. Que faire alors ? Lancer des rumeurs. C'est donc le seul pays dans le monde arabe où l'opposition et le régime s'envoient des lettres comme si les deux ne vivent pas ici : Mehri envoie à Bouteflika qui envoie à des étudiants.

D'ailleurs, sur la liste, tous ont parlé à leur peuple : Assad, Salah du Yémen, Mohammed VI et même le monarque malade de l'Arabie saoudite.

Le seul à correspondre avec son peuple par lettre et timbre, c'est le nôtre. Le seul qui ne nous a pas parlé, c'est le nôtre. Vingt ans aux Emirats, 12 ans dans la Présidence, à peine quelques semaines en Algérie réelle. Et dans un pays où les services de la Poste fonctionnent mal, la politique des lettres semble avoir de la bonne santé. Comme si personne ne veut voir personne. Comme si personne ne veut nous toucher la main, croiser notre regard, entendre nos sons ou avoir affaire à nos peaux et odeurs. Le peuple parle ? On lui envoie donc des lettres et de l'argent par poste. D'ailleurs, le peuple ne pourra jamais répondre: il ne connaît pas l'adresse du Pouvoir, le vrai expéditeur: on sait qu'il s'appelle Bouteflika, Zeroual,

Boudiaf, Chadli, etc., mais ce ne sont que des prénoms. Personne ne connaît le nom, l'unique.

Timimoun

**Quatre morts dans une collision**

Quatre personnes sont décédées et 10 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche après-midi près de Timimoun, dans la wilaya d'Adrar, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. L'accident, survenu sur l'axe rou-

tier reliant les communes de Timimoun et Ouled Saïd, aurait été provoqué par une collision entre un véhicule touristique et un véhicule utilitaire, suite à un dépassement dangereux. Les quatre personnes, décédées sur le coup, sont une femme âgée de 45 ans et 3 ado-

lescentes âgées de 14 à 15 ans, a-t-on précisé. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital de Timimoun et une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce tragique accident.

Abderrahmane Dahmane, ancien conseiller de Sarkozy, au **Le Quotidien**

## «L'UMP de Copé, c'est la peste pour les musulmans!»

Le conseiller à l'Élysée pour la diversité a démissionné avec éclat, s'opposant au débat national sur «Islam et laïcité» impulsé par l'UMP.

Propos recueillis par Pierre Morville

«J'appelle toute la communauté à voter contre l'UMP». Indigné par le lancement du débat sur «Islam et laïcité», Abderrahmane Dahmane a pris, le 10 mars dernier, une position tranchée et sans équivoque pour les élections et notamment les cantonales qui se sont déroulées hier. Surprise, le président du Conseil des démocrates musulmans de France (CDMF) est également... conseiller du président de la République, en charge de la diversité ! 24 heures plus tard, l'Élysée licencie ce vieux compagnon de route de Nicolas Sarkozy pour qui il avait fait campagne dans les banlieues à la présidentielle de 2007. Il est vrai que le débat national lancé par Jean-François Copé, nouveau patron de l'UMP, sur «Islam et laïcité» indigné les milieux franco-maghrébins. Effondrement de la cote de popularité de Nicolas Sarkozy, la montée de Marine Le Pen, le bon score prévisible du candidat socialiste choisi, qu'il s'agisse de Dominique Strauss-Kahn ou de François Hollande, créent comme un climat de panique dans la principale formation de la majorité actuelle. Pour l'UMP, il faut à tout prix re-séduire au plus vite les électeurs qui s'enfuient vers le Front national.

Claude Guéant, le nouveau ministre de l'Intérieur, en a d'ailleurs «rajouté une couche» en déclarant récemment «Les Français, à force d'immigration incontrôlée, ont parfois le sentiment de ne plus se sentir chez eux». Cette stratégie à courte vue et peu républicaine risque surtout de banaliser le vote Front national et elle irrite fortement la communauté musulmane, seconde religion de France, qui compte dans ses rangs... de nombreux électeurs !

**Le Quotidien d'Oran:** Abderrahmane Dahmane, quand avez-vous pris la décision de déchirer en public votre carte de l'UMP ?

**Abderrahmane Dahmane:** L'un des objectifs de ma mission, lorsque j'ai été nommé à l'Élysée, était de préparer la diversité pour la présidentielle de 2012. J'ai donc créé le Conseil national des Asiatiques de France: j'ai fait dans les deux derniers mois un tour de France et rencontré de nombreux responsables de la communauté maghrébine, des Africains, des Sikhs, de nombreux médecins issus de l'immigration. J'ai pu mesurer les effets contre-productifs du débat sur «Islam et laïcité» lancé par Jean-Fran-



çois Copé et j'ai écrit une note d'alerte au Président sur l'inquiétude et l'indignation qui montent dans la communauté maghrébine. Elle est restée sans réponse. A quoi sert d'opposer les musulmans à la communauté nationale ? Je suis fondamentalement opposé à cette politique islamophobe, d'autant que les musulmans en France ont toujours été favorables à la loi de 1905 qui organise la laïcité. Mais ils constatent que le respect des religions et la liberté de culte prévus dans les textes ne sont guère appliqués à l'Islam. Devant la montée de Marine Le Pen, Jean-François Copé, le nouveau patron de l'UMP, prend les musulmans comme les boucs émissaires de la future campagne électorale. Je ne pouvais donc que rompre avec ce parti qui a longtemps été le mien: j'y ai été nommé secrétaire national à la Diversité en 2005, j'y ai créé le Cercle de réflexion africain, l'Union des Asiatiques, le cercle féministe Jasmin... Il ya des gens dans l'UMP qui veulent l'alliance avec le Front national. Je ne travaille pas avec des néo-nazis.

**Q.O.:** Mais le débat en 2010 sur l'identité nationale, la position de Nicolas Sarkozy sur les

Tziganes, la causalité permanente entre immigration et insécurité ne vous avaient pas déjà alerté ?

**A.D.:** Sans doute. Mais les liens d'amitié personnelle que j'ai avec le Président m'ont longtemps permis de ne pas oublier les aspects positifs et novateurs du candidat de 2007. C'est le 1er responsable politique à s'adresser à nous en disant «mes chers compatriotes musulmans», à s'indigner contre un Islam condamné «à la cave», à reconnaître cette religion comme «de paix et de modernité». Il a nommé des ministres, Dati, Amara, Rama Yade, des préfets, des sous-préfets issus de l'immigration. Sarkozy a créé le Centre français du culte musulman. Aujourd'hui, Jean-François Copé veut même obliger les musulmans à prier en Français ! Quelle ignominie ! Va-t-on interdire l'hébreu dans les synagogues ? La communauté maghrébine a largement contribué à défendre ce pays pendant les deux guerres mondiales. Elle a participé à sa reconstruction. Je note que certains dirigeants actuels de l'UMP ont oublié leurs origines immigrées, et je ne pense pas à Nicolas Sarkozy. Moi, je n'ai pas

changé de nom pour défendre mes idées.

**Q.O.:** Que pensez-vous de la création par l'UMP, cette semaine, de «l'Union des Français musulmans» ?

**A.D.:** Comme à la veille de toute défaite, l'UMP veut faire appel à des suppléants.

**Q.O.:** Vous allez donc appeler les électeurs d'origine immigrée à voter pour l'opposition ?

**A.D.:** Nicolas Sarkozy peut encore changer la donne mais il a confié son parti à Jean-François Copé, qui est islamophobe et qui en réalité ne souhaite pas sa victoire. Il y a 7 millions d'immigrés en France et bien plus d'électeurs français sont issus de l'immigration. On compte aujourd'hui plus 1.500 élus qui sont issus de la différence. Dans le département de la Seine-St-Denis, 43% des inscrits viennent des communautés de l'immigration, les Maghrébins en tête. Je m'adresse à l'ensemble des partis républicains et je tiendrai à l'automne 2011 des «Assises de la Banlieue». La communauté jugera alors les candidats sur leurs engagements concrets.

## Le poids du vote communautaire en France

o **D'où vient l'immigration ?** A 34%, des autres pays de l'Union européenne, à 36% du Maghreb, à 14% d'Asie, à 11% d'Afrique noire. Mais les proportions ne sont pas les mêmes selon les régions, notamment en Ile-de-France et dans les grandes villes.

o **Combien y a-t-il d'immigrés en France ?** En 2010, on décomptait 5,1 millions d'immigrés. Mais une partie de ceux-ci ont acquis la nationalité française. En 2004 ainsi, sur les 5 millions d'immigrés recensés sur le territoire, 2 millions avaient déjà été naturalisés.

o **Les Français d'origine étrangère.** Les étrangers qui restent en France fondent des familles : on évalue à environ 5 millions ces français de seconde génération. Comme la France a connu ses premières vagues fortes d'immigration

au début du XXe siècle, on ne peut pas décompter les immigrés de 3e, 4e, 5e génération... Plus de 20% de la population fait donc partie à divers titres de «communautés».

o **Sur le plan des religions,** une étude de l'INED sortie très récemment révisait à la baisse le nombre des « musulmans déclarés»: 2,1 millions parmi les 18/50 ans. Mais si l'on compte les enfants et les personnes âgées, on doit facilement multiplier par deux ce même chiffre. Notons que l'INED recense 11,5 millions de catholiques déclarés, 500.000 protestants, 150.000 bouddhistes et 125.000 juifs.

o **Comment votent les Français d'origine étrangère ?** L'organisme de sondage CSA avait, au 1er tour de la présidentielle de 2002, réalisé un sondage à la sortie des urnes. Sur-

prise ! Ces électeurs avaient voté exactement comme leurs concitoyens français de souche pour les scrutins se portant sur les petits candidats, ne se séparant que sur les leaders. Jacques Chirac, qui avait recueilli 30% des voix des électeurs en France, n'avait récolté que 15% des voix des électeurs provenant d'un pays de l'UE et seulement 12% des Français d'origine maghrébine. Jospin avait la faveur des anciens immigrés : il n'avait obtenu que 16% du scrutin national, réussissant à obtenir 18% des lecteurs d'origine UE et 29% du vote franco-maghrébin.

Le Pen, qui crée la surprise avec 17% des voix, ramassait 15% des votes des Français originaires de l'UE et même 7% des voix des franco-maghrébins !

## Production de contenus numériques «locale et en langue arabe» En attendant la touche algérienne

M. Mehdi

«Nous avons besoin du savoir de nos concitoyens», a déclaré hier Tom Burns, directeur mondial des Contenus et Services chez le géant américain des microprocesseurs Intel, en introduction à la série d'interventions (quatre au total) qu'il devait présenter lors de l'atelier sur «le développement de la production des contenus numériques», organisé par le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. Tom Burns n'a pas été avare en conseils pour les décideurs et les entrepreneurs désirant investir ce marché du contenu encore à conquérir en Algérie et dans le monde arabe en général.

Le volet éducation vient en amont de toute politique de production de contenu numérique, car il ne s'agit pas de continuer à consommer les nouvelles technologies sans mettre son empreinte dans ce monde virtuel aux fulgurantes avancées. Pour M. Burns, parmi les compétences essentielles d'un citoyen du 21<sup>e</sup> siècle, il y a la «maîtrise des technologies et des médias» qui figure en première place, suivie de la «communication efficace» et de la «pensée critique et systémique». Ces trois volets découlent nécessairement d'un bon niveau d'éducation, et de son pendant électronique, l'«e-education», qui doivent être au sommet des préoccupations des pouvoirs publics. L'acquisition des compétences du 21<sup>e</sup> siècle est la clé de la création d'entreprises et d'emplois, selon l'orateur. Pour les professionnels, il indique que les compétences les plus recherchées sont celles relatives aux langages de programmation comme le C++, Javascript, Flash, HTML5 (un format d'affichage Web, soutenu et développé par Apple), run times, et des langages de programmation graphique.

Outre les avantages écologiques (équipements de moins en moins voraces en consommation d'énergie), la production de contenu numérique a cette particularité de pouvoir être largement diffusée, en un laps de temps insignifiant.

Mais encore faut-il produire localement, c'est-à-dire ne pas se contenter de consommer ni de répercuter uniquement ce qui est produit ailleurs et dans d'autres langues. «Adapter le contenu à l'Algérie, voilà votre défi», affirme Tom Burns, dont la remarque «est valable pour l'ensemble du monde arabe». Le formidable développement de la micro-informatique, de l'Internet et, particulièrement, des smartphones devrait, selon lui, pousser à plus de développement de contenus adaptés à nos sociétés. «L'industrie arabe de contenu est à ses débuts, c'est ce qui montre les formidables opportunités que vous avez à la développer», indique Tom Burns. En matière de présence des langues sur Internet, l'arabe vient à la 7<sup>e</sup> position, après (respectivement de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> place) l'anglais, le chinois, l'espagnol, le japonais, le portugais et l'allemand, et avant le français qui occupe la 8<sup>e</sup> place. Quant à la lutte contre le piratage, Tom Burns estime «que c'est un processus d'éducation» qu'il faut entamer pour enrayer ce phénomène. «Dans les années 80, le taux de piratage aux Etats-Unis était de l'ordre de 80%. Au Japon, le phénomène était tout aussi important», dit-il. C'est donc par un processus de formation, d'éducation et de sensibilisation que le piratage d'un contenu (multimédia, Internet, e-book, logiciel...), au-delà du fait qu'il soit illégal, va à terme freiner toute volonté de créativité et donc de création de richesses et d'emplois. «Renforcer vos capacités maintenant et apprendre par la pratique», dit-il encore pour encourager les éditeurs à produire du contenu local et adapté.

Réunion du Conseil de sécurité

**Guéguerre au sein de la coalition**

**L'intervention militaire d'une coalition internationale contre la Libye, menée par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, qui se poursuit toujours officiellement contre des cibles militaires, a soulevé lundi plusieurs protestations et interrogations officielles.**

Yazid Alilat

Des centaines de missiles ont été tirés samedi, dimanche et lundi à partir d'avions, de sous-marins et de navires de guerre contre des cibles militaires libyennes, ainsi que des installations administratives. Cette puissance de feu a fait intervenir plusieurs officiels européens notamment, qui se sont interrogés sur la finalité de cette intervention militaire, décidée pour faire appliquer la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU.

**LIGUE ARABE: UNE POSITION AMBIGUË**

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, qui avait critiqué dimanche les bombardements de la coalition sur la Libye en estimant qu'ils s'écartaient de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, a affirmé lundi que ses propos avaient été «mal interprétés».

«Nous sommes engagés envers la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU, nous n'avons pas d'objection à cette décision, surtout qu'elle n'appelle pas à une invasion du territoire libyen», a-t-il déclaré. «Ce qui s'est passé en Libye diffère du but qui est d'imposer une zone d'exclusion aérienne, et ce que nous voulons c'est la protection des civils et pas le bombardement d'autres civils», avait-il déclaré à des journalistes.

Mais, le ton le plus ferme contre l'intervention militaire internationale a été pris par le Premier ministre russe Vladimir Poutine, qui a vivement critiqué lundi la résolution de l'ONU autorisant le recours à la force en Libye. Cela «ressemble à un appel aux croisades et témoigne d'une tendance forte des Etats-Unis à recourir à la force contre des pays tiers», a-t-il estimé. «Ce qui m'inquiète, c'est la légèreté avec laquelle sont prises aujourd'hui les décisions concernant l'utilisation de la force dans les affaires internationales», a-t-il déclaré, ajoutant que «cela devient une tendance forte et une constante dans la (politique) des Etats-Unis». Mais, il a été vite critiqué par le président russe Medvedev, qui a jugé inacceptable que Poutine utilise le terme «croisades».

De son côté, l'Allemagne qui avait refusé de rejoindre le rang des «militaristes», s'est sentie confortée, après les premiers bombardements en

Libye, dans ses fortes réserves à l'égard de l'opération militaire, a estimé lundi son ministre des Affaires étrangères Guido Westerwelle. «Nous avons dit très clairement depuis le début que nous ne participerons pas» à cette action de la coalition internationale, a déclaré le diplomate allemand.

La Libye accuse la coalition de violer le cessez-le-feu De son côté le régime libyen a accusé lundi la coalition internationale et les insurgés de violer un cessez-le-feu annoncé à nouveau dimanche soir par les forces militaires du colonel Mouammar Kadhafi. «Les autres parties n'ont pas respecté le cessez-le-feu. Les bombes et les missiles continuent à viser la Libye, tandis que les terroristes d'Al-Qaïda continuent leurs attaques armées», ont déclaré des sources officielles. «Les bombes et les missiles des agresseurs ont tué des dizaines de civils, au moment où la Libye respecte un cessez-le-feu total», ont-elles ajouté.

Les insurgés soutiennent eux que l'armée de Kadhafi pilonne depuis trois jours la région d'Al-Jabal Al-Gharbi (sud-ouest de Tripoli), en particulier les villes de Zenten et Yefren sous leur contrôle. «Les forces de Kadhafi nous bombardent de loin avec des missiles Grad. Ca dure depuis trois jours. Les raids sont très intenses», a déclaré un habitant de Zenten, à 145 km au sud-ouest de la capitale, joint par téléphone par l'AFP. Les batailles étaient très violentes.

Les rebelles ont pu repousser l'offensive et ont empêché une avancée d'un bataillon du régime vers la ville située en hauteur dans cette région montagneuse, a-t-il ajouté. Selon un témoin à Yefren, les forces loyales au colonel Kadhafi ont pu reprendre le contrôle d'un village à proximité de cette ville amazighe (berbère) située à 60 km à l'est de Zenten.

Dans l'Est, les forces de Kadhafi, qui avaient attaqué Benghazi samedi matin, ont reculé lundi jusqu'à Ajdabiya, à 160 km au Sud, sans pour autant abandonner le combat. Des dizaines de chars détruits par des frappes aériennes gisaient le long de la route entre les deux villes.

Mais les centaines d'insurgés qui se sont rassemblés dans l'objectif de reprendre Ajdabiya ont été dispersés par des tirs à l'artillerie lourde des forces gouvernementales retranchées dans la vil-

le. Des obus sont tombés dans le désert le long de la route, et des colonnes de fumée noire s'élevaient dans la zone. «Nous demandons plus de frappes aériennes. Nous voulons qu'ils bombardent ses aéroports et ses chars», a déclaré Salman Maghrabi, un insurgé.

**DIVERGENCES SUR L'OFFENSIVE MILITAIRE**

Sur le front diplomatique, le Conseil de sécurité de l'ONU devait tenir dans la soirée d'hier une réunion à huis clos sur la Libye, selon des diplomates sous couvert de l'anonymat. L'Union européenne avait adopté des sanctions renforcées contre le régime de Kadhafi, mais dont les membres ne parviennent pas toutefois à dissimuler de profondes divisions sur l'opération militaire déclenchée samedi par la coalition internationale. Opposé à l'offensive, le Premier ministre bulgare Boïko Borissov a dénoncé une «aventure» motivée par des intérêts pétroliers.

Même au sein de la coalition - à laquelle participent du côté de l'UE la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, le Danemark, la Grèce, et l'Espagne - des voix dissonantes se font entendre. «Cela ne devrait pas être une guerre contre la Libye» mais l'application stricte de la résolution de l'ONU, a jugé le ministre italien des Affaires étrangères Franco Frattini, à son arrivée à une réunion avec ses homologues européens à Bruxelles. Et il a plaidé, à l'instar du Luxembourg, pour que l'Otan prenne le relais de la «coalition de volontaires» en Libye, alors que la France ou la Turquie s'opposent elles à ce que l'Alliance atlantique soit en première ligne de crainte de s'aliéner l'opinion arabe.

**TRIPOLI COUPÉE DU RESTE DU PAYS**

Sur le terrain des opérations, des bombardements de la coalition internationale ont touché le coeur de Tripoli dans la nuit de dimanche à lundi, et tentaient lundi de couper les lignes de ravitaillement de ses forces. Après le succès annoncé d'une première vague de frappes samedi et dimanche contre les défenses antiaériennes et des blindés près des lignes des insurgés, la prochaine étape consiste à attaquer ces lignes de ravitaillement pour limiter la capacité d'action des for-

ces gouvernementales. «Ses forces sont plutôt éparpillées entre Tripoli et Benghazi (à 1.000 km à l'Est) et nous allons essayer de couper le soutien logistique», avait expliqué dimanche le plus haut gradé américain, l'amiral Michael Mullen, après avoir assuré que la zone d'exclusion aérienne était instaurée.

Dans la nuit de dimanche, des missiles ont détruit un bâtiment administratif à l'intérieur du complexe résidentiel de M. Kadhafi dans le sud de Tripoli. Selon la coalition, il abritait un centre «de commandement et de contrôle». Ce bâtiment est situé à une cinquantaine de mètres de la tente où le colonel avait l'habitude de recevoir ses invités de marque, mais plusieurs responsables au sein de la coalition ont assuré qu'elle ne cherchait pas à viser directement le colonel Kadhafi.

Les habitants de Tripoli avaient pu entendre dans la soirée de fortes explosions, ainsi que de nombreux tirs de batteries antiaériennes. Plusieurs hauts responsables ont assuré que la coalition ne cherchait pas à viser directement le colonel Kadhafi. Mais le ministre britannique des Affaires étrangères, William Hague, a laissé entendre lundi que cela pourrait arriver. L'intervention de la coalition internationale en Libye est pour le moment «succès» et l'Otan est «disposée à venir en soutien» dans «quelques jours», a annoncé lundi pour sa part le chef de la diplomatie française, Alain Juppé. «Le premier succès de notre intervention est clair», a estimé M. Juppé, en marge d'une réunion avec ses homologues européens, car «si nous n'avions rien fait, Benghazi», le fief de la rébellion libyenne dans l'est du pays, «serait un bain de sang». «Nous avons sauvé les civils de Benghazi», a-t-il assuré à partir de Bruxelles.

Enfin, la Turquie a déclaré avoir demandé des clarifications sur les plans de l'Otan en Libye et juge que la manière dont la coalition a été constituée pour attaquer ce pays n'est pas conforme aux normes internationales, a indiqué hier son ministre des Affaires étrangères.

L'intervention militaire a débuté par une frappe aérienne française samedi à 16H45 GMT. L'Italie, la Belgique, la Norvège, le Danemark, le Canada et l'Espagne, le Qatar et les Emirats arabes unis ont annoncé leur participation.

Crise libyenne

**Le silence**

**des agneaux**

**Le silence observé par l'UE sur la guerre en Libye cache mal qui mène, réellement, les opérations militaires.**

De notre bureau de Bruxelles:  
M'hammedi Bouzina Med

L'Union européenne est, depuis samedi 19 mars, muette sur la crise libyenne. Un silence inexplicable et mystérieux. La dernière déclaration de l'UE sur le sujet remonte au vendredi 18 mars, lorsque Mme Catherine Ashton, la représentante aux Affaires étrangères, s'est déclarée «satisfaite de la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'Onu qui autorise l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne en Libye». Certains observateurs expliquent ce silence par les désaccords au sein de la famille européenne sur l'utilisation de la force armée contre le régime de Kadhafi. L'Allemagne, premier contributeur au budget de l'Union, a manifesté son opposition à la voie militaire pour stopper la répression en Libye. Rappelons que l'UE avait suspendu, le 22 février, ses accords commerciaux et diplomatiques avec le régime du colonel Kadhafi et voté, le 28 février, un régime de sanctions allant d'un embargo sur les armes au gel des avoirs bancaires et jusqu'à l'interdiction de visas aux dirigeants libyens. Cependant, l'offensive et la prise de commandement des opérations militaires contre la Libye, par deux de ses principaux membres que sont la France et l'Angleterre, rejoints par l'ensemble des autres pays, excepté l'Allemagne, posent un vrai malaise politique à l'UE et remet à la surface l'éternel construction de la politique de défense commune européenne (PESD). La guerre menée actuellement contre la Libye brouille la lecture de la conception de la PESD dont se réclame l'Union. Car, si ce sont des pays européens identifiés qui mènent les opérations en Libye, il reste que les Américains sont au front avec leurs avions Awacs, leurs drones et missiles Tomahawks. Dans les faits, c'est l'armement de l'Otan qui est utilisé. Mme Catherine Ashton a résumé, la veille du déclenchement de l'offensive militaire contre la Libye, que «chacun doit se conformer à son rôle : l'UE dans le chapitre politique et l'Otan dans celui des armes.» Un écart de langage diplomatique révélateur de l'inexistence d'une quelconque doctrine de la défense européenne et de sa totale dépendance dans ce domaine de l'Otan. Faut-il rappeler que l'Otan a précisé qu'elle n'a pas été sollicitée, en tant que tel, pour intervenir en Libye et qu'elle répondrait à toute sollicitation du Conseil de sécurité ou de l'UE ? Pourtant, les avions de combat européens décollent des bases italiennes et turques de l'Otan et les bâtiments de la 6<sup>ème</sup> Flotte américaine lancent des missiles sur la Libye.

En réalité, ce sont les armes et structures de l'Otan qui sont utilisées dans la guerre contre la Libye, sans le proclamer officiellement. Et jusqu'à l'Allemagne qui annonce sa neutralité dans cette guerre, alors que c'est de son centre de Stuttgart que les opérations sont coordonnées. En clair, l'Otan mène les opérations militaires au nom de l'UE, sans que cette dernière le proclame publiquement. S'il est vrai aussi que cela ne change rien à la situation de guerre en Libye, il n'en reste pas moins que le rôle des Américains, c'est-à-dire les vrais patrons de l'Otan, apparaît au grand jour. Le président français Nicolas Sarkozy, épaulé par l'allié privilégié des Américains, David Cameron, s'apparente à celui du sous-traitant, du «soldat» exécutant une mission définie ailleurs. Le silence de l'UE observé depuis le début de la guerre en Libye est tel que la réunion de ses ministres des Affaires étrangères, qui s'est ouverte hier (lundi), indique, en marge de son ordre du jour, la question libyenne. Parions que la réunion au Sommet (chefs d'Etat et de gouvernement), prévue jeudi et vendredi prochains à Bruxelles, se contentera de prouver que les Occidentaux ont réussi, conformément à la résolution 1973 de l'ONU, la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne en Libye et qu'ils s'affairent à acheminer l'aide humanitaire aux Libyens, sans plus de commentaires sur qui, en réalité, mène les opérations militaires contre Kadhafi.

**MADE IN JAPAN**

**PRIX CHOC**

**IMPREZA HatchBack**  
1 330 000 DA\*

**IMPREZA Sedan**  
1 390 000 DA\*

**LEGACY Essence**  
1 730 000 DA\*

**LEGACY Diesel**  
1 980 000 DA\*

**SUBARU**  
Confidence in Motion

crpedentsu

\* Taxe Véhicules Neufs non incluse.

Distribué par TOYOTA ALGERIE

Siège social Dally Ibrahim: Tél.: 0770 26 40 05 - Alger Ben Aknoun: Tél.: 021 98 30 00 - Blida: Tél.: 025 43 14 14 / 19 19 / 17 17  
Ouargla: Tél.: 029 71 71 71 - Annaba: Tél.: 038 51 16 96 - Oran: Tél.: 041 98 30 00.

SAIDANI, OULED S'LAMA: Tél.: 025 46 34 34 - ARC EN CIEL, TLEMCCEN: Tél.: 043 27 64 36 - MKS MEROUANI, SETIF: Tél.: 036 83 24 30  
BEKOUR, BEJAIA: Tél.: 034 29 35 88 - M'HAMDI SLIMANE, DJELFA: Tél.: 027 87 75 80.



**MAITRE SAHRAOUI Ahmed**  
Commissaire-priseur près le Tribunal de Tiaret  
10 Rue de la Victoire - TIARET  
Tél: 046 41 45 58 / 0555 27 50 68

**AVIS DE VENTE**

Il sera procédé aux enchères publiques avec admissions de soumissions cachetées le 31/03/2011 le Matériel réformé ci-après désigné:

**A 8 h. 30 au parc EGRUT TIARET**

Lot	Désignation	Etat
04	Pelle sur Chenilles 9411. Année 93 avec C.G. + Accessoire PVC + Raccord Acier divers	En panne
05	Pelle sur Pneus 9211. Année 94 avec C.G. + Accessoires AEP + Galva divers	En panne

**A 09 h. 00 au parc d'ELATEX Zone Industrielle Zaaroura TIARET**

Lot	Désignation	Etat
02	VL MAZDA 323. Année 91 + VW AMB + FIAT 128 + PASSAT et Moto CMG	En panne
03	Mobilier de Bureau	Bon
06	Matériel Equipement et Ustensiles de Cuisine	"
07	Matériel et Equipement Mécanique	"
08	Palans et Pont Roulant	"
09	Huiles et Graisses	"
11	Matière Première	"
12	Bois, PVC, Verre, Palettes Métalliques, Céramique et Panneaux Aluminium	"
13	Turbine, Ventilateur, Aspirateur, Tambour Métallique	"
15	Moteurs, Pompe, Armoire de Commande	Usagés
16	Pièces Métalliques, Etagères, Armoires et Etablis Métalliques	Usagés
18	Pièces Métalliques usagées	Usagées

**A 10 h. 00 au parc de NAFTAL Zone I. Zaaroura TIARET**

Lot	Code	Désignation
02	E533	International F1854 Immt 00832-282-38
03	E651	SNVI B230 Immt 01353-284-03
07	L2364	SNVI TB305 Immt 00079-595-30
09	R0207	TRAILOR SC29N2909 Immt 8-1138-08
13	Z0881	TOYOTA 39FD302
14	L1062	TR SNVI TB230 Immt 01521-581-03
16	L1260	TR HINO HE 445 Immt 02988-582-14
17	L2214	TR SNVI TB305 Immt 00161-594-14
18	Y1083	Camion FIAT OM Immt 02877-281-14

Condition de vente:  
Conformément au cahier des charges.

SOHEIB NEWS (0550) 40 44 33



BATENCO OUEST

53 Avenue des Martyrs - EL HAMRI. ORAN



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 01/BTP/11**

Un avis d'appel d'offres national est lancé pour la réalisation de divers lots à BECHAR.

- LOT 1 : Electricité Intérieur & Eclairage Extérieur et Basse Tension
- LOT 2 : Plomberie Sanitaire et Réseau Incendie
- LOT 3 : Peinture et Vitrerie
- LOT 4 : Menuiserie Bois
- LOT 5 : Climatisation

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 3.000 Dinars par lot auprès de:

- BATENCO OUEST 53 Avenue des Martyrs EL HAMRI ORAN -  
Tél : 041 34 32 97

- Antenne de Bechar : sise au 02 Rue DAGHMI MOHAMED BARGA  
Cité EL JIHANI BECHAR - Tél: 049 83 33 34

Les offres comprenant les pièces et les documents exigés dans le cahier des charges devront être scindées en deux parties:

- Une offre technique comprenant les documents requis par le cahier des charges.
- Une offre financière comprenant les documents requis par le cahier des charges.

Les offres contenant les pièces réglementaires doivent être déposées à l'adresse sus-indiquée au plus tard VINGT (20) jours à partir de la date de la première parution du présent avis. Passé ce délai aucune offre ne sera acceptée.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne doit porter que la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/BTP/11**  
"LOT N°"  
**CONFIDENTIEL "A NE PAS OUVRIR"**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

## BOUIRA

**Le chemin ferroviaire pose problème**

Farid Haddouche

Après l'accident douloureux qui s'est produit, il y a trois semaines, dans le village Bouakache, relevant de la commune d'El Adjiba, à 26 km à l'est du chef-lieu de wilaya, Bouira, et qui a causé de graves blessures au conducteur d'un camion semi-remorque qui a été percuté par un train de marchandises, alors qu'il traversait la voie ferrée, il est urgent, suggèrent les populations de la localité de mettre en lieu et place un passage à niveau gardé. A plus forte raison lorsque nous savons que de nom-

breux accidents de ce genre se sont déjà produits et ont provoqué mort d'homme parfois. Le camion semi-remorque qui a été percuté par le train de passage, était chargé de gypse qu'il allait livrer au compte de l'usine de gypse Coulba Gypse et qui se trouve à Bouakache, dans la commune d'El Adjiba. Les responsables de cette fabrique ont également saisi les services concernés de la nécessité de placer un passage à niveau gardé, ou trouver un moyen par lequel les camions de l'entreprise, et d'autres clients puissent passer en toute sécurité. Autrement, les ris-

ques d'accidents seront toujours encourus par les usagers qui traversent ce passage ferroviaire non gardé, et qui relie la localité de Bouakache, à celle de l'est du pays, comme d'autres accidents survenus par le passé. Et le dernier fut celui qui s'est produit récemment, au moment où un camion semi-remorque traversait la voie ferroviaire, et se dirigeait vers la wilaya de M'Sila, a été violemment percuté par un train de marchandises qui venait de l'est du pays, et se dirigeait vers Alger. Le camion fut complètement endommagé et le chauffeur grièvement blessé.

## MÉDÉA

**Un 19 mars 1962...**

Rabah Benaouda

C'est la petite commune de Bouchraïh, située à 57 km au nord-est de Médéa et relevant de la daïra de Sidi Naâmane, qui a été choisie, cette année, pour la commémoration du 49<sup>ème</sup> anniversaire de la fête de la victoire, le 19 mars de chaque année, dans la wilaya de Médéa. Une commémoration à laquelle étaient présentes toutes les autorités locales civiles et militaires, de même que les parlementaires des deux chambres ainsi qu'une foule très nombreuse et qui a débuté au cimetière des Martyrs, avec la levée des couleurs, au rythme de «Kassaman», le dépôt de gerbes de fleurs, au rythme de la sonnerie aux morts, et la lecture de la Fatiha. Après une brève intervention de M. Ahmed Fouad Chaâouati, secrétaire de l'organi-

sation nationale des moudjahidines (ONM), pour la wilaya de Médéa qui mettra en valeur les valeurs et l'importance de la célébration de ces journées nationales, la délégation officielle procédera aux baptisations de deux nouveaux établissements scolaires, un lycée et un CEM, respectivement aux noms du moudjahid Laïd Mekkaoui, décédé en 1986 et du chahid Mohamed Brik, et d'une salle polyvalente au nom du chahid Aïssa Yahoui.

Ce sera ensuite le départ vers la commune de Aïn Boucif, chef-lieu de daïra, située à 76 km au sud-est de Médéa, pour la cérémonie de réintégration des restes du chahid Kaddour Ameur, tombé au Champ d'honneur, au mois de février 1960, récemment localisé dans la commune voisine d'El Aouinet et exhumé. Une cérémonie durant laquelle la famille du

chahid a remis au wali de Médéa, M. Brahim Merad, des photos agrandies représentant le chahid qui était commissaire politique dans la zone 5 de la wilaya IV historique. Des festivités officielles qui prendront fin, dans la soirée de ce samedi 19 mars, à la maison de la Culture Hacène El-Hasani de Médéa avec la présentation de la pièce théâtrale retraçant le combat d'un autre héros de la guerre de Libération nationale, le chahid Ahmed Hadj-Hamdi dit «Arsène». Comme il reste à ajouter pour conclure, qu'en marge de la célébration de la fête de la victoire, une cérémonie de lancement d'une opération de plantation de 1.000 arbres, décidée par les responsables de la sûreté de wilaya de Médéa, a eu lieu, tôt le matin de ce samedi, au siège de la 15<sup>ème</sup> unité de la garde républicaine de Berrouaghia.

## DJELFA

**Une mosquée fermée et des explications**

Bekâï Abdelkader

La mosquée Bendnidina, l'une des plus anciennes de la ville de Djelfa, est fermée par arrêté du wali depuis le 24 août 2010. Située au centre de la ville, elle peut contenir jusqu'à 2.000 personnes. Les habitants et les commerçants se trouvant aux alentours se sont retrouvés, après cette fermeture, assez loin des autres mosquées. Cette situation assez désagréable, les a amenés à protester auprès des autorités locales et auprès du ministre. Ils ont même organisé des sit-in devant ladite mosquée. Pour connaître les raisons de cette fermeture, nous nous sommes rapprochés des responsables de la direction

des Affaires religieuses pour leur demander de nous éclairer sur le sujet. Tout a commencé en 2009, nous dit-on, lorsque les membres de l'association de la mosquée demandèrent au ministre des travaux d'extension. Le dossier fut transmis à la direction de la wilaya. Cette dernière constitua une commission pour inspecter les lieux et fut extrêmement surprise de constater que la mosquée était dans un état structural lamentable, des fissures sur les murs, le plancher du 1<sup>er</sup> étage et le plafond. Des poteaux sous dimensionnés et dont certains sont carrément cisailés. Absence de chaînage horizontal et constructions hors normes. On nous révéla, en outre, qu'en 1999, on avait en-

trepris des travaux non conformes, allant jusqu'à accaparer une partie du trottoir. Les fidèles se demandent alors pourquoi les responsables du secteur ne se sont-ils pas rendus compte avant ? Deux commissions furent constituées, une première venue du CCT de Chlef et une autre locale, composée de la protection civile, du DUC, du CTC et des membres de la direction des Affaires religieuses. Les deux rapports furent catégoriques : la mosquée constitue un danger réel pour les fidèles et doit fermer. Une expertise est actuellement en cours pour, éventuellement, entreprendre des travaux de fond ou démolir complètement et reconstruire une nouvelle bâtisse.

## BLIDA

**Détournement de 1,8 milliard de centimes, le receveur arrêté**

Tahar Mansour

Le receveur du bureau de poste de la petite commune de Ben Khelil vient d'être placé en détention préventive par le procureur de la République près le tribunal de Boufarik pour détournement de deniers publics et mauvaise gestion. En effet, les contrôleurs d'Algérie Poste se sont aperçus qu'il man-

quait 1,8 milliard de centimes dans la caisse du bureau de poste alors que, d'un autre côté, les registres n'étaient pas tenus. Le directeur de wilaya d'Algérie Poste déposa alors plainte contre le receveur, H.R. 31 ans, et une enquête fut alors diligentée par la sûreté urbaine de Ben Khelil. Les différents contrôles qui ont été opérés confirmèrent le détournement et le receveur de la poste a été arrêté et présenté devant la justice.

**Vois de voiture, trois mandats de dépôt**

N.B. 21 ans a été remarqué par un habitant de Ben Khelil alors qu'il conduisait une voiture de marque «Hyundai Accent» qui a été volée il y a peu de temps. Aussitôt, la police fut avertie et des inspecteurs procédèrent à son arrestation, ce dernier ne pouvant expliquer la provenance de la voiture qu'il conduisait. Il fut

obligé de reconnaître l'avoir dérobée à son propriétaire sous la menace d'un couteau après qu'il l'ait emmené jusqu'à Bouarfa. Il expliqua aux enquêteurs qu'il choisissait des taxis clandestins auxquels il demandait de le conduire dans des endroits assez isolés et là, il les menaçait à l'aide d'un couteau pour s'emparer de

leur voiture. Il avoua aussi le vol sous la menace, d'une autre voiture et donna enfin les noms de ses deux complices, B.M. 27 ans, demeurant à Médéa et R.B. 34 ans demeurant à Chébli. Présents au parquet de Boufarik, en fin de semaine écoulée, les trois suspects ont été placés en détention préventive. **T. M.**

## ANNABA

**Des protestataires bloquent la route**

Depuis la mi-journée de dimanche dernier, des jeunes de la ville d'El Hadjar ont bloqué la RN 16, à hauteur de la cité «Le central» et la RN 16A, à hauteur de la cité Attoui en brûlant des pneus et en plaçant des blocs de pierre pour protester contre le chômage. La cir-

culcation routière a été déviée sur la RN 21 et autres routes secondaires, du côté de la wilaya d'El Tarf, pour rallier la RN 16 à partir de Dréan et permettre aux uns et aux autres d'atteindre les wilayas de Souk ahras et Tébessa.

A. O.

## MILA

**Du nouveau à l'hôpital**

Les malades programmés pour une intervention chirurgicale à l'hôpital «240 lits» de Ferdjoua, ne se déplaceront plus à l'hôpital de Mila ou celui de Chelghoum Laïd, pour une auscultation spécialisée. En effet, l'affectation d'un spécialiste en réanimation vient

d'être accueillie avec soulagement par la population. D'autre part, le service de laboratoire qui vient d'être renforcé par un médecin biologiste, effectuera dans un proche avenir, les bilans médicaux, une fois que le matériel commandé sera réceptionné, apprend-on de source hospitalière. **B. B.**

## GUELMA

**Les jeunes et les fléaux sociaux**

Menani Mohamed

Dans le cadre des festivités marquant la commémoration du 49<sup>ème</sup> anniversaire de la journée de la victoire, l'Association de l'information et la communication en milieu des jeunes de Guelma, organise en collaboration avec l'association nationale «Solidarité AIDS», une campagne d'information et de sensibilisation du 18 au 24 mars 2011, vulgarisant la notion des échanges entre jeunes, la portée de l'action de prévention contre les fléaux sociaux en milieu juvénile, lors des vacances de printemps, dans les sites thermaux.

Les manifestations matérialisées

par des conférences débats et autres activités de contacts sociaux, seront domiciliées sur différentes infrastructures des jeunes et stations thermales ou sites touristiques de la région de Guelma. Cela en vue de débattre des thèmes liés au rôle des réseaux du mouvement association des jeunes, à la prévention contre les fléaux de la drogue et des MTS en milieu des jeunes, à la consolidation des passerelles de communication dans les échanges des jeunes et la promotion du tourisme des jeunes en mettant en valeur les potentialités touristiques et archéologiques nationales dans l'optique d'orienter le touriste jeune vers la «destination Algérie».

## TAMANRASSET

**Du mirage à la réalité**

Les habitants de la ville de Tamanrasset, approchés par l'APS, au lendemain de la mise en service du mégaprojet de transfert d'eau à partir d'In Salah, avouent qu'ils ont «encore du mal à y croire». Avec cette spontanéité et cette franchise des gens du Grand Sud, ils concèdent volontiers qu'au début, ils avaient assimilé l'annonce du projet à un «mirage du Sahara» ou un «réconfort pour calmer les habitants de la région dont les besoins en eau se sont accrus». C'est tout aussi volontiers qu'ils admettent aujourd'hui s'être «trompés». «On n'a jamais pensé, ni même imaginé un transfert d'eau sur une aussi longue distance», affirment Mohamed Benabdallah (26 ans) et Abdelmalek Leghnedj (22 ans), deux étudiants résidant à la cité Imchoul, pour le premier et Ksar Fougani pour le second, au chef-lieu de wilaya. «Pour être francs avec vous, nous sommes des jeunes qui ne croient qu'à ce qui est palpable, et combien fut grande notre joie de voir de nos yeux ce projet se concrétiser et arriver aux portes de notre ville, dans un délai record», ajoutent-ils. Ils avouent aussi que leur bonheur sera «encore plus grand lorsque sera entamée l'opération de distribution à travers le réseau d'eau potable dont le ministre a promis la rénovation». Mohamed ajoute «espérer seulement que la gestion de cette ressource soit rationnelle et confiée à des cadres compétents, capables de s'assurer que l'eau parviendra à l'ensemble de quartiers de la ville de Tamanrasset dont les habitants n'ont jamais osé rêver voir, un jour, l'eau jaillir de leurs robinets et les débarrasser, à tout jamais, des jerrycans et des citernes». L'eau est «chère» à Tamanrasset, affirme de son côté Abdelkader Badji (63 ans), un père de 10 enfants, rencontré près d'une épicerie de la cité Ksar Fougani en train d'observer un groupe de jeunes s'affairant à nettoyer la cité sous un nuage de poussière. «Ils pourraient

arroser un peu le sol, leur tâche serait plus facile, mais l'eau est sacrée et on la réserve que pour les cas d'absolue nécessité», dit-il, assurant avec amertume qu'ici, l'on dépense en moyenne 4.000 DA par mois, pour les besoins en eau. Une dépense qui se fait souvent «au détriment de certains aliments», assure le sexagénaire, se disant «heureux, optimiste et reconnaissant, comme tous les habitants de cette ville, envers l'Etat qui a pris en charge ce problème qui dure depuis très longtemps». La sagesse des gens du Sud et les longues années de souffrance lui font même dire que ça «ne l'intéresse pas de boire de l'eau de robinet, aujourd'hui ou demain, car, après ce qu'il a vu de (ses) propres yeux, (il) sait que l'eau, source de vie, est arrivée à Tamanrasset, par la grâce de Dieu et par la volonté des hommes, à leur tête le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika». Azzedine Badi (30 ans), cadre à l'ADE (Algérienne des eaux), à Tamanrasset, indique que les travailleurs ayant activé sur ce projet ont «creusé des roches et affronté la rigueur extrême de la nature de cette région aride». Il ajoute que des hommes «se sont enthousiasmés pour ce projet qui paraissait insensé pour certains, et ont réussi à relever le défi». De nombreuses autres personnes, rencontrées par l'APS, tiennent à saluer les efforts colossaux consentis pour assurer le succès de la première tranche de ce grand projet dont le coût global a atteint 197 milliards de dinars. «Une grande enveloppe pour résoudre un grand problème et rendre vie à Tamanrasset», lance Abdelhamid Biouali, un chauffeur de taxi, de 42 ans. Les habitants de Tamanrasset qui ont vu leur rêve «impossible» se réaliser ont, aujourd'hui, hâte de voir l'eau couler dans leurs robinets et semblent impatients de bannir de leur quotidien, les longues files d'attente et leur quête éreintante des citernes d'eau.

## Ouled Rahmoune Des habitants bloquent la route

**Hier matin à 10h, des habitants du quartier Benouis, situé à la cité de la gare d'Ouled Rahmoun (6 km environ au sud d'El Khroub), et dont le nombre a été estimé entre 70 et 80, ont barré la RN 3 qui relie Constantine à Batna.**

A. Mallem

Selon les informations recueillies auprès de citoyens et des autorités locales, ces manifestants ont déclaré protester contre l'opération de distribution d'un quota de 609 lots de terrain à construire, dans le cadre de l'habitat rural. Contactés hier par téléphone, des citoyens de cette commune nous ont déclaré que «les manifestants ont estimé que l'opération d'attribution, conduite par l'APC, ne s'est pas faite dans la transparence». Ils accusent aussi le maire de «magouille», tout en considérant que le nombre de lots retenus est très insuffisant pour contenter tout le monde». Et d'expliquer «que cette fronde avait commencé quand les services municipaux ont recensé la soixantaine de familles du bidonville du quartier Benyoune, dans le but de leur attribuer des lots de terrain à construire, dans le village de Syria. Alors, craignant qu'ils n'aient été écartés du programme, les habitants d'un autre bidonville, situé dans le quartier de la poste appelé «El-Barid», ont revendiqué également leur inscription parmi les bénéficiaires de lots de terrain.

Devant le tollé soulevé, lors de la mise en œuvre de cette opération, qui n'est qu'à ses débuts, l'APC a

annulé la procédure déjà faite. Cette décision n'a pas plu aux citoyens du premier quartier recensés qui ont pris attache avec le président de l'APC, lequel, selon nos informateurs, leur aurait déclaré qu'il ne pouvait rien faire pour eux. Ils ont alors décidé de sortir dans la rue pour protester, puis se sont ensuite dirigés vers la route nationale qu'ils ont barrée avec des objets hétéroclites (pneus, pierres, troncs d'arbre, etc.), empêchant toute circulation dans les deux sens.

Contacté hier, le président de l'APC d'Ouled Rahmoun, M. Slimane Zellali, tout en confirmant les faits, a déclaré que «la plupart de ces gens qui parlent de magouille et de manque de transparence font pourtant partie de la commission d'attribution. Nous avons annulé le travail qui a été déjà fait par les commissions, lequel travail, était encore au stade de tri des dossiers». Le maire d'Ouled Rahmoun a déclaré aussi qu'il est quasiment impossible de contenter tout le monde, sa commune étant constituée à 80 % de constructions illicites. Hier, aux environs de 15h, les manifestants étaient encore sur place, maintenant la route bloquée, et ce sans qu'aucune autorité locale n'ait intervenu pour débloquent la situation ou disperser les manifestants.

## Jeunes investisseurs Lorsque l'argent ne suffit pas

A. El Abci

La direction de l'Agence de soutien à l'emploi, «Ansej», et l'Association des jeunes investisseurs, «Asij» organisent depuis hier et pour deux jours, au siège de l'Odeje, au Ciloc, un séminaire de formation, à l'endroit de 60 porteurs de projets qui s'apprentent à lancer «l'affaire de leur vie».

Outre ces deux organisateurs, le séminaire est également animé par des représentants de la direction de l'Emploi, de l'Agence de l'emploi «Anem», des Impôts, etc.

Le président de l'«Asij», Mohamed Messili, en marge de la rencontre, présente son association comme passerelle devant fournir les connaissances indispensables, au démarrage du projet. Le séminaire vise donc un accompagnement des jeunes investisseurs par de plus anciens, dans le domaine, en matière de fiscalité et de parafiscalité, de relations avec la Cnas, l'Anem et d'autres encore, et ainsi de les mettre dès le départ dans le bain et les initier aux démarches en direction des différentes administrations partenaires dans l'acte de création de micro-entreprises. Dans son intervention le directeur de l'Ansej, M. Benmili, notera «qu'au-delà des facilités de toutes sortes que l'administration peut avancer à un jeune, pour monter sa petite entreprise, il demeure une chose importante qui peut tout faire capoter, malgré tout, à savoir le volet formation et accompagnement. Insistant, dans ce

cadre, sur le fait que contrairement à ce que pensent beaucoup de gens, l'argent ne suffit pas. Cela est d'autant plus évident si le jeune entrepreneur ne dispose pas d'une bonne formation dans le créneau qu'il aura choisi. Mais aussi et plus fondamentalement encore, d'une bonne information et connaissance des lois et dispositifs fiscaux et parafiscaux, qui constituent jusqu'à 20% de la réussite avant le démarrage du projet précise le président de l'Asij. L'entrepreneur en herbe devient gérant, une fois son affaire mise en route, et à ce titre, il est censé ne pas ignorer les lois et règlements, au risque d'écourter la durée de vie de son entreprise.

Les représentants des autres administrations ont encouragé les porteurs de projets, qui seront considérés par eux comme des investisseurs et à ce titre, les ont invités à prendre attache avec eux pour information ou renseignement. Ainsi l'Anem fera savoir, à titre d'exemple, que pour toute embauche d'un jeune, diplômé ou non, elle prend en charge le salaire ou la prime. Le représentant des Impôts expliquera que souvent, il y a méprise pour ce qui touche la TVA, dont l'exonération du jeune investisseur concerne son exemption à l'achat et non dans les services. Alors que celui de la Cnas, parlera des nouvelles dispositions consistant en un abattement des cotisations de 28% pour le recrutement d'un primo emploi et de 20 % de l'embauche de tout nouvel employé.

## Le marché de Didouche Mourad a la peau dure

Le marché informel de la rue Didouche Mourad a, semble-t-il de beaux jours devant lui. En effet, et pour se protéger des intempéries assez fréquentes, ces derniers jours, la plupart des vendeurs ont couvert leurs marchandises par des toiles cirées imperméables. Pour ce faire, c'est un incroyable réseau de ficelles et autres piquets qui défigurent affreusement le décor de la rue. Plusieurs riverains, qu'ils soient habitants ou gérants de commerce, se disent écœurés par ce comportement qui nuit à l'esthétique et s'emparent contre le silence des autorités qui laissent faire, sans la moindre réaction. Les vendeurs, disent-ils, ont pris possession du terrain et manifestent l'intention d'y rester, malgré les décisions de les déplacer ailleurs.

## Question de signalisation

Un sérieux problème de visibilité se pose pour les automobilistes qui circulent sur la route nationale à double voie n°101 qui relie El Khroub à la nouvelle ville Ali Mendjeli. «Ce n'est qu'une fois qu'on est au carrefour, disent des chauffeurs, que l'on aperçoit le sens giratoire balisé par de petites plaques indicatrices invisibles car n'étant pas phosphorescentes». Et de montrer les traces de coups de freins visibles sur l'asphalte et les traces de chocs contre le rond-point, abordé trop vite, semble-t-il. La mairie d'El Khroub, gestionnaire de ce rond-point, qu'elle a d'ailleurs fleuri, alertée sur cette situation, indique que cela va être pris en charge.

## La clinique de Boudraâ Salah en quête de prise en charge

Aussi bien les visiteurs que le personnel de la clinique publique de la cité Boudraâ Salah, ne cessent, disent-ils, de protester contre l'incroyable état de saleté qui entoure ce lieu. Il y a beaucoup d'ordures et de déchets jetés presque jusque devant la porte d'entrée. Pourtant, assure le personnel médical, «nous avons interpellé, à plusieurs reprises, les services de l'antenne communale, pour inviter les services de voirie à prendre en charge cette situation. Mais les jours passent, les tas de déchets jetés par des riverains qui n'ont pas de respect pour l'environnement et l'hygiène, augmentent et nous sommes impuissants devant cette situation de laisser-aller», concluent-ils.

## Sorties récréatives

Le froid, le vent glacial et les quelques bourrasques n'ont pas découragé de nombreux jeunes écoliers, collégiens et lycéens d'autres villes de la région, de venir en excursion à Constantine. Une fois leurs bus garés à proximité du monument aux Morts, c'est la promenade avec des prises de photos souvenir, du pont suspendu, des grottes préhistoriques qui existent tout le long du boulevard de l'abîme et la rivière qui coule au fond du Rhumel. D'autres se sont installés sur les bancs publics, placés le long du boulevard, pour admirer les vues impressionnantes des vergers du Hamma.

A. C.

## La démolition des constructions illicites reprend

A. Mallem

Dans un communiqué rendu public, hier, par la cellule de communication de l'APC de Constantine, la direction de l'urbanisme de la commune annonce la reprise des opérations de démolition des constructions illicites, érigées sur le territoire de la commune. Dans ce communiqué qui porte la griffe du cabinet du maire, figure le calendrier des actions inscrites et qui ont démarré le 20 mars courant et vont s'étendre jusqu'au mois de mai prochain. Dans ce cadre, la première étape du programme qui s'étale du 20 au 28 mars en cours, touche le secteur urbain du 5-Juillet avec les quartiers de Naadja S'ghira, le terrain Silini, le terrain Boumezzouza, la cité Zaouche et le terrain Benslama.

Dans sa seconde étape, l'opération de démolition se déroulera au niveau du secteur urbain de Ziadia du 29 mars au 5 avril, et portera sur le terrain Bachtarzi, le terrain Bellili, El-Barda et Tafrent. Elle se poursuivra ensuite en se déplaçant vers le secteur urbain de Boudraa Salah du 6 au 13 avril pour se porter sur la cité Bencherqui, la route de Chettaba, Salah

Bey et enfin les terres situées derrière l'hôpital El-Bir.

Du 17 au 21 avril, ce sera le tour du secteur urbain de Sidi-Rached de recevoir la visite de la brigade de démolition qui portera son action sur le quartier d'El-Ménia, dans le terrain dit El-Khamsa et au quartier de Sidi-M'cid. Le communiqué de l'APC indique que le secteur urbain d'El-Gammas sera lui aussi concerné par cette opération, et cela du 24 au 28 avril prochain. Et c'est la cité Sissaoui, le terrain Bouzahzah, le terrain Mechat ainsi que la cité El-Mouna n°2 qui seront visés.

Enfin, il est précisé que cette opération sera clôturée au niveau du secteur urbain des Mûriers où elle est programmée entre le 1<sup>er</sup> et le 5 mai avec des actions de démolition qui seront déclenchées à Chaab-Ersas, Lejdour, l'Onama et Nakhil.

L'objectif poursuivi par la direction de l'urbanisme par le biais de cette opération d'envergure, conclut la cellule de communication de l'APC est de débarrasser définitivement la ville des ponts des constructions illicites qui ont proliféré encore d'un quartier à l'autre en défigurant le tissu urbain de la capitale de l'Est.

## Cap sur l'Agriculture

A. Mallem

Pour le wali de Constantine, «le plus grand, le meilleur et le plus beau des investissements pour le pays, est celui qui doit être fait dans le secteur agricole. Les résultats dans ce secteur, tant au niveau local que national, a-t-il déclaré hier à l'ouverture d'une journée d'information sur l'investissement dans le secteur agricole, sont là pour justifier cette appréciation». Et d'ajouter que «la nécessité de l'accompagnement des efforts et des investissements qui sont et seront faits dans ce secteur, s'impose à nous en tant que responsables et gestionnaires». C'est donc, hier matin, dans la salle des délibérations de l'APW que s'est tenue la journée d'étude et d'information sur l'application de la circulaire interministérielle n°10, du 23 février 2011, émise par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales. Cette circulaire porte sur les conditions de création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage et l'élargissement de la base productive agricole, à chaque fois que les conditions sont réunies, en considérant que cela constitue l'un des objectifs fondamentaux de la politique de renouveau agricole et rural. Organisée par la direction des Services agricoles (DSA), la manifestation a réuni tous les opérateurs du secteur ainsi que les chefs de daïra, les présidents des APC et des fellahs. Découlant des orienta-

tions prises par le conseil des ministres du 22 février, dans le cadre du renforcement du renouveau de l'économie agricole et rurale, la circulaire n°108 est venue définir les modalités de création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage. Son application est pilotée par l'Office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya qui a son siège à la DSA.

Au chapitre des terres privées non exploitées, par exemple, le document stipule que le candidat, muni de l'attestation de validation du projet et confirmé dans un cahier des charges cosigné par lui-même et le directeur de wilaya de l'ONTA et de son titre de propriété, peut s'adresser à la BADR pour bénéficier d'un crédit bonifié, à concurrence d'un million de dinars par hectare, le titre de propriété servant d'hypothèque. Dans d'autres dispositions, la circulaire indique les procédures à mener concernant les nouvelles exploitations agricoles et d'élevage à créer sur les terres du domaine privé de l'Etat, les modalités d'attribution de la concession des terres en vue de la création d'exploitations agricoles ainsi que les avantages liés à la création de nouvelles exploitations, dans le cadre de la concession. A noter que cette journée d'information et d'explication des dispositions de cette circulaire et leur implication sur le terrain, a débuté par une cérémonie symbolique de remise de contrats de concessions à des fellahs.

## Campagne de vaccination contre la clavelée et la fièvre aphteuse

Une large campagne de vaccination des cheptels bovin et ovin, contre la clavelée et la fièvre aphteuse, vient d'être lancée à travers les 12 communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris dimanche, auprès des services concernés de la wilaya.

Encadrée par une cinquantaine de vétérinaires de statut privé, cette opération de vaccination, initiée par l'Inspection vétérinaire de la direction des Services agricoles (DSA), touchera 56.000 têtes bovines dont plus de 37.000 vaches laitières, et 174.000 têtes d'ovins dont 86.800 brebis a précisé M. Fouad Bentradi, chargé de la communication à la DSA.

La campagne de vaccination qui se

poursuivra jusqu'au 15 avril prochain ciblera, de «manière particulière», les grandes régions d'élevage, notamment les communes de Messaoud Boudjeriou, Ibn Ziad, Ibn Badis, Hamma Bouziane, en plus de plusieurs autres zones de la commune d'El Khroub. Le caractère «transmissible et dangereux» de ces deux maladies virales est aujourd'hui «avéré», a précisé la même source, ajoutant que la clavelée est «particulièrement redoutable» car ses conséquences sur le plan économique peuvent être «catastrophiques». «D'où l'importance de ces actions de prévention», a-t-il souligné. Le cheptel de la wilaya de Constantine est

«sain» et aucun foyer de ces deux maladies n'a été signalé par les éleveurs sur l'ensemble du territoire, durant ces dernières années, a tenu à relever le même responsable, signalant, toutefois, la nécessité de prendre à titre préventif, des précautions sanitaires, dans le cadre de la lutte contre ses zoonoses qui peuvent se transmettre de l'animal à l'homme.

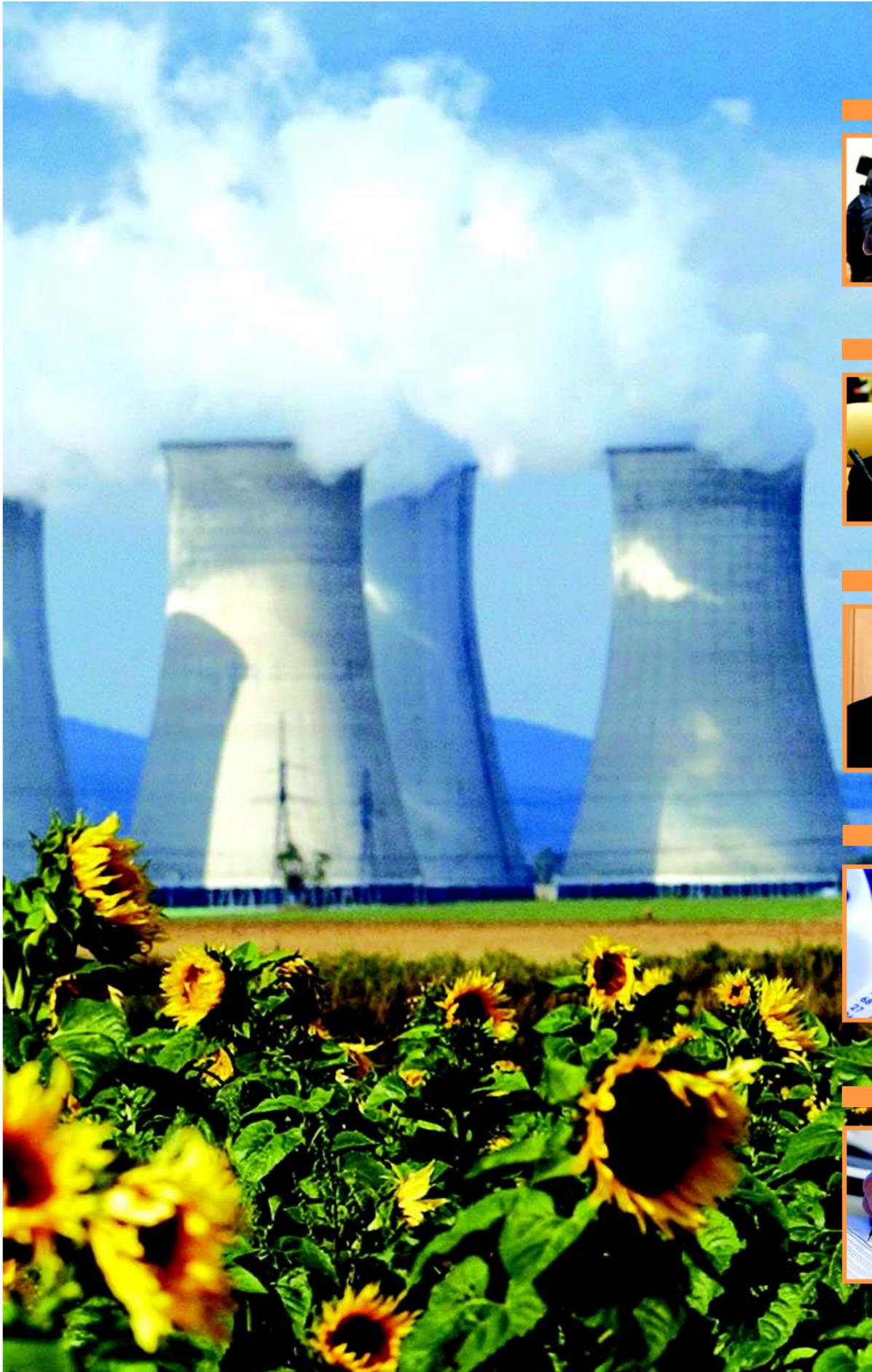
Des campagnes de sensibilisation et d'orientation, en vue de d'obtenir une large adhésion des éleveurs, notamment les producteurs de lait, aux différents programmes de vaccination du cheptel, seront régulièrement organisées afin de préserver le cheptel de la wilaya, a enfin observé M. Bentradi.

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

17 rabie ethani 1432

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h10	12h41	16h09	18h50	20h09





Les enjeux pétroliers de la guerre en Libye



Pétrole: le patron de la NOC libyenne prêche dans le désert



Tewfik Hasni, expert: «Les centrales nucléaires au Maghreb ne verront pas le jour !»



Algérie : le capital-risque démarre, presque, de zéro



Sociétés d'investissements : un large éventail d'intervention

## Guerre fossile, défaite radioactive

**D**eux guerres se déroulent actuellement dans le monde et nous concernent directement en tant qu'Algériens et Maghrébins. Elles ont toutes les deux l'énergie pour toile de fond. Cela se passe dans la proche Libye et dans le pas si lointain Japon. Kadhafi, celui qui officiellement n'a pas de pouvoir et donc ne peut être jamais démis, a beaucoup fait usage du pétrole pour s'attirer les amitiés, de circonstances, des chefs d'Etat occidentaux. Qui ne se souvient de Berlusconi baisant la main de Kadhafi ou d'un Sarkozy veillant au confort du séjour parisien du guide ? Business is business. Ce même pétrole qui faisait ses amitiés et qui rendait de peu d'importance les colères du Libyen lambda sert de toile de fond à la guerre occidentale en cours. La Ligue arabe découvre qu'elle a servi d'alibi à une action qui va au-delà de la défense des civils. Les Italiens découvrent que les Français ont pris beaucoup d'actions pétrolières du côté des insurgés de Benghazi et qu'ils risquent d'être les grands perdants de la guerre fossile en cours. Il se passe donc quelque chose de grave, de lourd. Il semble qu'il est déjà trop tard pour que Kadhafi et sa turbulente progéniture en tirent un enseignement. Mais les voisins, c'est-à-dire nous, ont encore le temps de le faire. Dans

le proche Japon, l'industrie du nucléaire vient d'essayer une défaite hautement radioactive. Et il y a déjà un constat à en tirer : même si le nucléaire résiste aux radiations de Fukushima Daiishi, s'équiper de centrales nucléaires va être horriblement plus cher puisqu'il faudra investir encore davantage dans la sécurité. Tewfik Hasni, dans un entretien passionnant, se risque à un pronostic : les centrales nucléaires ne verront pas le jour au Maghreb ! Tant mieux, diront beaucoup de Maghrébins. C'est qu'ils savent qu'ils ont un beau soleil. Et ils apprennent que cela deviendra beaucoup moins coûteux - et infiniment plus sûr - d'investir dans le renouvelable et d'éviter le nucléaire. Cette guerre que livre le Japon donne un enseignement net. Celle qui se déroule en Libye aussi... Même si cela semble encore confus dans des esprits fortement et légitimement choqués de revoir des armées des anciens colonisateurs faire leur baroud dans le ciel du pays d'Omar El Mokhtar. On tirera le bon enseignement. Kadhafi, lui, est incapable de constater que l'énergie fossile qui a longtemps fait sa fortune - au sens plein du terme - est, en raison de son grand manque de discernement, la cause des infortunes actuelles du pays.

**SALIM RABIA**



Réalisé avec la collaboration de  
<http://www.maghrebemergent.com/>



## Les enjeux pétroliers de la guerre en Libye

Le pétrole est-il un enjeu dans la partie guerrière engagée en Libye ? Oui, répond le colonel Mouammar Kadhafi en annonçant qu'il ne laissera pas la France et la Grande-Bretagne s'emparer du pétrole libyen. La Ligue arabe vient de découvrir, après une journée de guerre, que les Occidentaux outrepassent le mandat onusien. L'Italie aussi. Certains responsables italiens accusent ouvertement Paris de chercher à prendre leur place dans le secteur pétrolier libyen. Décryptage.

**PAR OUSSAMA NADJIB**

Nous ne laisserons pas la France, la Grande-Bretagne s'emparer de notre pétrole. Le colonel Mouammar Kadhafi a, immédiatement après les attaques des forces occidentales, mis en avant les appétits pétroliers dans la crise actuelle. Dans un pays qui ne vit que de sa rente fossile, l'enjeu est évident. Le malaise italien à l'égard de l'intervention occidentale en Libye et de sa portée est totalement marqué par l'appréhension des acteurs politiques et économiques sur le risque d'une perte des justes positions acquises dans ce pays. Lundi, empruntant la même marche à reculons d'Amr Moussa, secrétaire général de la Ligue arabe et candidat putatif à la présidentielle en Egypte, l'Italie a exprimé son refus que la coalition mène une «guerre contre la Libye». Le ministre italien des Affaires étrangères, Franco Frattini, ne veut pas d'une interprétation extensive de la résolution 1973 du Conseil de sécurité qui partant d'un objectif de protection de la population civile aboutirait à «faire dégager» Kadhafi par la force. L'Italie «a accepté de prendre part à la coalition internationale pré-

cisément pour mettre en œuvre un cessez-le-feu, faire cesser les violences et protéger les populations. Nous voulons vérifier soigneusement que toutes les actions entreprises sont conformes aux objectifs de la résolution de l'ONU». L'Italie, a-t-il dit ne veut pas du «tout aller au-delà de la mise en œuvre stricte de la résolution» votée par le Conseil de sécurité, a martelé le ministre italien. L'objectif, selon lui, est d'aboutir à une «réconciliation» entre les parties en Libye. Cette mise au point de Frattini est intervenue alors que le gouvernement italien connaît de vives tensions en raison de sa participation - mise à dispositions des bases aériennes - dans les opérations contre la Libye.

**BOSSI : «NOUS RISQUONS DE PERDRE PÉTROLE ET GAZ»**

Sans détour, Umberto Bossi, chef de la Ligue du Nord a invoqué le risque d'un flux massif d'immigrant clandestin et situé l'enjeu économique pour l'Italie : «On ne comprend pas bien ce qu'est la «no-fly zone» (...) mais les Français sont partis au pied levé et nous risquons de perdre pétrole et

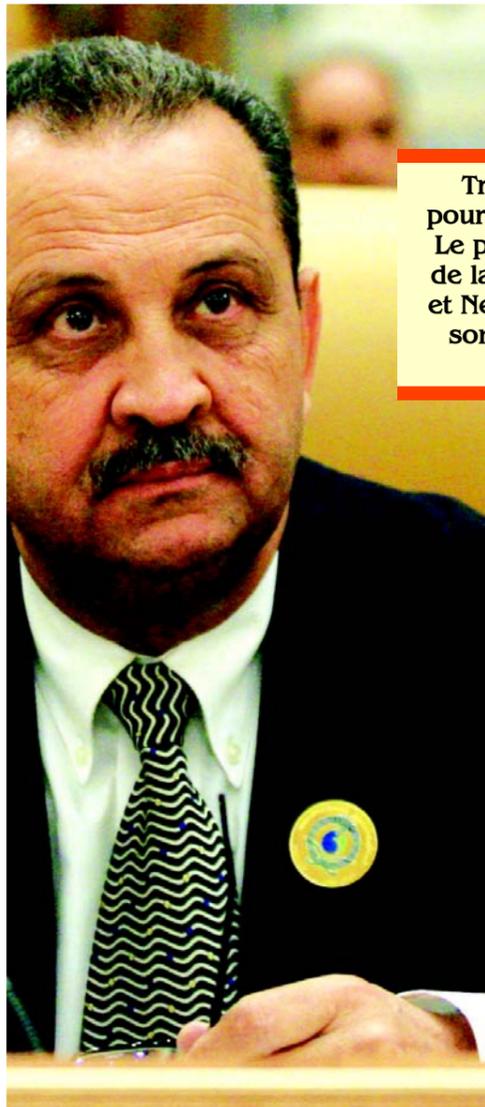


**APRÈS BATAILLE POUR UN ELDORADO**

gaz». Mercredi dernier, l'entreprise pétrolière italienne ENI avait même réclamé la levée des sanctions imposées à Tripoli. «Quoi qu'il arrive, nous nous tirons une balle dans le pied en imposant des sanctions, parce qu'en nous privant de ce pétrole, nous n'assurons pas notre sécurité énergétique» avait déclaré l'administrateur délégué d'Eni, Paolo Scaroni. En termes d'intérêts, les Italiens sont désormais dans une posture diamétralement opposée à celle des Français. Une chute du régime de Kadhafi et une prise du pouvoir par l'insurrection organisée par le CNT devrait se traduire par une augmentation substantielle des «parts» de la France dans le domaine pétrolier libyen. A l'opposé, si Kadhafi s'en sort, d'une manière ou d'une autre, les intérêts français pourraient fortement en subir les frais. D'où d'ailleurs le côté très «personnalisé» des discours vindicatifs entre Kadhafi et Sarkozy. Les Italiens ont par contre le sentiment qu'ils risquent désormais de perdre dans tous les cas de figure. Et ils ont beaucoup à perdre.

Depuis le retour à la «respectabilité occidentale» de la Libye, en 2004, les Italiens sont en pointe et se taillent la part du lion sur le marché libyen. ENI, présente dans le pays depuis 1959 est le premier producteur étranger du pays. L'entreprise a été confortée dans ce statut par un accord qui porte les droits d'extraction jusqu'en 2047 en contrepartie d'investissements de plus de 25 milliards d'euros. Le terme «accord stratégique» n'est pas surfait. Par comparaison, la part du groupe français Total est modeste. Quant aux contrats pour les Français, malgré une démarche très agressive de Sarkozy, des contrats de 10 milliards d'euros dans le nucléaire annoncés en 2007, sont restés sans suite. Pas plus que les achats, vaguement annoncés, d'avions Rafales et d'hélicoptères de combat fabriqués par Eurocopter. Le marché libyen est très attractif avec des réserves estimées en 2011 à 46,4 milliards de barils,

ce qui en fait le numéro 2 en termes de production de pétrole en Afrique, derrière le Nigeria. En outre, la qualité supérieure de son pétrole et la facilité d'extraction et de raffinage renforce l'attractivité d'un fournisseur géographiquement proche. Les longues années d'embargo ont eu pour effet de retarder l'exploitation et donc de préserver les réserves. D'où la course des groupes internationaux à conclure des accords avec l'entreprise publique libyenne, la National Oil Corporation (NOC). Même Sonatrach s'est mise à prospecter l'Eldorado libyen et a pu obtenir deux contrats. L'un en partenariat avec la NOC qui a abouti à la découverte d'un gisement pétrolier dans le bassin de Ghadamès en 2005 et l'autre en partenariat avec une compagnie indienne. En termes économiques, la France a tout intérêt à pousser vers une lecture extensive du mandat de l'Onu pour aller vers la chute du régime. Les Italiens qui ont navigué à vue depuis le début de la crise sont désormais ouvertement hostiles à ce projet.



## Pétrole: le patron de la NOC libyenne prêche dans le désert

Tripoli tient coûte que coûte à conserver le statut d'interlocuteur pour les fournitures de pétrole, dans la guerre de front qui se dessine. Le patron de la NOC, Chokri Ghanem, tente de convaincre les clients de la Libye que son pétrole reviendra très vite sur le marché. Londres et New York ne l'écoutent plus. D'autant que les avions de la coalition sont entrés en action. Et que l'Arabie Saoudite est prête à combler le trou des approvisionnements libyens.

**PAR RAOUFNASRI**

Les attaques aériennes que mènent, depuis samedi dernier, la coalition internationale contre les positions militaires du régime Kadhafi en Libye n'étaient pas sans conséquences sur les marchés pétroliers. Elles ont fait augmenter les cours du brut dans des proportions épaisses, «inquiétantes», s'alarment des observateurs. Lundi, le baril de Brent était coté à 116,07 dollars, en hausse de 2,14 dollars. Il s'agit là d'un «retour» à quatre dollars du record atteint, au début de l'insurrection en Libye, qui a commencé à la mi-février. Le plafond de la mi-février est bien menacé d'être durablement «crevé» par la hausse des cours si des installations pétrolières libyennes venaient à être endommagées, ce qui a été partiellement le cas il y a quinze jours lors de la bataille pour la reprise du terminal de Ras Lanuf par l'armée régulière de Kadhafi. Mais, pour l'instant, les Libyens-ceux restés dans le giron du régime- se montrent imperturbables, se disant même disposés à reprendre les livraisons pétrolières, la production. Une assurance pompeuse, insensée ? Le patron de la NOC, Chokri Ghanem, la compagnie pétrolière libyenne - une entité publique dont le régime en place a fait

une propriété privée - a multiplié les déclarations pour convaincre de la capacité de la Libye à respecter tous ses engagements» de fournisseur d'énergie.

Le patron de la NOC a invité les compagnies pétrolières étrangères - généralement opératrices sur les gisements - à honorer de leurs côtés leurs engagements contractuels. Chokri Ghanem a même, dans sa tentative de faire paraître Tripoli toujours comme un acteur dans la donne pétrolière du pays, soutenu qu'«un grand nombre d'experts et travailleurs libyens dans le secteur pétrolier ont commencé leur retour sur les lieux de production». Ses déclarations ne semblent cependant pas avoir produit un retour d'écoute favorable dans le carré des compagnies pétrolières étrangères. Pas même dans celui des entreprises appartenant à des pays arabes membres de l'Opep. Sonatrach pour rappel, a retiré ses équipes du périmètre qu'elle développait en partenariat avec la NOC dans le bassin de Ghadamès.

**LES PAIRS ARABES COMBLENT LE TROU**

Chokri Ghanem, par ailleurs secrétaire général de l'Opep, ne peut que constater la «disponibilité» de ses pairs arabes dans l'organisation basée à

Vienne, à combler le trou laissé par la disparition des exportations libyennes. Cette compensation, s'est effectuée mécaniquement depuis trois semaines. L'OPEP ne compte pas, elle, se réunir, ces jours-ci, estimant qu'il n'y a pas de raisons de le faire. Son chef de file, l'Arabie Saoudite, tente de rassurer les pays consommateurs : Ryadh est prête «à rouvrir davantage les vannes, si cela est nécessaire, déclarait Ali Nouaimi, son ministre de Pétrole. Le Koweït se dit également d'accord pour mettre plus de pétrole sur les marchés, si la conjoncture le demandait.

Chokri Ghanem a reconnu précédemment que la production de pétrole brut a chuté de 1,7 million de barils/jour à moins de 400 mille barils/jour après le retrait des experts et travailleurs étrangers et libyens des suites de la détérioration de la situation sécuritaire ces dernières semaines. Ce premier «choc» libyen a provoqué un pic de prix à la mi-février qui s'est effiloché avec les annonces saoudiennes sur sa «compensation» de la production perdue pour le marché. A l'annonce de la résolution onusienne autorisant l'usage de la force contre le régime Kadhafi, les cours du pétrole caracolaient autour de cent dollars, un niveau raisonnable et dont s'accroissent les producteurs et pays consommateurs, au soulagement des ménages des grands centres de consommation. Ceux-ci se plaignaient de l'augmentation spectaculaire des prix à la pompe enregistrée au début de la crise libyenne. L'entrée en action de l'aviation des coalisés a, tendu à nouveau le marché pétrolier depuis samedi. Peut-être cette fois pour une durée plus longue. Les prêches de Chokri Ghanem sur le retour imminent du pétrole libyen paraissent dans ce contexte d'un pathétique affligeant.



ENTRETIEN RÉALISÉ  
PAR EL KADI IHSANE

**La filière nucléaire est en crise après le cataclysme japonais. Vous vous êtes souvent exprimé contre le recours au nucléaire civil en Algérie et au Maghreb. Est-ce que vous pouvez nous rappeler les arguments qui plaident contre le rajout de cette filière dans le mix énergétique futur dans la région ?**

La décision de développer le nucléaire devrait intervenir après arbitrage financier une fois le financement des axes de développement prioritaires satisfait. Il faut savoir que les Emirats Unis ont lancé un programme de nucléaire civil assez similaire à celui de l'Algérie. Les besoins de financement ont été estimés à 40 milliards de dollars US. Il faut retenir qu'il ne s'agit pas de coûts d'investissement. Si le nucléaire civil rentre dans une stratégie d'indépendance énergétique, alors il faut évaluer toutes les alternatives aux énergies fossiles. L'investissement n'est pas une fin. Nous avons fait suffisamment d'expériences malheureuses pour ne plus répéter cela. Le nucléaire civil nécessite un savoir-faire très complexe. Nous avons vu ce qui s'est passé au Japon, le pays n'arrive pas, en termes de réponses techniques, à faire face seul à la catastrophe. Les experts japonais reconnaissent qu'il y a eu du laxisme dans les évaluations des risques. Ils ont dimensionné les centrales pour des séismes de 7,5 degrés. Ils ont utilisé, toujours pour des raisons de coût, des charges avec du plutonium qui présentent de gros risques dans le traitement des déchets. Composé d'uranium et de plutonium, issu de déchets nucléaires recyclés, le mox est considéré comme «bien plus réactif que les combustibles standards» par Jean-Marie Brom, ingénieur atomique, directeur de recherche au CNRS. «Le plutonium, qui n'existe pas à l'état naturel, est un poison chimique violent. Le mieux aurait été de ne pas en mettre du tout» affirme cet expert. S'ils devaient refaire leurs centrales, ce qui a été déjà décidé, alors leur coût sera tout autre. Ceci nous amène à notre problème. Quel serait le coût d'une centrale nucléaire en Algérie ? Nous savons que les dernières centrales réalisées pour des pays disposant de savoir et ne présentant pas de risque sismique comme l'Algérie, le coût a plus que doublé, c'est le cas de l'EPR en Finlande. Nous pouvons imaginer ce que cela représenterait pour nous si en plus nous sommes amenés à la construire sur la côte avec la densité de population que nous connaissons.

**Le lobby pro-nucléaire explique que les conditions de la crise japonaise sont des conditions extrêmes qui ne peuvent pas se reproduire dans des pays à «sismicité ordinaire». Est-ce que le nucléaire civil a vraiment subi une défaite définitive devant les images de Fukushima Daiishi en ruines ?**

C'est sûr que la filière nucléaire civil a subi une défaite définitive avec la catastrophe de Fukushima Daiishi. Tout le risque filière est réévalué aujourd'hui. Il faut relati-

Tewfik Hasni, expert, au

**Le Quotidien**  
Edition nationale d'information

**MAGHREB  
EMERGENT**

## «Les centrales nucléaires au Maghreb ne verront pas le jour !»

L'avenir de la filière de l'électronucléaire a changé. Le cataclysme de Fukushima Daiishi a-t-il tout à fait scellé son sort ? Pour Tewfik Hasni, ancien vice-président de Sonatrach, fondateur de Neal (Renouvelable) et expert international, les coûts additionnels pour garantir la sécurité des sites nucléaires vont étrangler la filière face aux alternatives énergétiques. L'Algérie et le Maghreb devraient en tirer les conséquences. D'ores et déjà l'implantation de la filière nucléaire civile est, selon lui, désormais hors de prix pour le Maghreb.



viser l'impact du tsunami dans ce qui est arrivé. Les défenseurs du nucléaire n'ont, en effet, pas manqué de prétendre qu'un tel tsunami ne peut pas arriver en Europe. Les risques dans les centrales nucléaires ne sont pas d'ordre climatique et naturel seulement. Three Miles Island et Tchernobyl sont là pour nous le rappeler. La décision de la France de ne pas proposer des centrales nucléaires à des pays comme l'Algérie traduit bien le désarroi devant cette situation de crise.

**L'ancien ministre de l'Energie et des Mines Chakib Khelil a donné 2018 comme échéance du début du programme des centrales électronucléaires algériennes en s'appuyant notamment sur le fait qu'il faut bien utiliser les gisements d'uranium du pays en développant la filière. Pensez-vous qu'un mouvement de repli peut se déclencher vis-à-vis de ces projets ?**

Le nucléaire civil en tant qu'alternative énergétique nous coûtera trop cher sans aucune garantie de maîtrise du risque et surtout, en conséquence, sans possibilité d'indépendance technologique dans ce domaine.

Par ailleurs, il faut savoir qu'une centrale nucléaire requiert un investissement lourd si bien qu'elle ne peut bénéficier d'un crédit commercial classique. Les délais de construction sont de l'ordre de 10 ans, c'est pour ces deux raisons qu'une centrale nucléaire s'amortit sur 50 ans. L'erreur de Mr Chakib Khelil était d'avoir estimé les réserves algériennes d'uranium suffisantes pour faire fonctionner deux centrales pendant 25 ans. Si nous reprenons les explications sur la durée d'amortissement d'une centrale nucléaire, à savoir 50 ans, on com-

prend que nos réserves ne permettent d'exploiter qu'une seule centrale. Il devient dans ce cas difficile de lancer un programme de plus de 40 milliards \$ pour une seule centrale. A moins que nous fassions l'impasse sur l'exigence d'indépendance énergétique.

**Les autres pays de la région aussi ont un programme de génération d'électricité par le nucléaire civil. Est-ce que vous pensez que les projets de centrales nucléaires au Maghreb sont touchés par la nouvelle conjoncture de l'après Fukushima Daiishi ?**

Les centrales nucléaires au Maghreb ne verront pas le jour. Le financement reste la contrainte majeure. Il faut savoir qu'une centrale nucléaire n'a pas de flexibilité comme un cycle combiné. La centrale nucléaire pour des raisons de sécurité d'exploitation doit fonctionner en «base load» à 90% au moins. Un pays comme la Tunisie ne peut absorber la capacité d'une tranche nucléaire de 1200 MW en «base load». C'est le cas aussi des Marocains. Le seul pays qui pouvait encore se permettre serait l'Algérie. Les pays du Golfe se sont lancés dans la course au nucléaire non pas pour la génération électrique mais pour se doter de l'arme nucléaire, à l'instar, comme ils le pensent, de l'Iran. Nous sommes d'autant plus désarmés que nous avons perdu le savoir-faire traditionnel aussi bien à Sonatrach qu'à Sonelgaz. Nous pourrions dire que le savoir-faire s'entretient par l'existence de marchés croissants. C'est ainsi que la France a perdu aussi son savoir-faire dans le nucléaire au détriment des Allemands, des Russes et demain de la Chine ceci après l'arrêt du programme nucléaire français.

**Une fois passée l'urgence de la crise, la compétition entre les différentes sources d'énergie pour produire l'électricité va redevenir d'abord économique. Les Français soutiennent qu'avec la nouvelle génération de réacteur nucléaire EPR, les coûts du kilowattheure d'origine nucléaire deviendront encore moins chers. Les énergies renouvelables, le solaire en particulier, ont-elles les moyens de soutenir cette concurrence ?**

Il faut bien être clair là-dessus : les coûts des centrales nucléaires vont connaître une dérive pour répondre aux exigences sécuritaires. Il faudrait ajouter à cela les coûts de traitement des déchets nucléaires. On s'est aperçu que les stockages actuels présentaient des failles. Il s'agit comme en France et en Allemagne de stockage dans des mines de sel. Des fuites ont été constatées. Ceci impliquera donc des coûts supplémentaires. Le coût qui fait le plus de divergence reste celui du démantèlement. Il n'y a pas de références précises. Les défenseurs du nucléaire avançaient des montants de 10 à 20 % du coût initial. A présent des experts avancent le montant de 100% du coût initial. Après tout cela et des problèmes rencontrés dans la relance de la filière, il sera difficile d'avancer que le nucléaire sera moins cher que le solaire thermique pour ne citer que cette alternative seulement.

**Dans les cinq prochaines années des moyens de production électronucléaires vont être retirés du parc en Europe, à commencer par l'Allemagne. C'est le gaz qui semble le mieux préparé en avantage coût pour prendre les parts de marché libéré.**

**Est-ce que la crise du nucléaire ne va pas plutôt renforcer la course vers le gaz non conventionnel plutôt que le solaire et l'éolien ?**

Je ne pense pas que les pays européens fassent les mêmes erreurs que nous en restant sur des scénarii «laisser-faire» seulement. Ils ont bâti leur modèle de consommation énergétique et ont tiré déjà des stratégies. Le Think Tank de l'armée allemande avait prévu cette situation et eux connaissent les limites des réserves de gaz. Ils ont misé sur le solaire thermique importé du Sahara et du Sahel. Le gaz contribue à 60% de la génération électrique européenne et l'électricité solaire devient compétitive avec le gaz pour un prix du brut atteignant 100 \$/BBL. Ce qui est le cas aujourd'hui. L'autre avantage du solaire c'est le fait qu'il n'y a pas de variation des prix comme c'est le cas du gaz. Le phénomène qui accélérera ce processus ce sera paradoxalement le renchérissement du prix du gaz. Il se trouve que le seuil de rentabilité des investissements gaziers ne peut être atteint avec les prix de vente actuels et par ailleurs la crise économique fait que les pays consommateurs ne peuvent relancer leur économie avec des prix trop élevés. En conclusion, le passage au photovoltaïque et aux autres énergies renouvelables va s'accélérer en Europe.

**L'Algérie a présenté un projet de plan national pour les énergies renouvelables qui n'a pas suscité de grandes réactions chez ses partenaires. Le jugez-vous trop peu ambitieux dans ses objectifs ou trop prudent dans son agenda ? Pensez-vous par exemple que le choix des technologies dans le solaire requiert deux années de réflexion comme le propose le plan algérien ?**

Nos ambitions ne seront limitées que par la méconnaissance de notre potentiel ainsi que des attentes d'un marché à l'export qui ne manque pas de nous faire du pied, particulièrement avec la confirmation des limites des énergies fossiles et maintenant l'élimination de l'alternative nucléaire. Le nombre de projets de solaire thermique dans le monde en général et dans les pays du MENA sont impressionnants. Il faut être pragmatique, on ne peut pas parler encore en 2011 d'expérience pilote pour une technologie qui a fait ses preuves depuis 1980. Nous avons suffisamment d'informations et de propositions pour ceux qui savent les lire pour lancer une industrie solaire consistante et dans les meilleurs délais pour peu que nous sachions gérer cela. Les énergies fossiles sans une politique sérieuse d'efficacité énergétique ne pourront satisfaire la demande pour les horizons 2020 si nous maintenons les prévisions d'exportations telles qu'arrêtées en 2010 tout en continuant à consommer le gaz naturel pour la production électrique comme nous le faisons. Le mix énergétique le plus évident consisterait à déplacer le gaz utilisé pour la génération électrique par le solaire thermique dans des hybrides pour les prochaines 5 années pour passer à 80% de solaire par la suite. Le potentiel solaire thermique étant tellement important qu'il avait déjà suscité l'intérêt des Européens qui se préparent au peakoil et gaz.

**Retrouvez toute la gamme DAEWOO**  
au Salon International des Travaux Publics,  
de la Construction & des Véhicules Industriels  
Oran-du 20 au 25 mars 2011

l'ensemble de la gamme  
DAEWOO TRUCKS  
répond aux conditions  
ANSEJ et CNAC






**LA PUISSANCE SIGNÉE DAEWOO**

**SIÈGE SOCIAL SPA ELSECOM VEHICULES INDUSTRIELS**  
ZONE INDUSTRIELLE LOT N° 135 CHEMIN WILAYA N° 118  
BP N°169 OUED SMAR ALGER  
TÉL : 021 511 120 / 021 828 676  
COMMERCIAUX : 0770 534 505 / 0770 117 219  
0770 117 240 / 0770 534 513

SUCCURSALES  
ORAN  
TÉL : 040 234 152 / 040 215 188  
OUARGLA  
TÉL : 029 713 274 / 0770 946 841

**AGENTS AGREES**

**BLIDA**  
ETS HARMA RIADH  
MOB. : 0550 49 57 77 / 0770 53 44 42  
**TIZI-OUZOU**  
SARL TAMGOUT TRADING AZAZGA  
MOB. : 0550 400 629 / 0770 534 467  
BEJAIA AKBOU  
SARL L&M SERVICES AUTO  
MOB. : 0770 536 782 / 0770 127 300

**MILA CHELGHOUH LAID**  
SARL RABIE & TAYEB MOTORS  
MOB. : 0770 532 985 / 0770 532 618  
**SETIF**  
SARL MADJDOUB  
MOB. : 0770 534 370 / 0770 534 479  
MOSTAGANEM  
SARL VMLI  
MOB. : 0770 534 369 / 0770 534 360  
**GHARDAIA**  
ETS METEHRH  
TÉL : 029 891 505 / 0770 984 230

**DAEWOO TRUCKS**  
SPA ELSECOM VEHICULES INDUSTRIELS

**شركة استغلال المحطة البرية الجزائر**  
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE LA GARE ROUTIÈRE D'ALGER  
Capital Social : 90.000.000 DA  
R.C: 13827 B 2000

**EPE/SPA/SOGRAL**  
Direction de l'Administration et des Finances  
Avenue de l'ALN, Hussein Dey, ALGER  
Tél: 021.77.00.77 / Fax: 021.49.71.49  
E-mail - [sogralspa@sogral.com](mailto:sogralspa@sogral.com)  
Web: [www.sogral.dz](http://www.sogral.dz)

**AVIS D'ADJUDICATION**  
N° 01/2011

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie, EPE/SOGRAL/Spa, lance un avis d'adjudication relatif à la location d'espaces à usage administratif ou commercial au niveau des gares routières ci-après:

- Alger
- Naama
- Aïn Sefra
- Jijel

Les candidats intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de dix mille (10.000) dinars, auprès des gares routières de:

- Alger, Avenue de l'ALN, le Caroubier, Hussein Dey
- Jijel, gare multimodale de Jijel
- Naama, pour les locaux de Naama et de Aïn Sefra

La soumission établie et présentée conformément aux dispositions contenues dans le cahier des charges devra parvenir, fermée et cachetée dans une enveloppe interne, intégrée dans une enveloppe extérieure qui doit être anonyme et porter l'objet de la soumission avec la mention apparaître

**«Soumission à ne pas ouvrir, avis d'adjudication N° 01/2011»**

L'offre doit être déposée à la même adresse où le retrait du cahier des charges a eu lieu.

La date limite de dépôt des offres est fixée au 21 Avril 2011 à 12 heures. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis le même jour à 14 heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours.

**Maître ADJOUJ Abdeslem commissaire-priseur**  
Près le Tribunal de Sidi Bel Abbès  
Avenue ABBANE Ramdane Prolongée Bloc A  
Cité EPLF - Sidi Bel-Abbès  
Tél: 048.55.48.36 / 0773.953.306

**Avis de vente aux enchères publiques**  
**Avec admission de soumissions cachetées**  
**Le 30 MARS 2011**

**1. NAFTAL - Zone Industrielle Sidi Bel Abbès:**

N°	Désignation
01	Camion6Citeame pour carburant 6000 L. Remtec Im: 1929-281-20 + Lot d'équipement informatique.
02	Groupe électrogène 50 KVA marque Hewitt NS: 75555-31
03	Lot important de ferrailles composé de: tôles 6 m x 2 m, tuyauteries et autres produits ferreux.

**2. APC de Tilmouni (W. Sidi Bel-Abbès):**

N°	Désignation
02	Lot composé de: 01 V.L. Daewoo Racer Im: 21-196-22 + 01 Carcasse Renault 4 sans papiers + 02 pare-brise avant et arrière.

**3. Agro-Route Mustapha Ben Brahim (W. Sidi Bel-Abbès):**

N°	Désignation
01	Lot unique de pièces de rechange neuves pour camions (Voir Liste)

Conditions de vente: Voir cahier des charges.

**Maître KARA-MOSTEFA Mostéfa Commissaire-priseur**  
Cité 19 Mars 1962 (ex- 00 logts) Bl. Y. MOSTAGANEM  
Tél: 045.21.14.19

**Avis de vente aux enchères publiques**

Matériel appartenant à ENAB Mostaganem, lieu de vente: Siège de l'Unité sis Vallée des Jardins, Route de Relizane à Mostaganem - Date de la vente: 29 Mars 2011 à 9 heures 30.

N° Lot	Désignation du lot
1	Véhicule FIAT Panorama Fourgonnette Imm. 273-199-19 avec C.G.
2	Véhicule PEUGEOT 205 Imm. 01356-582-27 avec C.G.
3	Tracteur routier HINO Imm. 05090-582-27 avec C/G plus boîte à vitesse HINO
4	Tracteur routier HINO Imm. 06172-583-27 sans moteur ni boîte à vitesse, plus moteur et boîte à vitesse HINO avec C.G.
5	Tracteur routier HINO Imm. 05055-581-27 avec C.G. plus boîte à vitesse HINO
6	Remorque SONACOME Imm. 04998-883-27 avec C.G.
7	Remorque SONACOME Imm. 06171-883-27 avec C.G.
8	Chariot élévateur KOMATSU N° Série 40760 sans moteur et sans C.G. plus B. à vitesse KOMATSU.
9	Chariot élévateur KOMATSU N° Série 40772 sans C/G.
10	Chariot élévateur CATERPILLAR N° Série 62 E 127 Sans C.G.
11	Important lot de pièces de rechange neuves de marque HINO.
12	Important lot de PR. KOMATSU.
13	Important lot de PR. CATERPILLAR plus Moteur Volkswagen usagé.

**Même jour à 10 heures 30.**

Matériel appartenant à entreprise AID Mohamed, sise Vallée des Jardins route de Relizane Mostaganem à côté de la mosquée Anes Ibn Malek, lieu de vente.

Lot unique  
- 2 Busières LOREV - 2 Bétonnières ATLAS 441 - Lot important de rondelles (anneaux) 150 au 600 Ø  
- 1 Lot de Moulés 150 au Ø 600 et un lot de charrettes de déplacement des buses en état de marche.

Conditions: Vente sans garantie et en l'état. Paiement comptant avant enlèvement dans les 8 jours. Pour plus renseignements s'adresser à l'Office du Commissaire-priseur.

Le commissaire-priseur

**Office des ventes aux enchères publiques**  
**Maître KADA KELLOUCHA.B**  
Commissaire-priseur près le Tribunal d'Aïn Témouchent  
46 Rue Rabhi Saïd - Aïn Témouchent -  
Tél/Fax: 043.60.91.63

**Avis de vente aux enchères publiques**  
**Avec admission de soumissions cachetées**

A la demande du liquidateur de «l'Union Pêche Conserverie», il sera procédé à la vente aux enchères publiques du matériel désigné ci-dessous le Mercredi 30/03/2011 à 10 h 00 au niveau de notre office.

N° Lot	Désignation	Lieu de visite
1	02 Chaudières Industrielles en bon état	Zone Industrielle El Amria
2	01 Chaudière industrielle à l'état moyen	Zone Industrielle El Amria

Conditions de vente habituelles.

Le Commissaire-priseur

**AVIS AUX NOTAIRES ET AUX TIERS**

Madame ROSTANE Nacera épouse TABET DERRAZ Djamel-Eddine, avise l'ensemble des notaires, qu'elle s'oppose à toute opération de vente du fonds de commerce exploité dans un local sis rue H N° 414, route de Tlemcen à Sidi Lahcen wilaya de Sidi Bel-Abbès, d'une superficie de 838 m², qui est devenu sa propriété par acte notarié du 02 octobre 1999 établi par Me YELLES CHAOUCH, enregistré à EL-AMRIA le 03/10/1999, publié au BOAL (527/11/1999) et dans le quotidien National El Djoumhouria, à deux reprises (07/10/1999 et 24/10/1999), par acquisition du chef de la Sarl (EL-HASSANIA) représentée par son gérant légal et invite les tiers de s'abstenir de toute transaction sur ce bien sauf à engager leur responsabilité pénale.



المجمع الصناعي لاسمنت الجزائر

GROUPE INDUSTRIEL DES CIMENTS D'ALGERIE

"S.C.I.Z." SOCIETE DES CIMENTS DE ZAHANA

Société par actions au capital social

ش.د.ا- رأسمالها الاجتماعي : 1.920.000.000 DA

N° Identification Fiscale: 099829066212633 - N° Article d'Imposition:  
29300080112 - N° Registre de Commerce: 98B0662126

## AVIS DE RECRUTEMENT

La Société des Ciments de Zahana "S.C.I.Z.", lance un appel à la candidature pour le recrutement d'Un (01) Technicien des Mines.

### 1. Critères requis:

- Diplômé et expérimenté dans le domaine.
- Agé de 35 ans maximum

### Rémunération:

- Suivant Convention Collective

Les lettres de candidatures doivent être accompagnées d'un C.V. et d'une lettre de motivation, adressées au Directeur Général de la Société des Ciments de Zahana "S.C.I.Z.", Sise à la Route Nationale N°: 13 Djeniène Meskine, B.P. N° 56 Zahana, W. Mascara - Algérie.

**Tél.:** +213 (0) 45.83.11.48-49 **Fax :** + 213 (0) 45.83.11.45

**Email :** contact@zahanacement.com



ALGERIE TELECOM SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE  
DES TELECOMMUNICATIONS D'ORAN

## AVIS D'ANNULATION

Avis d'appel d'offres N° 02/SL/D.O.T./2011

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oran informe, de l'annulation de l'avis d'appel d'offres n° 02/SL/D.O.T./2011 qui a pour objet l'acquisition d'équipements de climatisation pour les abris "MSAN" paru dans les quotidiens nationaux (El Djoumhouria et Le Quotidien d'Oran) en date du 02 Mars 2011.

## INSTITUT DATA® Donnez-nous votre passion nous vous

donnerons une vocation.

Votre premier Etablissement Agréé par l'Etat et Constructeurs Informatiques  
Siège: 21, Rue Sgt Bouamrane (ex-Lamartine, prox. Ex-consulat USA) - Oran -  
Tél/Fax: 041.33.21.57 / 07.74.05.69.68  
Mail : institutdatadz@yahoo.fr -

**Une expérience nationale, unique de 30 ans !**

Formations	Durée	Conditions
Master en informatique	2 ans	DEUA ou T.S. Informatique
Licence (BTS - DEUA - informatique)	30 mois	Terminal 3AS et plus
Technicien en informatique de gestion	18 mos	2 AS et plus
Cycle Bureauistique	6 mois	Tous les niveaux
Initiation et perfectionnement	3 mois	-
Langues: français - anglais - espagnol, chinois	-	-

Formation à la carte: Réseaux, Autocad, Delphi, Access, PAO, créations de sites web, Adobe Flash, Fireworks, Macromedia, HTML, PHP, Pascal, Java, maintenance (hard et soft), gestion langues...

- Meilleur prix rapport qualité / prix maghrébin

- Possibilité, stages à l'étranger

- Intervenants haut niveau nationaux (partenaires canadiens, européens).

www.peugeot.dz

RENDEZ-VOUS  
PAVILLON CENTRAL.



PEUGEOT

14 ÈME SALON DE  
L'AUTOMOBILE D'ALGER  
DU 17 AU 27 MARS 2011



PEUGEOT recommande TOTAL

JUSQU'AU 31 MARS, DES REMISES EXTRAORDINAIRES SUR L'ENSEMBLE DE LA GAMME !  
...ET SUR LE SALON DE L'AUTOMOBILE D'ALGER, LA PRÉSENTATION D'UNE MULTITUDE DE NOUVEAUTÉS:  
LA 107 PLATINUM, LA 206+ EURO 5, LA 308 GTI, LA 3008 HDI BOÎTE AUTOMATIQUE ET LA NOUVELLE SÉRIE LIMITÉE  
FENNEC 206+, 207 ET...PARTNER ORIGIN!

LES OFFRES EXTRAORDINAIRES  
DU SALON

## Algérie : le capital-risque démarré, presque, de zéro

Le capital-risque est une activité quasiment inexistante en Algérie. Elle a pourtant la réputation de favoriser, notamment, la création d'entreprises dans des domaines comme les nouvelles technologies. Elle est très développée en Tunisie où l'on dénombrait récemment près d'une quarantaine d'institutions spécialisées ou au Maroc où on en compte actuellement près d'une vingtaine en activité.

**PAR YAZID TALEB**

En Algérie, le cadre réglementaire régissant les sociétés de capital investissement a été défini très tardivement. La loi n° 06-11 de juin 2006 explique que la société de capital investissement (SCI) vise essentiellement les opérations d'investissement dans le secteur productif des PME. Cette forme de société vise à organiser l'activité d'investissement en fonds propres dans des sociétés qui ne peuvent pas mobiliser les ressources nécessaires au niveau du marché. Le cadre d'intervention des SCI est fortement balisé. Une société de capital investissement ne peut employer plus de 15% de son capital dans une même entreprise et ne peut détenir plus de 49% dans le capital d'une même entreprise. Elle ne peut également intervenir en participation dans une société que sur la base d'un pacte d'actionnaires qui fixe la durée de la participation et les conditions de sortie de la société. Le capital investissement bénéficie par ailleurs de nombreux avantages fiscaux. Les SCI sont exonérées d'impôts sur les bénéfices des sociétés pendant cinq ans et elles sont soumises à un taux réduit de 5% au titre de l'IBS, mais sont exonérées de cet

impôt durant les cinq premières années de leur activité.

### PAS PLUS DE 2 OU 3 «OPÉRATEURS»

En dépit de ce cadre fiscal et réglementaire favorable, la place financière algérienne ne compte actuellement pas plus de 2 ou 3 sociétés spécialisées opérationnelles dans le domaine du capital investissement. Les plus connues sont Finalep et Sofinance. Le caractère «opérationnel» de ces opérateurs mérite d'ailleurs d'être nuancé. Pour la Sofinance par exemple, les engagements dans le domaine du capital-risque n'ont jamais représenté plus de 10% de ses activités qui restent concentrées sur le leasing. Elles sont même retombées au niveau insignifiant de 1% (9 millions de dinars) lors du dernier exercice connu qui porte sur l'année 2009. Un troisième opérateur baptisé Asicom a été créé en 2004 grâce à des fonds publics algériens et saoudiens. Il a réalisé sa première prise de participation en avril 2009 en rachetant 32% du capital d'une société privée spécialisée dans l'impression pour un montant de 60 millions de dinars.

C'est pour tenter de combler ce retard que l'Etat actionnaire avait déjà invité fin 2008 l'ensemble des



banques publiques à créer des filiales spécialisées dans le capital risque. Dans ce domaine, alors que la BADR et la CNEP ont annoncé la création d'une filiale commune baptisée «El DjazairIstithmar», la BEA a choisi de s'associer au français SIPAREX pour créer un fonds de capital-risque doté de 5 milliards de dinars. Une filiale de la BNA est également en cours de constitution. Aucune d'entre elles n'est opérationnelle pour l'instant.

Pour accélérer le mouvement et dans un souci affiché de «dynamisation de l'investissement» dans les PME, Le Conseil des ministres du 22 février dernier a annoncé «la mobilisation des sociétés d'investissements dont la création par les banques publiques est parachevée, pour gérer les fonds d'investissements des wilayas, et promouvoir leur participation pendant une période initiale, au capital des petites et moyennes entreprises qui le souhaitent».

Les 6 sociétés de capital-risque existantes ou en cours de consti-

tution se voit ainsi confier la gestion d'une dotation budgétaire de 48 milliards de DA répartie entre ces Fonds à raison d'un milliard par wilaya.

### UNE PORTÉE MODESTE

Une convention a été signée la semaine dernière entre les opérateurs concernés et le ministère des Finances. Selon le communiqué officiel publié à cette occasion, les sociétés de capital investissement vont apporter «du capital, ainsi que leurs réseaux et expériences à la création et aux premières phases de développement de jeunes entreprises». Ces sociétés auront à intervenir sur leurs ressources et sur celles des fonds d'investissement mis à leur disposition pour apporter ces financements. Les Fonds de wilayas ont été, dans cette optique, répartis entre les sociétés de capital investissement selon leur capacité et leur présence sur le territoire national. Cette répartition est opérée de manière à «assurer la couverture

de l'ensemble des wilayas du pays et permettre un équilibre régional en matière de création d'entreprises et d'emplois», précise le ministère. Pour la plupart des spécialistes, cette nouvelle dotation en capital est certainement la bienvenue. Elle est de nature à combler l'un des handicaps majeurs d'une activité qui reste embryonnaire. Un banquier en relatif silence pendant la portée en nous signalant «qu'à raison de 50 millions de dinars par entreprise, c'est tout au plus une vingtaine de projets qui pourront être financés par wilaya». Elle laisse également entier le problème de l'absence presque complète d'expertise nationale dans le domaine. Sur ce dernier point le communiqué du dernier Conseil des ministres évoque de façon lapidaire une assistance technique internationale dont devraient bénéficier les 6 sociétés de capital-risque appelées à gérer les fonds d'investissement régionaux. On ne dispose pas d'informations supplémentaires pour le moment.

## Sociétés d'investissements : un large éventail d'intervention

Le dispositif gouvernemental algérien de sociétés publiques régionales d'investissements est bien accueilli par ceux qui s'inquiètent du faible dynamisme de l'économie réelle. Les sociétés d'investissements – souvent désignées de manière réductrice comme sociétés de capital-risque (venture-capital en anglais) – sont un élément essentiel de l'architecture financière d'une économie.



**PAR SAÏD MEKKI**

Ces sociétés d'investissements n'interviennent pas seulement au stade préparatoire d'un projet d'entreprise ou à la création même d'une entreprise mais peuvent financer cette dernière à différents stades de son développement. L'image de pouponnière de start-ups est en effet la plus populaire mais ne décrit pas forcément l'activité de ces importants vecteurs financiers. Les sociétés d'investissements à la différence des banques, qui font crédit, prennent des participations dans le capital des entreprises qu'elles décident de soutenir. Cette participation vise à offrir les conditions de fonds propres qui viabilisent des investissements et qui renforcent l'entreprise dans son approche du marché bancaire. A ce titre, une société d'investissement peut prendre une participation dans une société existante pour l'accompagner dans un projet de développement ou l'aider à traverser une phase de croissance.

L'éventail des possibilités d'intervention est donc plutôt large, même si dans une économie comme celle de l'Algérie, l'accent doit être mis également entre la création et l'accompagnement. C'est un phénomène connu et étudié, bien des entreprises ne passent pas le cap de la première année d'exercice en raison, très souvent, du manque de formation à la gestion de leurs animateurs. Si ce dispositif reçoit des échos positifs, il doit lui-même être soutenu par une politique

volontariste de soutien aux créateurs d'entreprises eux-mêmes.

### PÉNURIE DE PROJETS «BANCABLES»

Les banques algériennes qui croulent sous les liquidités expliquent en effet leur situation par la pénurie de projets «bancables». C'est bien à ce niveau également que se situe le problème. Cette phase préliminaire qui va de l'identification du secteur d'activités à la définition des moyens et des besoins pour aboutir au montage des dossiers est celle qui est la plus ardue pour de nombreux entrepreneurs potentiels. C'est à ce stade en amont du projet d'entreprise qu'une assistance technique devrait pouvoir être fournie par des experts et des consultants rémunérés et supervisés par l'administration. La création de sociétés régionales est salutaire du point de vue de la création d'emplois sur tout le territoire mais ne saurait répondre aux objectifs plus globaux de l'économie. Des sociétés de capital-risque dédiées aux secteurs d'activités que les pouvoirs publics souhaitent soutenir prioritairement. Il serait donc souhaitable que des sociétés spécialisées dans des filières technologiques particulières – comme les énergies renouvelables ou les TIC par exemple – viennent renforcer les moyens de ce dispositif initial. Dans une économie aussi déstructurée que celle de l'Algérie, il est impératif de créer les conditions les plus favorables possibles à la stimulation et à la concrétisation des initiatives entrepreneuriales.

## Un «comité de protection» et des interrogations Polémique autour de lots de terrain à Bir El Djir

Salah C.

Les habitants des îlots 11 et 20 de Bir El Djir ont décidé de constituer un «comité de protection des biens» pour faire face à toute convoitise de la part des anciens bénéficiaires de ces lots de terrain qui sont sur le point de se faire octroyer les actes de propriété de la part de l'agence de gestion et de régulation foncières urbaines de la wilaya d'Oran. C'est ce que relève dans un document adressé à notre rédaction l'association El Ikram. Celle-ci interpelle directement le wali d'Oran pour intervenir et dans l'immédiat auprès de l'agence foncière pour «rectifier le tir» car, insistent les membres de l'association, «si cette dernière persiste dans cette démarche, des affrontements ne sont pas à écarter entre les occupants actuels, dont la majorité ont construit eux-mêmes leurs habitations, et les anciens bénéficiaires qui feront valoir leur droit de propriété».

Le document relève que ceci intervient au moment où le wali d'Oran a donné des assurances aux membres de l'association lors de la rencontre avec le mouvement associatif de la daïra de Bir El Djir en février dernier dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection au niveau de cette circonscription. L'association El Ikram rappelle également que la majorité des bénéficiaires initiaux se sont désistés de ces attributions en raison de l'enclavement des deux sites. Mais après leur revalorisation et la réalisation de plusieurs commodités, la valeur foncière de ces constructions a été revue à la hausse. Ce qui ne manquera pas de faire réagir certains anciens bénéficiaires qui voudront, forts des actes de propriété, revenir et renégocier le prix de vente. Une hypothèse que rejettent les actuels habitants en argumentant que ces derniers sont en infraction étant donné qu'ils n'avaient aucun droit de céder des attributions payées à bas prix à d'autres ci-

toyens. «Ceci voulait dire tout simplement que les anciens bénéficiaires n'étaient guère dans le besoin car sinon pourquoi auraient-ils vendu leurs parcelles», s'interrogent des habitants de ces îlots, au nombre de 500, et qui notent que cette situation a été engendrée par une gestion communale défaillante sous l'ère des DEC. Pourtant selon l'association et dans le but de trouver une solution, un recensement des actuels occupants a été effectué avec l'aval de l'APC de Bir El Djir et la constitution de dossiers individuels qui pouvaient constituer un document de base pour l'établissement des actes propriété.

Nos tentatives pour entrer en contact avec le directeur de l'agence foncière ont été vaines. Il y a une année, les représentants des habitants concernés ont adressé au ministère de l'Intérieur et de l'Habitat ainsi qu'à l'APN, un courrier à travers lequel ils sont revenus sur la genèse de cette situation.

## Société Générale Le prêt Marhaba veut faire recette

K. Assia

La Société Générale Algérie (SGA) vient de lancer un nouveau produit, le prêt Marhaba pour le financement des logements participatifs aidés. Un prêt qui permet d'acheter un logement fini ou vendu sur plan à un taux d'intérêts attractif a indiqué, hier, le représentant de la banque lors d'un point de presse animé en marge du salon international du logement et des travaux publics. Tous les moyens ont été mis en place pour développer cette formule a assuré le même intervenant. Il a été procédé d'abord à la formation des équipes sur le terrain en plus du déve-

loppement du volet documentation. Le représentant de SGA a indiqué que le montant du prêt est au minimum de 500.000. 00 DA avec un maximum non plafonné selon la capacité du remboursement. Ce prêt à un taux bonifié de 1% appliqué pour les revenus égal ou inférieur à 90.000 DA et à 3% pour les revenus supérieurs à 90.000 DA.

La SGA compte accompagner ses clients à la grande satisfaction des promoteurs immobiliers. Outre ce prêt Marhaba pour ce type de logements, la Société Générale Algérie a également lancé une autre formule qui est le prêt travaux Marhaba. Une solution qui se veut selon notre interlocuteur simple et

rapide pour réaliser des travaux de rénovation ou de réhabilitation. Le financement peut aller jusqu'à 100% et sans hypothèque pour des travaux de moins d'un million de dinars.

Par ailleurs, tout en axant sur l'importance de ces offres, le responsable a noté qu'une réduction de 50% sur les frais de dossier est applicable d'ici le 30 juin et ce comme mesure d'accompagnement à l'occasion de ce salon.

Des opérations de simulation de prêts étaient effectuées par la SGA au même titre que la CNEP. Notons par ailleurs que des nouveautés ont été introduites à l'occasion de ce salon, notamment en matière de décor et de finition.

## Sept ans de prison requis contre des cambrioleurs

Rachid Boutléis

Une peine de sept ans de prison ferme a été requise, hier, par le tribunal correctionnel de Ain El Turck contre chacun des six accusés impliqués dans une affaire de cambriolage. Après un report, le procès des mis en cause s'est finalement tenu, hier, en présence entre autres, de six victimes parmi les sept enregistrées dans le dossier d'accusation. Selon les faits consignés sur l'arrêt de renvoi, les prévenus ont été appréhendés à Bouiseville, près d'un mois auparavant, par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra territoriale. Ce groupe constitué de cinq repris de justice, opérait entre Trouville et Bouiseville. Lors

## Aïn El Turck

de leur arrestation, ils étaient en possession de cagoules, torches, cordelettes, cache-nez et coutelas, et s'approprièrent à commettre un énième forfait. Ces malfaiteurs ont à leurs actifs sept cambriolages commis depuis le début du mois de février dernier. Ils concoctaient leur plan pendant plusieurs jours, en surveillant les propriétaires des villas ciblées, avant de passer à l'action. Les mis en cause ont perpétré leurs méfaits de nuit. Ils emportaient articles électroménagers et bijoux. Les objets volés étaient confiés à une tierce personne.

Plusieurs jours de surveillance ont été nécessaires pour les enquêteurs de police de ladite sûreté pour parvenir à cueillir ces malfaiteurs en flagrant délit. Une

grande partie des objets volés ont été récupérés chez le receleur. Plusieurs victimes ont reconnu leurs objets personnels parmi ceux qui ont pu être récupérés par les policiers. Hier en se relayant à la barre, les inculpés se sont mutuellement accusés, tout en niant les faits retenus contre eux. «Je n'ai rien à voir avec cette affaire monsieur le juge» a déclaré l'un d'eux. Les avocats de la défense ont plaidé l'acquiescement en faveur de leurs mandants. Ceux de la partie civile ont mis en exergue le fait que les objets volés récupérés par la police, ont été reconnus par leurs clients, victimes des cambriolages. L'affaire a été mise en délibéré. Le verdict sera rendu ultérieurement.

## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### Humani-taire



civils arabes. Cela s'appelle de la légitime défense. Règle numéro 4 : Quand Israël tue trop de civils, les puissances occidentales l'appellent à la retenue. Cela s'appelle la réac-

tion de la communauté internationale. Règle numéro 5 : Les Palestiniens et les Libanais n'ont pas le droit de capturer des militaires israéliens, même si leur nombre est très limité et ne dépasse pas trois soldats. Règle numéro 6 : Les Israéliens ont le droit d'enlever autant de Palestiniens qu'ils le souhaitent (environ 10 000 prisonniers à ce jour, dont près de 300 enfants). Il n'y a aucune limite et ils n'ont besoin d'apporter aucune preuve de la culpabilité des personnes enlevées. Il suffit juste de dire le mot magique «terroriste». Règle numéro 7 : Quand vous dites «Israël», il ne faut surtout pas rajouter après : «soutenu par les États-Unis, la France et l'Europe», car on pourrait croire qu'il s'agit d'un conflit déséquilibré. En conclusion il y a la planète terre où «malheur à celui qui blesse un enfant» est de mise, et la planète taire où on envoie des jouets pour les enfants morts. Cela s'appelle l'aide «humani-taire»

«Malheur à celui qui blesse un enfant» disait une chanson de quelqu'un qui chante très bien ses convictions. Il y a eu, lors des bombardements de Ghaza par Israël, 1343 morts, 5352 civils blessés, 437 enfants tués. «Malheur à celui qui blesse un enfant» disait le chanteur qui ne vit qu'une foi. Celle d'aider et soutenir le sionisme. Et la terre promise.

Dans l'autre terre, celle qui est promise à l'enfer, voici les règles que tout le monde doit avoir à l'esprit lorsqu'il regarde le JT le soir, ou quand il lit son journal le matin. Tout deviendra simple. Règle numéro 1 : Au Proche-Orient, ce sont toujours les Arabes qui attaquent les premiers, et c'est toujours Israël qui se défend. Cela s'appelle des représailles. Règle numéro 2 : Les Arabes, n'ont pas le droit de tuer des civils de l'autre camp. Cela s'appelle du terrorisme. Règle numéro 3 : Israël a le droit de tuer les

## Eau potable Les assurances de la SEOR



Houari Barti

Le Directeur Général de la SEOR, M. Abelardo Berranco Escobar, a exprimé dans des propos tenus au Quotidien d'Oran, son souhait de voir «continuer l'aventure» née du contrat de management signé en 2008 entre le ministère des Ressources en eaux et la firme espagnole «Agbar». Un contrat qui, rappelle-t-on, confère aux cadres d'Agbar la mission d'assistance technique dans la gestion des services publics de l'eau potable et de l'assainissement de la wilaya d'Oran, et dont l'arrivée à terme est prévue en 2013, soit dans près de deux ans et demi. Pour le DG de la SEOR, cette démarche (renouvellement du contrat), si toutefois elle est envisagée par les autorités algériennes, devra être précédée par l'ouverture de négociations entre les deux parties, a précisé le même responsable. M. Escobar a indiqué par ailleurs, qu'un audit externe lancé par le ministère est actuellement en cours pour évaluer les performances de gestion de la SEOR. Cette dernière, a-t-il annoncé vient de recevoir la certification ISO 9001/2008 relative à la gestion et au management. Exposant sa vision d'avenir, le DG de la SEOR dira que sa société ambitionne à devenir une société de référence dans le bassin méditerranéen privilégiant une approche basée sur le critère d'efficacité et orientée en premier vers le client selon une démarche respectant l'environnement. Cette dynamique que la SEOR compte instaurer doit faire partie, a-t-il expliqué, «d'un processus continu» plaçant le capital humain de l'entreprise au centre de ses priorités avec comme finalité, «passer d'une société subventionnée à une société équilibrée». Abordant le volet relatif aux performances de la société qu'il dirige, M. Escobar dira que la SEOR dispose actuellement d'un matelas financier assez confortable (une enveloppe de près de 8 milliards de dinars) pour mener à bien son programme. Cette aisance financière, conjuguée avec la disponibilité de la ressource hydrique et des ouvrages hydrauliques, fruit d'un investissement important de l'Etat algérien, donne à la société de l'eau et de l'assainissement les outils et moyens nécessaires à sa politique, a encore précisé

M. Escobar. Parmi les objectifs que s'est tracé la SEOR, depuis sa création, a-t-il expliqué, l'alimentation en eau potable de la wilaya d'Oran en H24, la collecte, l'épuration et la réutilisation des eaux usées, l'amélioration de la gestion clientèle et la formation de tout le personnel de la SEOR. Des objectifs qui sont définis dans le Plan d'Action 2009-2013 fort d'un business plan de 13 milliards de dinars, qui prévoit notamment, la sectorisation du réseau de distribution, la conception d'un plan systématique de recherche des fuites, la conception d'un plan de remplacement des compteurs, la maintenance des équipements et installations, l'extension du réseau AEP et le contrôle et gestion à distance du réseau AEP, entre autres. En matière d'assainissement, le Plan d'action de la SEOR prévoit en plus du volet maintenance et réhabilitation du réseau de la wilaya, la réalisation d'un schéma directeur du réseau assainissement. Ce même plan, ajoute-t-il consacre également une attention particulière à la gestion clientèle, à l'amélioration et la modernisation du système comptabilité analytique et générale et à la formation du personnel de la société. Dans son bilan de l'année 2010, la SEOR a enregistré une moyenne journalière d'eau potable distribuée de 252.504 m3/jour, selon un programme de distribution en H24 de 98 % de la population de la ville d'Oran et de 70 % pour celle de l'ensemble de la wilaya. La SEOR a également réhabilité en 2010 quelque 116 km du réseau AEP, dont 39 km au niveau de la ville d'Oran et 77 km dans la zone suburbaine. Pour l'année 2011, la SEOR réserve près de 5 milliards de dinars pour des projets de rénovation de réseau, d'installations techniques et des travaux d'agencement. A noter enfin que la SEOR compte un effectif de 2391 agents et dispose d'un patrimoine hydraulique composé de 2249 km de réseau AEP, 1345 km de réseau assainissement, 201 réservoirs, 61 stations de relevage, 55 stations de pompage, 29 puits, 29 forages, 09 sources, 04 stations de traitement, 02 stations de dessalement et 01 station de déminéralisation. La production d'eau potable est quant à elle estimée à 120.491.000 m3 d'eau produits en 2010.

### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Mansour Hafifi Mohamed, 77 ans, 21/03/2011, 14 rue Djebbour Maamar, Plateau, Oran  
Marouf Nadja, 81 ans, 20/03/11, 07 rue Emir Abdelkader, Oran  
Souag Mohammed, 64 ans, 21/03/11, Mohammadia Mascara

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

17 rabie ethhani 1432  
El Fedjr 05h40 Dohr 13h10 Assar 16h39 Maghreb 19h19 Icha 20h37



SAÏDA

## Les travailleurs de GIPEC dans l'expectative

Ali Kherbache

«Peut-on sauver notre usine ? Se demandent 200 travailleurs de l'unité de fabrication de papier et carton ondulé de Saïda, un des fleurons de l'industrie à Saïda créé en 1975 à Rebahia. L'ex-Somic souffre de la vétusté des équipements installés depuis cette époque, altérés par maints incidents et accidents et jamais renouvelés, précisent le collectif dans une requête» à la tutelle afin de sauver cet acquis ayant propulsé Saïda au meilleur rang papetier en son époque.

«Les mesures annoncées par les pouvoirs publics ont ramené du baume dans nos cœurs afin de réhabiliter l'industrie du secteur public et nous interpellons la tutelle pour concrétiser notre vœu», souhaitent les travailleurs à l'unisson. L'usine de l'ex-Somic, aujourd'hui appelée PAPCAS, est une filiale du groupe industriel du papier et de la cellulose (GIPEC) né de la fusion des deux leaders algériens dans le secteur, CELPAP et ENEPAC, et dispose de nombreuses infrastructures réparties sur le territoire national dont 10 filiales. La force de production englobe 300.000 tonnes

de papier, divers produits et repose sur l'expérience de son personnel, la volonté d'ouverture sur le monde extérieur et la fidélisation de la clientèle. Par ailleurs, le groupe vise l'intégration de ses produits, un partenariat à la mesure de sa notoriété et des alliances stratégiques, est-il souligné dans ses objectifs.

Ainsi et comptant sur la volonté de la tutelle à atteindre ces nobles aspirations, les travailleurs espèrent une opération globale de réhabilitation, une mise à niveau et un renouvellement «afin que PAPCAS reprenne ses droits de cité et son rang».

AÏN-TÉMOUCHENT

## Des comités de veille pour les céréales

Belhadri Boualem

Rencontré en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'Arbre, samedi passé, le directeur de la DSA par intérim nous a révélé qu'en matière de céréaliculture les producteurs peuvent vendre directement ou par l'intermédiaire de la CCLS leur production aux minoteries de leur convenance. Et que va devenir la question liée aux primes allouées aux blé et orge, lui demande-t-on ? L'un ou l'autre circuit, il y a toujours une compensation. Ceux qui ont pris cette décision, estiment des observateurs du

domaine, visent à alimenter en permanence les moulins en élargissant le champ des agriculteurs en mesure de traiter directement ces derniers. Cette vision de voir les choses est appuyée sur le terrain par une vaste campagne phytosanitaire pour prémunir les céréales contre les maladies cryptogamiques et les ravageurs qui peuvent causer beaucoup de dégâts. Ces signes précurseurs redoutent des pics des septorioses, des helminthosporioses, des rouilles et des oïdiums car, dans les régions, les conditions climatiques s'annoncent favorables. Pour cela, l'INPV de Messerguine (Oran),

en collaboration avec les autorités agricoles d'Oran et d'Aïn Témouchent, vient de mettre en œuvre des comités de veille phytosanitaires. Cette information, nous l'avons vérifiée auprès de l'institut d'Oran ce dimanche. Les mesures prises invitent les céréaliers et autres agriculteurs à être vigilants et doués d'observations afin de procéder à des interventions préventives dès l'apparition des premiers signes sur les champs. L'INPV, selon son directeur, restera à la disposition des fellahs désirant savoir les techniques des doses de produits de lutte à utiliser au stade phénologique.

TLEMCCEN

## 2 458 hectares reboisés

Khaled Boumediène

L'Algérie a célébré hier la Journée mondiale de l'Arbre, une occasion renouvelée pour mettre en exergue l'importance de l'arbre dans la préservation de l'écosystème et le développement durable. La conservation des forêts de Tlemccen s'est toujours employée à accroître le taux de couvert végétal à travers le boisement et l'incitation des citoyens, notamment les habitants des régions forestières, à participer à l'effort national de protection des forêts et de rationalisation de l'exploitation de leurs ressources.

Pour l'année 2010-2011, une superficie de 1939 hectares a été plantée d'arbres et une autre superficie de 519 hectares d'oliviers. Il faut souligner dans ce cadre que les formations forestières de la wilaya de Tlemccen, comme toutes les forêts du Tell oranais, connaissent des problèmes de dégradation. Ce patrimoine forestier a con-

nu, depuis des décennies, une continue régression due principalement à l'impact conjugué de l'homme et du climat. Les superficies boisées autrefois riches et denses deviennent désormais clairsemées et dégradées. Les terres forestières occupent actuellement près du quart du territoire de la wilaya, soit 199 488 ha réparties entre forêts, maquis et jeunes reboisements. Des efforts louables sont aujourd'hui déployés pour reconstruire le manteau forestier de toute la wilaya. Le chef de service de l'extension du patrimoine au niveau de la direction des forêts a souligné à cette occasion l'attention particulière qu'attache la conservation des forêts au boisement et à la dimension environnementale dans le milieu urbain et rural afin, dit-il, que Tlemccen demeure à jamais une région de verdure, mettant l'accent sur les efforts déployés en vue de promouvoir la qualité de vie du citoyen. D'autre part et pour marquer cette Journée mon-

diale de l'Arbre qui coïncide avec la clôture de la campagne de reboisement et la période de levée de la dormance végétale marquant le début du printemps, une grande opération de reboisement et de plantation de plants forestiers, hautes tiges (ornementaux) s'est déroulée à Lalla Setti (parc national), Chetouane (cité 270 logts, école Blidi, inspection d'éducation), Henaya (CEM frères Khaled), Remchi (cimetière, lycée), Mansourah (école Ouchadi Mustapha, Attar) et à Béné-Mester et ce, avec la participation du parc national, centre cynégétique, réserves de chasse, direction de l'environnement, fédération des journalistes algériens, ASPEWIT, INSFP (ex-ITMA), universités, scouts musulmans, association de lutte contre les fléaux sociaux (Widadia), projet Fida, EAGR et l'association des personnes âgées. Diverses manifestations sont prévues avec le mouvement associatif et les établissements scolaires.

NAËMA

## Le tableau interactif dans les écoles



Le tableau dit interactif, utilisé en tant que moyen didactique, a fait son apparition dernièrement dans quelques établissements scolaires au niveau de la wilaya de Naâma. En effet, composé d'un E.B.E.A.M relié par câble USB à une unité centrale d'un micro-ordinateur et un rétroprojecteur, ce moyen de haute technologie peut être adapté à tous les types d'enseignement, notamment les mathématiques, les sciences physiques et naturelles et la géographie.

De par les options dont il est doté, ce tableau peut aider les professeurs à tracer, par exemple, des courbes et établir des cartes géographiques comme il peut aussi être utilisé dans le traitement des textes et des images. Le CEM Madaoui de Méchéria a été le premier CEM à vulgariser les techniques de cette technologie de pointe, en présence des professeurs qui se sont imprégnés des avantages que peut leur procurer cet outil pour pouvoir dispenser un enseignement de qualité.

M. S. Laradji

CHLEF

## Le travail à la place de la prison

Abbad Miloud

Ce lundi, le procureur général adjoint a animé un point de presse qui a porté sur les dispositions relatives à la peine de travail d'intérêt général (TIG), un mode alternatif à la prison.

Il a précisé que, le 17 du mois courant, une journée de sensibilisation a été tenue au niveau de la cour au profit des magistrats, maires, responsables de la Protection civile et directeurs d'hôpitaux. L'orateur a mis en exergue les objectifs de cette peine de substitution à celle qui prive le condamné de sa liberté, contenue dans l'amendement du code pénal, à savoir la loi n° 09-01 du 25 février 2009, modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966.

Dans le principe, l'application de cette peine alternative garantit le non recours systématique aux moyens répressifs. Ainsi, la juridiction peut remplacer la peine d'emprisonnement prononcée par l'accomplissement par le condamné d'une durée de travail de 40 à 600 heures à raison de 2 heures pour chaque jour d'emprisonnement, d'un travail d'intérêt général non rémunéré dans un délai qui ne peut excéder 18 mois au profit d'une personne morale de droit public. Le prévenu doit

répondre à certaines conditions: ne pas avoir d'antécédents, être âgé de 16 ans au moins au moment des faits incriminés, la peine prévue pour l'infraction commise ne dépasse pas un an d'emprisonnement.

La durée du TIG prononcée à l'encontre d'un mineur ne peut être inférieure à 20 heures et ne peut excéder 300 heures. La peine du TIG est prononcée en présence du condamné et avec son consentement. Il a le droit de la refuser. L'intéressé est averti qu'en cas de violation des obligations résultant de l'exécution du TIG, la peine initiale sera exécutée à son encontre. Le procureur général adjoint a précisé également le rôle de chaque intervenant sur le plan application.

Pour rappel, ce dispositif, qui rentre dans le cadre de la nouvelle organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus, a fait l'objet d'un séminaire d'information et de sensibilisation tenu le 1<sup>er</sup> décembre 2009 à l'intention des magistrats, avocats, maires, directeurs de structures administratives et présidents de certaines associations des wilayas de Chlef et Aïn Defla. Il a été animé par le président de la cour, le procureur général, le procureur général adjoint et le juge d'application des peines.

EL-BAYADH

## 19 cas de branchements illicites d'électricité

Hadj Mostefaoui

Mais quelle mouche a donc piqué certains habitants des zones rurales des dairas d'El-Abiodh Sid Cheikh et de Bouktoub pour qu'ils s'en prennent au réseau aérien de transport électrique ? Ces deniers, faisant fi des règles de sécurité les plus élémentaires, courent de gros risques en procédant par eux-mêmes aux branchements électriques clandestins pour alimenter leurs exploitations agricoles. 19 cas ont été signalés dans ces zones éparpillées et la Sonelgaz ne sait plus ni à quel saint se vouer ni où donner de la tête pour face à ce phéno-

mène nouveau qui risque de prendre de l'ampleur mais surtout comment l'éradiquer. Ces exploitants agricoles donnent du fil à retordre aux agents de la SDO/Sonelgaz qui doivent arpenter à longueur de journées les vastes contrées du Sud ou passer au peigne fin toutes les exploitations agricoles des environs pour détecter les branchements illicites et identifier ainsi leurs auteurs.

C'est chercher une aiguille dans une botte de foin, un travail de longue haleine, éprouvant et éreintant mais payant aussi puisque 19 cas de branchements illicites ont été recensés dans ces deux chefs-lieux de daïra.

SIDI BEL-ABBÈS

## Journée de l'Avocat

L'actuel bâtonnier, Maître Othmani Mohamed, nous a fait part d'un programme commémorant la Journée de l'Avocat. Une halte-évocation pour le combat de cette corporation des blouses noires à l'instar de maîtres Abed, Boumendjel...

Localement, le doyen Hadidi Said, né le 8 mai 1935 et qui a prêté serment le 30 janvier 1964, sera honoré. Les blouses noires de SBA affronteront en football ceux d'Alger.

## TELAGH: L'éducation en deuil

Nous avons appris le décès de M. Brik Mohamed, directeur de CEM à Tèlagh, suite à un arrêt cardiaque, indique-t-on. Il a été inhumé au cimetière de Sidi Youb, localité de Hassi Daho (ex-Boutin). La nouvelle a surpris plus d'un à Tèlagh et à Sidi Bel-Abbès.

## Un jubilé pour Morsli Ali

D'anciens footballeurs de la ville, principalement ceux de l'ex-ONACO et autres coéquipiers, ont tenu de faire un jubilé à l'honneur de Morsli Ali, connu par «Allilou».

Cet ex-sobri défenseur a fait ses classes dans les petites catégories puis au NADIT Bel-abbésien en compagnie des Megherbia, Douina, Berkani, Benattou et feu Benayed.

## Cours de soutien

L'initiative mérite d'être signalée. La nouvelle bibliothèque communale, baptisée feu Naïmi Abdelkader, en dehors de l'activité régulière, vient de s'illustrer en donnant des cours de soutien pédagogique à des élèves des écoles primaires environnantes du populaire quartier de Sidi Yacine, indique M. Lahcen Hachemi, ce 21/03/2011. Cette action est soutenue par la commission culturelle.

M. Kadiri

[www.citroen-algerie.com](http://www.citroen-algerie.com)  
INFO CLIENT : 021 84 92 94

## LA GAMME CITROËN CÉLÈBRE LE DESIGN ET LA TECHNOLOGIE

AU SALON DE L'AUTOMOBILE D'ALGER  
DU 17 AU 27 MARS 2011

JUSQU'À **180 000 DA** DE REMISE

**PROFITEZ DES OFFRES SALON DANS TOUT LE RÉSEAU CITROËN**  
JUSQU'À 180 000 DA DE REMISE SUR TOUTE LA GAMME.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

ALGER : Succursale EL BIAR : 021 79 45 50 - Succursale REGHAIA : 021 84 77 77/ 53/93/10 - 021 84 91 - Succursale PINS MARITIMES : 021 21 01 20 - Succursale OUED SMAR : 021 50 51 00 ALGER : 021 84 77 77 53/93/10 - 021 84 91 26/27/95 Succursale CHLEF : 027 77 41 65 - ROUIBA : VEMA : 021 85 61 62 - TIPAZA : MEKLATI : 024 49 18 21 - 024 49 18 53 - TIZI-OUZOU : SNC BMKS MOTORS : 026 43 15 86 - M'SILA: MOUNIR AUTO: 035 54 80 90 JIJEL : SENSAS : 034 49 66 36 BATNA YEKKEN : 033 80 42 35 - BEJAIA: VLVN : 034 43 48 22 - AKBOU : BOUGIE AUTO : 034 35 61 11- SETIF : NEGGACHE AUTO : 036 93 00 18 - 036 93 53 15 CONSTANTINE : SAADOU : 031 93 68 26 - 031 93 23 25 - BISKRA : BENDJOUDI : 033 73 84 98 - SIDI BEL ABBES : SBVI BENHADDOU : 048 65 03 37 MAGHNA : EL HAMILI : 043 31 33 83 - LAGHOAT: BOUCHERIT 029 93 28 82 MOSTAGANEM : SARL : AFOUN AUTO : 045 33 12 19 - TLEMEN: ETS MERAD MOTORS : 043 31 33 83 - DJELFA : SARL GARAGE RAFIK: 027 87 19 46.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Entreprise de Production et de Commercialisation des Matériaux de Construction**  
Hennaya - Wilaya de Tlemcen

**Deuxième avis d'appel d'offres national et international Restreint**

**Marché N° 01/EMACO/2010**

Suite à l'infructuosité du premier avis d'appel d'offres national et international restreint N° 001/EMACO/2010 pour l'acquisition de malaxeurs à béton, skip, tapis doseur, benne distributrice, pupitre de commande, sur centrale existante et camion malaxeur, paru le 26/12/2010 à l'Echo d'Oran et au 30/12/2010 Quotidien d'Oran. L'Entreprise de Production et de Commercialisation des Matériaux de Construction lance ce deuxième avis d'appel d'offres.

Les entreprises spécialisées et qualifiées dans ce domaine, intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'entreprise.  
Adresse: **Zone Semi-Industrielle Route de Béni Mester – Hennaya - W. Tlemcen.**  
Coordonnées: **Tél. 043 27 96 31 – Fax : 043 27 07 52.**

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives réglementaires conformément au cahier des charges.

Les offres techniques et financières doivent être contenues dans deux (02) enveloppes séparées et ne comportant que les mentions suivantes:

**Enveloppe N°1 :** Offre technique en deux exemplaires et doit porter la domiciliation de l'entreprise en cas de rejet.

**Enveloppe N°2 :** Offre financière en deux exemplaires et doit porter la domiciliation de l'entreprise en cas de rejet.

Les deux offres doivent être contenues dans une seule et même enveloppe extérieure fermée anonyme et ne comportant que les mentions suivantes:

**«Soumission à ne pas ouvrir»**  
**«Deuxième avis d'appel d'offres national et international restreint»**  
**Acquisition d'équipements pour centrale existante à savoir**

- Malaxeur à béton, skip, tapis doseur, pupitre de commande.
- Benne distributrice.
- Camion malaxeur.

Adressée à la Direction de EMACO – Zone Semi-Industrielle Route de Beni Mester – Hennaya - W. Tlemcen.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le 07 Avril 2011 à 14 heures au siège de la Direction.

**LA DIRECTRICE**

**ALGERIE-TELECOM SPA**  
Délégation Régionale des Télécommunications d'Oran  
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oran

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

**N°09/DOT/DT/ED/2011**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oran, lance un avis d'appel d'offres national pour l'acquisition de cinq mille (5000) tubes PVC diamètre 75/80. Seuls les fabricants, certifiés ISO et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de:

**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oran**  
**Grande Poste – 3ème étage**  
**Bureau Etudes et Documentation, 1 Rue M'Barek El Mili Oran**

- **Conditions et obligations des soumissionnaires:**
  - Ne peuvent soumissionner que les fabricants des tubes PVC objet de cet appel d'offres.
  - Les soumissionnaires devront remettre le jour du dépôt un échantillon d'une longueur d'un mètre portant le nom du fabricant.
- **Présentation des offres:**

Les offres doivent être présentées de la manière suivante:

  - **(1ère enveloppe) – Offre technique:**
    - Déclaration à souscrire,
    - Copie légalisée de l'agrément du soumissionnaire (**Obligatoire sous peine de rejet**),
    - Copie légalisée du statut de l'entreprise,
    - Copie légalisée du certificat de conformité (**Obligatoire sous peine de rejet**),
    - Copie légalisée du registre de commerce,
    - Copies légalisées des pièces parafiscales (mise à jour: CNAS, CASNOS),
    - Copies légalisées des pièces fiscales (Extrait de rôle et carte d'immatriculation fiscale),
    - Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire.
  - **(2ème enveloppe) – Offre financière:**
    - Soumission.
    - Devis quantitatif et estimatif.
    - Cahier des charges rempli, paraphé et signé.

Les deux enveloppes seront déposées dans une 3ème enveloppe (enveloppe extérieure) anonyme portant la mention suivante:

**Avis d'appel d'offres national n° 09/DOT/DT/ED/2011**  
**«Acquisition de tubes PVC diamètre 75/80»**  
**«Soumission à ne pas ouvrir»**

**Les offres seront déposées auprès du Secrétariat de la Direction Opérationnelle des Télécoms d'Oran, Grande Poste – 3ème étage**  
**1 Rue M'Barek El Mili Oran**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Lundi 04/04/2011 à 12 H 00**. Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le jour de la date limite de dépôt, à 14 H 00, en séance publique à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 180 jours à partir de la date limite de dépôt des plis.







ROYAL HOTEL  
\*\*\*\*\*  
Depuis 1920



ROYAL HOTEL  
*Votre Oasis au Coeur de la Ville*

## Le Royal Hotel Oran

*Vous invite à découvrir :*

- LES MERCREDIS LIBANAIS**

Un Buffet Libanais à midi et le soir au Restaurant l'Alhambra.

**Prix par personne : 2990 DA**

*"Venez découvrir une Riche Variété de mezzés, de plats chauds et de desserts libanais."*
- LES BEAUX JEUDIS DES AMBASSADEURS**

Dîner animé au Restaurant Les Ambassadeurs par :

**Le Groupe "NOSTALGIA MUSIC BAND"**

*"Venez écouter les Chansons Eternelles, occidentales et orientales, revisitent avec brio par les voix sublimes de Mounir, Farhat et Rachid."*
- LES VENDREDIS ANDALOUS**

Dîner animé au Restaurant Les Ambassadeurs par :

**Le Groupe "EL ANDALOUSSIA"**

*"Laissez-vous séduire par la Musique Traditionnelle "Andalous et Hawzi", jouée par des musiciennes."*

**RÉSERVATION CONSEILLÉE :**  
041 98 10 00 - POSTE : 4034

**Important Organisme d'Engineering et de Réalisation recrute**  
pour l'exploitation et la maintenance dans une usine de la pétrochimie:

Rf	Poste (H/F) et compétences requises
1	Assistant manager: Ing. Chemical engineering; 12 ans Ammonia/Urea
2	Ingénieur de quart: Ing. Chemical engineering; 6 ans Ammonia/Urea
3	Contremaître exploitation: Technicien; 15 ans Ammonia/Urea
4	Tableautiste: Technicien; 10 ans (Honeywell, Foxboro,...etc.)
5	Opérateur exploitation: Technicien; 10 ans Urée, utilités, process
6	Ingénieur mécanique: 8 ans échangeurs, pompes, compresseurs,...etc.
7	Superviseur mécanique: 15 ans échangeur, turbine, pompe, compress...
8	Technicien mécanique: Tech méca; 10 ans turbine, pompe, soufflante
9	Ingénieur Instrumentation: Ing.; 8 ans control, speed contr, PLC/DCS
10	Contremaître Instrumentation: Tech; 10 ans calibration, control
11	Technicien Instrumentation: Tech; 5 ans calibration, transmetteur
12	Ingénieur Electricité: Ing. Elec; 8 ans PLC, Ammoniac/Urée, pétrochimie
13	Technicien Electricité: Tech; 8 ans équipement électrique
14	Tuyauteur qualifié: Diplôme; 5 ans expérience
15	Soudeur homologué: Diplôme; 5 ans expérience

Les candidats intéressés doivent transmettre leur CV détaillé avec une lettre de motivation pour une seule référence (Rf) à Fax: **041 477 218**  
Site Web : [www.mipolsud-dz.com](http://www.mipolsud-dz.com) Email: [mipolsud@yahoo.fr](mailto:mipolsud@yahoo.fr)

## CONDOLÉANCES

*Le Président-Directeur Général, les Membres du Conseil d'Administration, les Cadres supérieurs, les représentants syndicaux ainsi que l'ensemble du personnel de la Compagnie d'assurances des hydrocarbures (CASH), profondément attristés par le décès de*

**la mère de M. KALAJI Mohamed Abderrahmane**

**Directeur Régional OUEST,**

*lui présentent en cette douloureuse circonstance ainsi qu'à toute sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien et leur sympathie.*

*A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.*

**Office Public de Maître TAHRAOUI BAHOUS**  
Commissaire-priseur près le Tribunal d'Arzew  
06 Rue des Jardins n°23 Arzew  
Tél/Fax: 041.37.60.23

### Avis de vente aux enchères publiques

**Sur soumissions cachetées le 28/03/2011 à 10H**  
**Lieu de la vente: L'Office du commissaire-priseur**

Au profit et à la demande de la société des travaux maritimes de l'Ouest "SOTRAMO". Il sera procédé à la vente aux enchères uniquement sur soumissions cachetées

**Lot unique: Engin PANTON Plate-Forme de manutention élévatrice-STIDIA (EX BIG-R).**  
-Equipé de deux grues à flèche dont une de 200 tonnes, et l'autre de 100T, épave et en état de ferraille visible au port d'Arzew.

**Caractéristiques généralités:**

- Nom: STIDIA EX BIG-R
- Année de construction: 1962
- Provenance: MARYLAND-ETATS-UNIS
- Nature du métal: ACIER
- N° de plate forme: 597
- N° d'immatriculation: OR 1844
- Dimensions: 45.71 MX 21.53 MX 3.81 M
- Jauge brute: 1253 Tonneaux
- Jauge nette: 1253 Tonneaux

Conditions de vente habituelles (voir cahier des charges).

*Le commissaire-priseur*  
B.TAHRAOUI

**Office Public de Maître TAHRAOUI BAHOUS**  
Commissaire-priseur près le Tribunal d'Arzew  
06 Rue des Jardins N° 23 - ARZEW - Tél/Fax: 041-37-60-23

### AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

En date du 27/03/2011 à 10 H, il sera procédé à la vente aux enchères publiques avec Admission de soumissions cachetées

- D'un lot de BOIS D'EMBALLAGE usagé appartenant à la Société SORFERT ALGERIE SPA sise à la Z.I. d'ARZEW.

Conditions de vente habituelles (voir cahier des charges).

*Le Commissaire-priseur*  
Maître B. TAHRAOUI

### Sté recrute

*un Ingénieur Chimiste ayant une expérience dans les analyses de laboratoire en matière des eaux.*

*Envoyer CV détaillé à l'adresse e-mail : [recrut.step@yahoo.fr](mailto:recrut.step@yahoo.fr)*

### Une entreprise des Grands travaux publics sise à la Z.I. d'Arzew cherche à recruter

- Un Métreur Vérificateur
- Une Responsable de Service Ressources Humaines

*Veillez envoyer votre CV au Fax N° 041 48 70 34*

### PENSÉE

**A la mémoire Abdellilah Ahmed dit "Hmida"**



*Voilà déjà une année mon ami et mon voisin que tu nous a quittés et tu as laissé un grand vide au sein de ta famille et tes amis. La famille Abdellilah et la famille MILOUDI pensent à toi. Le Tout-Puissant t'accueille dans Son Vaste Paradis. Repose en paix.*

*Ton ami et ton voisin Bouzid.*

### REMERCIEMENTS

Les familles SELTIOUNI - GHASSOUL - SEBANE - HAMMOU et MAAMERIE d'Oran, de Frenda et de Mascara remercient tous ceux qui ont compati à leur douleur suite au décès de leur regrettée et chère mère, **grand-mère Mme SELTIOUNI née Ghassoul Mama** décédée le 03 Mars 2011.

*Que Dieu le Tout-Puissant Lui accorde sa Miséricorde et l'accueille dans Son Vaste Paradis.*

*A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.*



### DÉCÈS

*C'est avec une immense douleur que la famille GUENAOUA fait part du décès de leur cher père et grand-père **GUENAOUA Hadj Abed** survenu le 17/03/2011 et remercie les familles HADAYLLAH, HASSANI, BOUHALOUFA, RAHAL et OUIS. Que Dieu le Tout-Puissant accorde au défunt sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis.*

*A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons.*



### PENSÉE

**A la mémoire de notre cher père et époux M. CHERIGUI Benyebka qui nous a quittés le 21 mars 2004, en laissant derrière lui un immense vide. En cette malheureuse occasion, son épouse et ses enfants et les familles BENATIA et CHERIGUI demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée et prient Dieu le Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Son Vaste Paradis.**

*Son épouse et ses enfants.*



### REMERCIEMENTS

Les familles SENHADJI, TALEB, parents et alliés, très touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées à la suite du décès de leur cher **SENHADJI MUSTEFA**, survenu le 16 mars 2011 à l'âge de 63 ans, remercient tous ceux qui ont compati à leur douleur.



### PENSÉE

*Cela fait 09 années que nous a quittés à jamais notre cher père **M.KHOULANI SI BOUTALEB**, retraité d'Air France, laissant un grand vide derrière lui. En cette journée souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.*

*Allah yerhemak, Ba.*

*Mourad*



### PENSÉE

**A la mémoire de notre cher père GUELLIL OTHMANE**

*Le 22 Mars 2007, voilà déjà 4 ans que tu nous as quittés pour un monde meilleur. Tu as été pour nous un père exemplaire, ta sagesse et ta générosité nous poussent à ne pas t'oublier à jamais. Ta femme Meriem, tes enfants (Mohammed - Sid Ahmed - Ghouti - Hayat - Khadidja - Abdeslam et Kamel) et tes petits-enfants demandent à ceux t'ont connu d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.*

*Que Dieu t'accorde Sa Sainte Miséricorde.*



### PENSÉE

**BENSELKA Kada**

*Voilà 3 ans déjà que tu as quitté ce monde, pour aller vers un autre meilleur. Moi ton petit-fils qui t'ai pas connu de ton vivant, j'ai tant appris de toi à travers ma mère et ma grand-mère "Hbibba", ton savoir-vivre restera une leçon pour moi que je ne cesserai de l'apprendre. Repose en paix cher grand-père et que Dieu Tout-Puissant puisse t'accueillir dans son Vaste Paradis.*

*Ton petit-fils Toufik*



### PENSÉE

*A la mémoire de l'être le plus cher à notre cœur **ZELMAT ABDELHAK**. Cela fait déjà 4 ans, le 22/03/2007, que tu nous a quittés à jamais notre cher frère pour ta dernière demeure, laissant derrière toi un grand vide qui ne sera jamais comblé. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée. Repose en paix, que Dieu le Tout-Puissant t'accueille en son Vaste Paradis.*



## Equipe nationale Place aux choses sérieuses



Kamel Mohamed

L'équipe nationale de football a effectué hier sa première séance d'entraînement au stade Chabou de Annaba. La séance qui devait débiter à 18h a été décalée d'une heure afin que l'entraîneur national, Abdelhak Benchikha, puisse disposer d'un maximum de joueurs dont l'écrasante majorité ont rejoint hier le stage de préparation. Les derniers à arriver à Annaba sont les deux gardiens de but, Rais Mbolhi et Mohamed-Lamine Zemmamouche ainsi que Antar Yahia, retenus au sein de leurs équipes respectives. Côté infirmerie, on indique que «tout va bien pour le moment». Rafik Djabbour qui souffrait au niveau de la cheville avait disputé le derby du championnat grec avec son équipe. Mieux encore, il a été l'auteur d'un

doublé et s'est permis de battre son ancienne équipe, l'AEK Athènes et assurer le titre de champion grec avec sa nouvelle formation, l'Olympiakos. Madjid Bougherra qui vient de remporter la coupe de la Ligue de football d'Ecosse avec son équipe, les Glasgow Rangers, se porte bien, après une alerte à la blessure. «Benchikha a appelé Bougherra au téléphone lequel l'a rassuré quant à son état de santé», indique-t-on du côté du staff technique de l'équipe nationale. Pour ce qui est des préparatifs du match Algérie-Maroc, prévu dimanche à 20h30 au stade du 19-Mai 1956, tout semble bien s'organiser, indique-t-on auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la FAF.

La vente des billets (200 dinars l'unité) débutera demain et la DJS de Annaba a décidé de ne pas multiplier les points de vente afin d'éviter tout trafic

ou usurpation. Ainsi, une vingtaine de guichets seront ouverts à partir de demain et ce, jusqu'à dimanche à 10h au niveau du stade du 19-Mai, le match devant se dérouler à guichets fermés. En tout, 45 000 billets seront mis en vente, alors que 3 000 places (invitations) sont réservées à la DJS, la wilaya et la FAF.

Concernant les supporters marocains, la FAF a réquisitionné 1 500 billets. Une tribune spéciale leur est réservée au stade de Annaba. Des avions charters en provenance des villes marocaines achemineront les supporters vers Annaba le jour de la rencontre, soit dimanche, ajoute-t-on.

La direction du stade de Annaba a également pensé aux familles et à la gent féminine. Des accès au stade leur seront réservés avec des carrés dans les tribunes. Les autorités de Annaba ont aussi prévu une soixantaine de bus avec des points de ramassage des supporters dans les différentes communes de la wilaya. Ces dispositions ont été prises dans le but de désengorger la ville et d'éviter des bouchons pouvant gêner la circulation automobile le jour du match, notamment sur le chemin menant vers le stade. La direction du stade, en collaboration avec la DJS, a mobilisé quelque 500 encadreurs auxquels s'ajouteront les fonctionnaires de l'OPOW afin de sensibiliser et d'encadrer les supporters. Actuellement, des actions de sensibilisation sont menées à travers les différentes communes de Annaba pour bien encadrer les supporters et faire du match Algérie-Maroc une grande fête de football entre «deux pays et deux peuples frères», indique-t-on au MJS.

### ASO Chlef

## Un leader qui force le respect

Abbad Miloud

«Les lions de Chélif» ont achevé la phase aller en occupant la première place avec deux longueurs d'avance sur leur poursuivant immédiat l'Entente de Sétif, ce qui leur a permis de remporter le titre honorifique de champion d'hiver, le premier du genre pour l'équipe chélifienne et le premier sous l'ère du professionnalisme. Et pourtant, les camarades de Djediat Lamouri ont démarré ce challenge laborieusement en s'inclinant lourdement à Béjaïa (4 buts à 1), avant de rectifier le tir et prendre leur envol en se réconciliant avec leur public en se surpassant. Le fait marquant est qu'ils soient restés invaincus à domicile, ne laissant pas filer le moindre point et en remportant leurs sept matches, ce qui fait de l'ASO la meilleure équipe à domicile. Mieux encore, lors des sept rencontres, elle n'a encaissé que deux buts

face respectivement au MCO et au WAT.

A l'instar de la saison écoulée, à l'extérieur, l'ASO a laissé une bonne impression comme ce fut le cas lors des rencontres face au MCS et au CRB. A Saïda, la rencontre s'est achevée par un score de parité, un but partout, mais l'ASO a raté quatre occasions nettes de scorer. Au 20 Août, la formation chélifienne a perdu, mais a fourni une bonne prestation tout en ratant plusieurs occasions de scorer. Concernant le groupe, la palme revient au stratège Messaoud, auteur de six réalisations tout en étant l'un des meilleurs passeurs du championnat en mettant à plusieurs reprises sur orbite son coéquipier Soudani. L'arrière central, Zaoui, fut le plus régulier des défenseurs et le plus entreprenant en s'illustrant dans l'axe aux côtés de son coéquipier Mellouli. Ghalem, le dernier rempart, a rassuré sa défense et aura à été excellent lors de la cinquième

journée à Tizi Ouzou. A lui seul, il a découragé l'attaque kabyle en sauvant sa cage à maintes reprises. En attaque, le jeune Soudani, avec dix buts, est en pole position au classement des buteurs, devançant le duo N'djeng (JSMB) et Bourekba (CRB) avec 8 buts chacun.

Sur les quinze matches disputés, l'ASO en a remporté neuf, mais a éprouvé quelques difficultés lors de certaines rencontres pour empocher les trois points de la victoire à l'image de celles disputées face au MCA, l'ESS et le CABBA et remportées par la plus petite des marges. En somme, grâce à son bon parcours, l'ASO a forcé le respect de tous. Avec des éléments tels Zaoui, Ghalem, Djediat, Chérif Abdesselam, Seguer, Messaoud, Zazou et Soudani dirigés par un entraîneur qui n'est plus à présenter Ighil Meziane, l'équipe chélifienne est sur la bonne voie pour remporter le titre.

### Ighil Meziane (entraîneur de l'ASO)

## «Le professionnalisme se prépare à la base»

Propos recueillis par  
Abbad Miloud

L'ASO vient de se draper du titre honorifique de champion de l'aller, une juste récompense pour un club qui a su tirer son épingle du jeu tant à domicile qu'à l'extérieur. L'amalgame anciens-nouveaux aura porté ses fruits. Medouar aura vu juste en misant sur des joueurs d'expérience tout en confiant la barre technique à un entraîneur de la trempe de Meziane Ighil qui a su relever ce véritable défi. Suivons-le dans cet entretien.

**Le Quotidien d'Oran:** Vous venez de remporter le titre honorifique de champion de l'aller. Que pourriez-vous ajouter?

**Ighil Meziane:** L'équipe a réalisé un parcours appréciable et les statistiques le prouvent amplement. Par ailleurs, nous sommes satisfaits du comportement des joueurs qui furent exemplaires et de dignes représentants de la wilaya de Chlef.

**Q.O.:** L'objectif assigné est semblait-il atteint...

**Ighil M.:** L'objectif tracé en début de saison demeure le même, à savoir décrocher l'une des premières places du championnat. Nous ferons le bilan en fin de saison.

**Q.O.:** Votre point de vue sur l'effectif?

**Ighil M.:** Je n'ai pas à me plaindre de ce côté-là. La preuve, lors du mercato nous n'avons recruté que l'avant-centre Aït Tahar, transfuge de l'USMA et nous avons libéré à titre de prêt au CRB, Sellimi. En résumé, nous avons opté pour la stabilité. Le groupe en place est en mesure d'atteindre les objectifs assignés en début de saison.

**Q.O.:** Quel est votre avis sur le niveau du football algérien?

**Ighil M.:** Le niveau est en adéquation par rapport aux moyens mis à la disposition des clubs. Le professionnalisme en est à ses premiers pas. J'espère que les textes d'application et les

moyens seront disponibles pour réussir dans cette nouvelle étape.

**Q.O.:** Quelle est votre conception à l'orée de cette nouvelle ère?

**Ighil M.:** Le professionnalisme ne se crée pas du jour au lendemain, il faut du temps. Le professionnalisme se prépare à la base. Il faudra commencer au niveau des jeunes et faire en sorte de leur inculquer les véritables valeurs qui sont la pratique saine, la loyauté dans le jeu, le fair-play, etc. Ce sont des valeurs de base. Quand on vit du football, on a droit à des avantages conformes avec le niveau des entreprises dans lesquelles nous travaillons.

**Q.O.:** On vous laisse le soin de conclure.

**Ighil M.:** Je souhaite que mon équipe réédite le même parcours de la phase aller, même si nous sommes restés deux mois sans jouer. Cela a été dommageable pour nous. Nous étions sur une trajectoire et on s'est arrêté. Nous sommes le seul club à disputer cinq matches en quinze jours.

## Tournoi national minimes à Oran Qui sera l'heureux lauréat ?

A. L.

Le tournoi national de la catégorie minime, initié en partenariat par l'ASFO (Académie de football d'Oran) et l'USMO, a débuté hier et prendra fin aujourd'hui au stade Bouakeul avec la finale prévue à 18h00. Cette compétition louable à plus d'un titre a été d'autant plus aisée que Bouakil Rabie n'est autre que le président des deux associations. Douze clubs ont répondu à l'invitation, ce qui a donné lieu à des affiches attrayantes avec la présence de quatre clubs d'Oran (ASFO, USMO, MCO et ASMO), du WAT et du MCS. Le Centre a été représenté par le MCA, le NAHD, le RCK et la JSMB, alors que l'ESS et le MSPB défendaient les couleurs de la région Est. La formule championnat a été adoptée lors de la première journée pour dé-

gager les deux premiers des quatre groupes. Puis, il y a eu les quarts, les demi-finales et la finale sur laquelle nous reviendrons et qui, en principe, sera dirigée par l'arbitre international Mohamed Benouza.

Il y a lieu de rappeler que tous les joueurs sont licenciés dans leurs clubs respectifs. Toutes les rencontres se sont disputées en présence d'un public juvénile - vacances obligent - créant une ambiance bon enfant. Il va de soi qu'il s'agit là d'une excellente initiative entrant dans le cadre général de la formation des jeunes, chère au président de l'ASFO qui possède une expérience très appréciable dans ce domaine. Elle devrait s'inscrire dans un calendrier annuel et la présence des clubs du Centre et de l'Est atteste tout son intérêt. Un intérêt strictement sportif et pédagogique que nous nous plaisons à souligner.

### MCA

## La grande désillusion



Kamel Mohamed

L'espoir né de la venue du nouvel entraîneur au MC Alger, Nouredine Zekri, semble tourner au cauchemar. Le nouveau coach du Mouloudia aura raté sa première sortie officielle avec l'équipe. Zekri a justifié la déroute du Mouloudia à Harare, contre Dynamos du Zimbabwe (4-1), par «le mauvais arbitrage de Jérôme Damon (Afrique du Sud) qui a sifflé un penalty imaginaire». Selon une déclaration de Zekri, son équipe «a dominé les 20 premières minutes de la partie. Mais après que l'arbitre de la rencontre eut sifflé ce penalty imaginaire, les joueurs se sont démotivés».

Zekri a également justifié cette défaite par «le manque d'expérience des joueurs qui ont souffert du périple effectué au Zimbabwe. Ils ont aussi souffert de la chaleur et surtout de la forte pression du public». Zekri a relevé également que son équipe «n'était pas bien préparée et a eu des difficultés à terminer la partie en raison d'un manque de préparation physique». L'entraîneur du Mouloudia aura ainsi tenu les mêmes propos que ceux de son prédécesseur (Alain Michel) en se plaignant «des absences répétées des joueurs pour blessure ou suspension», promettant toutefois que «l'équipe retrouvera son rythme, une fois

qu'elle aura récupéré la totalité de son effectif».

Malgré ce tableau noir dressé par Zekri, il reste quand même optimiste et affirme que «l'unique but inscrit à Harare permet d'espérer» car, rassure-t-il, «en football tout reste possible». Pourtant, avant cette confrontation, le nouveau coach du Mouloudia s'était montré très sûr de lui en rassurant qu'il connaissait parfaitement l'équipe de Harare qu'il avait affrontée au temps où il était entraîneur de l'ES Sétif. Mieux encore, les joueurs avançaient pour leur part qu'ils allaient revenir avec un «score positif» de leur lointain déplacement. Mais en football, il n'y a que la réalité du terrain qui compte. Le Mouloudia est tombé sur plus fort que lui. Le nouvel entraîneur du MCA aura du pain sur la planche.

Son premier objectif, à savoir qualifier le Mouloudia à la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, est compromis. Ce résultat dénote de la difficulté de la mission de l'entraîneur du champion d'Algérie en titre. Son deuxième objectif consiste à terminer la saison parmi les cinq premiers alors que le Mouloudia est actuellement relégué. Il est de notoriété publique qu'en l'absence de résultats au MCA, c'est la crise qui s'installe. Le pire est à craindre pour ce club malade de son instabilité.



**07.00** Journal télévisé  
**07.15** Sabah El Kheir  
**10.00** Dessins animés  
**10.30** Siraa El-mal  
Feuilleton arabe  
**11.15** Min  
Waquiouana  
**12.00** Dessins animés  
**12.30** Ibtikarat  
Documentaire  
**13.00** Journal télévisé  
**13.40** Hayati aâdab  
Feuilleton doublé

**15.00** Barbie  
Mariposa  
Film d'animation  
**16.35** Dessins  
animés  
**17.00** Djourouh  
El Hayat  
Feuilleton algérien  
**17.30** El-Hal  
El-Moulaim  
Documentaire  
**18.00** Journal  
télévisé amazigh  
**18.20** Maâlem  
athariya

**18.40**  
**Saâ**  
**riyadha**

**Emission de sport**  
**20.00** Journal  
télévisé  
**20.45** Chabab  
El-Yaoume  
**22.15** Hadi biladi  
**Emission culturelle**  
**23.45** Concert  
de chant  
**00.00** Journal  
télévisé



**20.35 Les mauvais jours**



**Avec Ariane Ascaride, Magali Woch**  
Nathalie, 50 ans, ne retrouve plus de travail depuis son licenciement. Sa situation se dégrade jusqu'à son expulsion pour loyers impayés. Acculée, elle accepte un emploi de caissière dans un supermarché. Là, elle fait la connaissance d'Ismaël. Honteuse de vivre dans sa voiture, Nathalie continue de faire croire à sa fille et à son petit-fils que tout va bien.  
**22.05** Elles ont vu leur vie basculer  
**23.10** Plein 2 ciné  
**23.15** Le bureau des plaintes  
**01.15** Journal de la nuit

**09.35** Amour, gloire et beauté  
**09.55** C'est au programme  
**11.00** Motus  
**11.30** Les Z'amours  
**12.00** Tout le monde veut prendre sa place  
**13.00** Journal  
**14.00** Toute une histoire  
**15.10** Comment ça va bien !  
**16.15** Le Renard  
**17.15** En toutes lettres  
**18.00** On n'demande qu'à en rire  
**19.00** N'oubliez pas les paroles  
**20.00** Journal



**20.35 L'antidote**



**Avec Christian Clavier, Jacques Villeret**  
Jacques-Alain Marty, dit "JAM", est le P-D.G. de Vladis Entreprises, un grand groupe multipôle français. Tout lui réussit mais, depuis peu, il n'est plus dans son état normal : des crises d'angoisse s'emparent de lui. Il tente d'en trouver l'antidote lorsqu'il croise un de ses employés, André Morin. Comptable dans une fabrique de jouets anciens, l'homme possède quelques actions du groupe Vladis dont il suit assidûment le cours.  
**22.25** Soir 3  
**22.50** Ce soir (ou jamais !)  
**00.20** Tout le sport

**12.25** 12/13 : Journal national  
**13.00** Midi en France  
**13.50** En course sur France 3  
**14.00** Keno  
**14.05** Inspecteur Derrick  
**14.55** Questions au gouvernement  
**16.10** Nous nous sommes tant aimés  
**16.40** Culturebox  
**16.45** Slam  
**17.25** Des chiffres et des lettres  
**18.00** Questions pour un champion  
**18.40** 19/20 : Edition nationale  
**18.58** 19/20 : Journal régional  
**20.00** Tout le sport  
**20.10** Plus belle la vie



**19.00** Arte journal  
**19.30** Globalmag  
**19.55** Expédition 50°  
**20.39** Marchands d'eau  
**20.40** Water Makes Money  
**- Comment les multinationales transforment l'eau en argent**  
Une enquête sur le processus qui a conduit à l'abandon des régies publiques, encouragé par "le droit d'entrée" : une pratique consistant, pour les opérateurs privés, à mettre à disposition des communes une confortable somme d'argent afin de s'assurer la conversion au modèle du PPP - partenariats public-privé. Ces mariages d'intérêt ne sont pas restés sans conséquences pour les usagers : factures en constante augmentation, canalisations non entretenues, une liste de doléances qui a incité certaines municipalités, comme Paris et Grenoble, à choisir la "recommunalisation".  
**21.55** L'eau en bouteille, pour qui ?  
**22.25** Fortunes  
**00.05** Au coeur de la nuit

**08.55** Les maternelles  
**10.00** Allô Rufo  
**10.15** Mystérieux Soleil  
**11.10** La danse des hippos  
**12.05** Ludo Zouzous  
**13.35** Le magazine de la santé  
**14.30** Allô, docteurs !  
**15.05** Expédition Yangtsé  
**15.35** Planète insolite  
**16.30** L'aventure amazonienne  
**17.23** Comprendre la route, c'est pas sorcier  
**17.25** C l'info  
**17.30** C à dire ?!  
**17.43** Soyons clairs avec l'argent  
**17.45** C dans l'air



**TF1** 20.45

**LES EXPERTS : MANHATTAN**

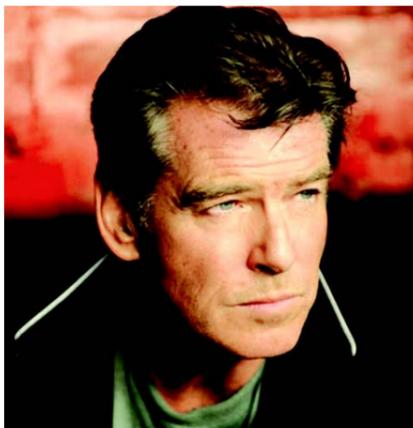
**- Comme des grands**  
**Avec Gary Sinise, Mädchen Amick, Carmine Giovinazzo, Hill Harper**  
Mac et Aubrey se promènent en ville. Mac a l'intention de faire goûter à Aubrey son sandwich préféré, qu'elle semble d'ailleurs apprécier à sa juste valeur. Dans la rue, tous deux voient passer une voiture de police sirène hurlante, bientôt suivie d'une ambulance. Un adolescent vient d'être blessé par balle. Mac et Aubrey ont vite rejoint la scène de crime. Pendant que l'équipe médicale s'affaire autour de la victime, Mac demande aux agents d'assurer la sécurité et de boucler le quartier. Il espère ainsi recueillir suffisamment d'indices pour retrouver rapidement le tireur...



**M6** 20.45

**X FACTOR**

**Présenté par Sandrine Corman, Jérôme Anthony**  
Ouvertes à tous les candidats sans limite d'âge, les auditions de "X Factor" se poursuivent à Montpellier, puis à Paris. Le jury, composé de Christophe Willem, de Veronic DiCaire, du chef d'orchestre Olivier Schultheis et du fondateur de Police, Henry Padovani, doit sélectionner les meilleurs candidats. Parmi les coups de coeur de ce deuxième volet, Matthew, un Anglais de 21 ans, étudiant, qui séduit le public du Zénith de Montpellier avec une reprise de Coldplay, ou encore Florian, un pizzaiolo à la voix d'or. Maryvette, une Parisienne de 27 ans, a ébloui le public et le jury avec une version de "I Want You Back" des Jackson Five.



**CANAL+** 20.50

**THE GHOST WRITER**

**Avec Ewan McGregor, Pierce Brosnan, Kim Cattrall, Olivia Williams**  
A Londres, un jeune écrivain, qui gagne sa vie en améliorant les manuscrits des autres, est engagé pour peaufiner l'imposant pavé qu'un ancien Premier ministre britannique, Adam Lang, vient de terminer. Son prédécesseur, un des hommes de confiance du flamboyant Adam Lang, a été retrouvé noyé, probablement après être tombé d'un ferry. A peine sorti des bureaux de l'éditeur, l'écrivain est bousculé et dépossédé d'un manuscrit annexe qu'on lui avait aussi confié. Légèrement inquiet, il s'envole pour l'île américaine de Martha's Vineyard, où réside Adam Lang, sa femme et inspiratrice Ruth, et sa petite équipe.

**TÉLÉVISION**



**00.05 Columbo**



**09.15** Soeur Thérèse.com  
**11.05** Carré VIIIIP  
**12.00** Les douze coups de midi  
**13.00** Journal  
**13.55** Les feux de l'amour  
**14.50** L'amour d'un père  
**16.35** Brothers & Sisters  
**17.25** Ghost Whisperer  
**18.15** Carré VIIIIP  
**19.05** La roue de la fortune  
**19.55** Météo  
**20.00** Journal  
**20.40** Météo  
**20.45** Les experts : Manhattan  
**01.55** Carré VIIIIP

**- Eaux troubles**  
**Avec Peter Falk, Robert Vaughn**  
Un luxueux navire vogue vers Mexico. Une paisible croisière qui se transforme pourtant en cauchemar lorsque Rosanna Welles, la chanteuse du bord, est retrouvée assassinée. Rosanna entretenait une liaison avec Hayden Danziger, un homme marié qu'elle tentait maladroitement de faire chanter en le menaçant de tout révéler à sa femme.  
**01.55** Carré VIIIIP



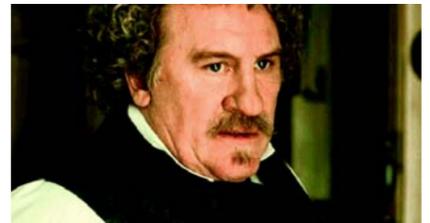
**23.05 Nouveau look pour une nouvelle vie**



**- Sandrine et Yoann**  
**Présenté par Emilie Albertini, Cristina Cordula**  
Sandrine, 36 ans, mère au foyer, veille sur ses deux filles, Ophélie et Jennifer. Très coquettes et féminines, les jeunes filles n'en peuvent plus du laisser-aller vestimentaire de leur mère, au point de ne plus vouloir qu'elle les accompagne à l'école. Emilie Albertini a une semaine pour revoir le style de Sandrine. Après avoir fait le tour du monde, Yoann est un adepte des jean et des tee-shirts troués ou déchirés.  
**01.05** Les 4400



**23.45 L'autre Dumas**



**Avec Gérard Depardieu, Dominique Blanc, Catherine Mouchet**  
A la veille de la Révolution de 1848, Alexandre Dumas s'est retiré dans le château de Monte-Cristo, qu'il fait construire. Il y travaille avec son "nègre littéraire", Auguste Maquet, avec lequel il collabore depuis quatre ans, et qui n'a jusqu'à présent jamais remis en cause la suprématie de l'écrivain. Pour séduire Charlotte, une admiratrice de l'auteur des "Trois Mousquetaires" et du "Comte de Monte-Cristo", Maquet se fait passer pour Dumas.  
**01.30** «Les Yeux de sa mère», la rencontre

**10.40** Le refuge  
**12.05** Les Guignols de l'info  
**12.15** Une minute avant  
**12.20** L'édition spéciale 1ère partie  
**12.45** L'édition spéciale  
**14.00** La révélation  
**15.40** Un autre midi  
**16.30** Océans  
**18.20** Les Simpson  
**18.45** Le JT de Canal+  
**19.05** Le grand journal  
**20.00** Les Guignols de l'info  
**20.15** Le grand journal, la suite  
**20.50** The Ghost Writer  
**22.55** Les nègres, l'écriture en douce



**16.30** Questions pour un champion  
**17.05** Vers un crash alimentaire  
**18.00** TV5MONDE, le journal  
**18.30** L'invité  
**18.40** Catherine  
**19.05** A table !  
**19.30** Tout le monde veut prendre sa place  
**20.30** Journal (France 2)  
**21.00** Maman est folle  
**22.50** TV5MONDE, le journal  
**23.00** Journal (TSR)  
**23.30** Mise au point  
**00.25** TV5MONDE, le journal Afrique

**10.15** Plus belle la vie  
**12.05** Largo Winch  
**13.45** New York 911  
**16.12** Samantha Oups !  
**16.15** Ludo  
**17.05** Plus belle la vie  
**18.00** Largo Winch  
**18.50** JAG  
**20.27** Samantha Oups !  
**20.34** Comprendre la route  
**20.35** Le clan des divorcées  
**22.20** Taratata  
**00.05** Certains l'aiment show  
**01.05** Gangs of Rio

**09.45** Les enquêtes impossibles  
**11.40** Le destin de Lisa  
**13.00** Journal  
**13.10** MP1  
**13.15** Les enquêtes impossibles  
**14.55** Le destin de Lisa  
**16.43** MP1  
**16.45** La vie devant nous  
**18.45** Dawson  
**20.30** Météo  
**20.40** Trois filles en cavale  
**22.20** Hold-up à l'italienne  
**23.55** MP1  
**00.00** Reporters



## Des photos chocs impliquant l'armée US en Afghanistan



L'hebdomadaire allemand Der Spiegel a publié, lundi, trois photos à charge contre des soldats américains accusés d'exactions en Afghanistan, dont il affirme que le Pentagone voulait empêcher la publication. Sur deux des clichés, deux soldats américains se tiennent à côté d'un cadavre qui serait celui d'un civil assassiné délibérément par leur unité et lui tirent la tête par les cheveux, comme un trophée. Une douzaine de soldats de cette unité ont été poursuivis par la justice militaire et cinq d'entre eux doivent passer en cour martiale. Selon l'accusation, les cinq soldats auraient organisé pour «s'amuser» le meurtre de trois civils afghans entre janvier et mai 2010, pendant leur déploiement dans la province de Kandahar, et auraient, pour certains d'entre eux, démembré des corps, conservé des parties de cadavres et pris des photos aux côtés des dépouilles. Une troisième photo montre les cadavres de deux victimes, assises dos à dos, devant un blindé. Selon l'hebdomadaire, elle était en possession d'un des accusés.

Der Spiegel affirme que le Pentagone a tout fait pour éviter la publication des photos, craignant qu'elles aient le même effet que les photos prises par les gardiens américains de la prison d'Abou Ghraïb, en Irak, qui torturaient et humiliaient leurs prisonniers pour le plaisir.

«Nous n'en publions qu'une infime partie, trois sur quelque 4.000 photos et vidéos, juste ce qui est indispensable pour raconter l'histoire d'une guerre qui a commencé avec les meilleures intentions, qui devait chasser les terroristes d'Al-Qaïda d'Afghanistan, qui était autorisée par un mandat de l'ONU, mais qui est depuis longtemps devenue une autre guerre», écrit le magazine.

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## Otages français: Aqmi veut 90 millions d'euros de rançon



Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) réclame «au moins 90 millions d'euros» pour la libération de quatre Français enlevés en septembre 2010 au Niger et toujours otages, a appris l'AFP lundi de source nigérienne proche de la médiation depuis Gao (nord du Mali).

«Les ravisseurs réclament au moins 90 millions d'euros (plus de 59 milliards de FCFA) pour la libération des quatre otages français toujours détenus. Ils réclament aussi la libération de prisonniers d'Aqmi arrêtés dans plusieurs pays, dont la France»,

a déclaré cette source, rencontrée dans le nord du Mali. «Je peux vous dire que tout le monde est mobilisé pour obtenir la libération des otages», a-t-elle insisté. Interrogée par l'AFP pour savoir si elle allait à une rencontre avec les médiateurs ou en revenait, la source n'a pas souhaité répondre.

Les quatre Français font partie d'un groupe de sept personnes enlevées le 16 septembre 2010 à Arlit, un site d'extraction d'uranium dans le nord du Niger où opère le groupe nucléaire français Areva. Il s'agissait d'un ca-

dre d'Areva et de son épouse - tous deux Français - ainsi que de cinq employés d'un sous-traitant d'Areva: trois Français, un Togolais et un Malgache.

Aqmi, qui avait revendiqué l'enlèvement des sept otages cinq jours après le kidnapping, avait demandé le 18 novembre à la France de négocier leur sort directement avec Oussama ben Laden. Oussama Ben Laden a à deux reprises réclamé le retrait de la France d'Afghanistan en échange de la libération des otages, exigence rejetée par le gouvernement français.

## L'instabilité en Afrique du Nord pourrait profiter au crime organisé

Terrorisme et crime organisé pourraient profiter de l'instabilité politique en d'Afrique du Nord pour accroître leur présence en Europe, avertit le patron d'Europol dans un entretien paru lundi. «Il existe un risque considérable» de voir le crime organisé essayer de profiter des mouvements insurrectionnels en Afrique du Nord pour développer ses activités en Europe, déclare Rob Wainwright, le directeur de l'Organisation européenne de coopération policière, à l'hebdomadai-

re allemand Focus. «Nous pensons qu'il y a déjà des tentatives pour profiter de cette situation», notamment par le biais des vagues de réfugiés qui quittent l'Afrique du Nord pour trouver refuge en Europe du sud, précise-t-il. «Nous avons envoyé deux équipes en Italie s'assurer que l'intensification de l'afflux de réfugiés n'est pas utilisée au profit des activités du crime organisé ou de terroristes», ajoute M. Wainwright.

«Pour le moment, nous n'avons aucun élément allant

dans ce sens», assure-t-il, «mais nous sommes très inquiets de voir dans quelle mesure Al-Qaïda et des groupes semblables verront dans la situation actuelle une opportunité».

Depuis le début des insurrections en Tunisie, puis en Libye, des milliers de réfugiés ont pris place sur des embarcations de fortune à destination du sud de l'Europe, et notamment de l'île de Lampedusa, un confetti de 20 km<sup>2</sup> au sud de la Sicile, qui en a vu transiter plus de 10.000.

Mardi 22 mars 2011

17 rabie ethhani 1432

N° 4958

## Déploiement de chars au Yémen et des défections



Des dizaines d'officiers yéménites ont annoncé leur ralliement en masse à la contestation contre le président Ali Abdallah Saleh et des chars ont été déployés lundi à des endroits stratégiques de Sanaa. En outre, le principal chef tribal, cheikh Sadek al-Ahmar, a demandé au président Saleh, au pouvoir depuis 32 ans, de se retirer, joignant sa voix à celles de dignitaires traditionnels et religieux, dont le rôle est déterminant dans ce pays pauvre de 24 millions d'habitants.

Une foule de protestataires bravaient toujours dans le centre de la capitale yéménite une interdiction de manifester pour exiger le départ du président Saleh, de plus en plus isolé à la tête de l'unique république de la péninsule arabe.

Devant ces manifestants qui campent depuis un mois sur la place de l'Université, des officiers de tous rangs, ainsi que des soldats, se sont succédé à la tribune pour annoncer leur soutien à la contestation. Auparavant, l'un des principaux chefs de l'armée, le général Ali Mohsen al-Ahmar, commandant de la première division blindée, avait fait une courte déclaration à la télévision Al-Jazira pour annoncer son ralliement. Le général, issu de la plus influente tribu du pays, a accusé le chef de l'Etat de «réprimer les manifestants pacifiques» et de «pousser le pays dans la guerre civile».

Lundi, des chars se sont déployés en force à Sanaa, notamment autour du palais présidentiel, du siège du parti au pouvoir, le Congrès populaire général (CPG), du ministère de la Défense et de la Banque centrale.

## Des milliers de manifestants en Syrie

Des milliers de personnes ont défilé lundi à Deraa, dans le sud de la Syrie, après l'enterrement d'un manifestant tué la veille, ont indiqué à l'AFP des témoins. «Les manifestants en masse ont commencé à défiler du cimetière vers la Mosquée Omari après l'enterrement» de Raed Akrad, tué dimanche par les forces de l'ordre lors d'une manifestation. «Révolution, révolution», «Dieu, la Syrie, liberté et c'est tout», scandaient les manifestants, a indiqué cet habitant de Deraa, selon qui des éléments armés sont postés aux entrées de la vieille ville. «Par notre âme et notre sang, nous nous sacrifierons pour toi, notre martyr», ont également scandé les protestataires, selon une correspondante de l'AFP sur place. «Plusieurs personnes ont été blessées après avoir inhalé des gaz lacrymogènes, et les forces de sécurité qui sont déployées en force ont arrêté plusieurs personnes», a dit à l'AFP un autre témoin aux abords de la Mosquée Omari.

«Les forces de sécurité ont tenté d'empêcher une participation massive aux obsèques mais des milliers se sont rassemblés quand même», a-t-il ajouté. «Les forces de sécurité se sont aussi déployées aux entrées de la ville».

Deraa est depuis quatre jours le théâtre de manifestations malgré une loi d'urgence en vigueur en Syrie depuis 1963. Des centaines de manifestants ont mis le feu dimanche au palais de justice et à d'autres bâtiments et voitures à Deraa, au sud de Damas, à la suite de heurts avec les forces de l'ordre qui ont fait un mort et 100 blessés.

## EDITORIAL

Par K. Selim

### L'INSÉCURITÉ NATIONALE

L'intervention occidentale en Libye est très mal vécue, y compris chez ceux qui n'ont aucune estime à l'égard de Mouammar Kadhafi et son régime. Même un politicien roublard comme Amr Moussa le ressent et il se trouve contraint de crier au viol de la résolution du Conseil de sécurité. Le russe Vladimir Poutine parle de «croisade» et de résolution «déficiente et imparfaite».

Faut-il s'étonner que la Russie, tout comme la Chine, n'ait pas fait usage de ce veto qui aurait empêché cette «croisade»? On imagine sans difficulté la réponse des Russes et des Chinois: comment faire usage du veto contre une résolution qui avait l'onction de la Ligue arabe! La boucle est ainsi bouclée.

Mais face à ces enchaînements, il est salutaire d'en tirer quelques observations. Ce qui se passe en Libye devrait donner sérieusement à réfléchir. Jusqu'à présent, seuls les régimes avaient la possibilité de s'allier aux Occidentaux contre leurs peuples ou une partie de leurs peuples. On a toujours pensé que la méfiance accrue et justifiée des peuples à l'égard des Occidentaux les pousserait à préférer le statu quo au changement. Cela a été le cas durant les cinq dernières décennies.

Les Egyptiens et les Tunisiens n'ont pas eu besoin d'un soutien extérieur. Ils ont renvoyé leurs dirigeants - à des coûts relativement bas - et les Occidentaux, dépassés, n'ont fait que suivre le mouvement. Les choses changent désormais. Les Libyens, ou une partie d'entre eux, viennent de montrer que cette digue qui a longtemps tenu - et a consolidé les régimes - est rompue. Une partie de la

société libyenne n'a pas trouvé hérétique et antipatriotique de solliciter un soutien occidental face au régime.

Les Occidentaux, faisant preuve de leur sens établi de l'opportunité, n'ont pas hésité à s'adapter et à étendre ainsi leur capacité d'action. Ils continueront de jouer tant les régimes contre la société - le Bahreïn par exemple - que les mouvements de contestation contre les régimes. Dans tous les cas de figure, il s'agit pour ces régimes cyniques - et prédateurs - d'être des actionnaires des mouvements politiques dans les pays concernés et de s'établir en bonne place dans le conseil d'administration des rentes. Ainsi, après avoir été pris de court par la chute des «remparts», les Occidentaux découvrent qu'ils peuvent étendre considérablement leur marge de manœuvre et de manipulation dans les pays arabes.

Le malaise diffus qui traverse actuellement les vecteurs d'opinion au sujet de ce qui se passe en Libye tient fondamentalement à ce constat implacable. L'enchaînement de la révolte-répression sur fond de refus du changement crée une situation inédite où les Occidentaux jouent à l'arbitre et au... tuteur. C'est en effet insupportable et humiliant pour beaucoup. Ce n'est pas choisir entre la peste et le choléra, c'est hériter des deux maux à la fois.

Il faut pourtant bien prendre note que même une claire conscience de ces enjeux n'empêche pas les acteurs de mettre les Occidentaux dans la partie. C'est cela la nouveauté, et cela crée la plus immense des brèches pour la sécurité nationale des pays concernés.

Mais il faut être précis. Ceux qui disposent du pouvoir sont infiniment plus responsables - pour ne pas dire les seuls - de cette évolution désastreuse, susceptible de se reproduire ailleurs. Ce n'est pourtant pas une fatalité. Des hommes de conviction et au sens politique affirmé, comme Abdelhamid Mehri, ne cessent d'inviter les régimes à aller vers un vrai contrat pour le changement de régime avec leurs sociétés.

Le désastre libyen montre que tout le monde est perdant dans les logiques de confrontation. La responsabilité de ceux qui détiennent le pouvoir est de saisir clairement que la digue de l'autocontrôle patriotique, qui a longtemps évité les intrusions massives des intérêts néocolonialistes, a été minée par des décennies de turpitudes autocratiques.

Aujourd'hui, il est clair que l'intérêt «personnel» des détenteurs du pouvoir est d'aller au changement politique. Kadhafi, après Ben Ali et Mubarak, découvre qu'il n'a pas d'amis occidentaux. Ces «zaïms» de régime, abandonnés, découvrent que les sociétés auraient pu être plus magnanimes à leur égard s'ils avaient su comprendre que le temps fait son œuvre. Et qu'il y a plus de dignité à partir à temps au lieu de bloquer le mouvement naturel des peuples vers l'émancipation et le progrès.